

L'Algérie et les Etats-Unis réaffirment leur soutien pour une solution politique à la crise libyenne

DK NEWS

QUOTIDIEN NATIONAL D'INFORMATION

p. 28



Mardi 3 Mars 2015 - 12 jounada al awal 1436 - N° 887 - Troisième année - Prix : Algérie : 10 DA. France : 1€

www.dknews-dz.com

CRISE MALIENNE

L'accord de paix d'Alger unanimement salué



p. 5

Algérie - France

M. Sellal reçoit M. Jean-Louis Bianco



p. 28

28^e SESSION

DU CONSEIL DES DROITS DE L'HOMME DE L'ONU
Intenses activités de M. Lamamra à Genève



p. 6

OUVERTURE, HIER, DE LA SESSION DE PRINTEMPS DU PARLEMENT

18 projets de loi à l'ordre du jour



Dix-huit projets de loi figurent à l'ordre du jour de la session de printemps 2015 du Parlement dont neuf ont été déposés précédemment auprès du bureau de l'Assemblée populaire nationale, a indiqué hier un

communiqué de cette institution. La mise à jour de l'ordre du jour est intervenue lors d'une réunion des bureaux des deux Chambres du Parlement conformément aux dispositions de l'article 16 de la loi organique

n° 02/99 qui définit l'organisation de l'APN et du Conseil de la Nation et leur fonctionnement ainsi que les relations fonctionnelles entre les deux Chambres du Parlement et le gouvernement.

p. 3

IN-SALAH Retour au calme

«Le ministère de l'Intérieur : les voies du dialogue sont toujours ouvertes»

ALGERIE-USA M. Bouchouareb appelle les entreprises américaines à diversifier leurs investissements en Algérie

p. 3

ALGERIE-FRANCE GHOUL L'A ANNONCÉ «Vers la signature de 4 accords de partenariat entre l'Algérie et la France en mai prochain»

p. 4

ALGERIE-ESPAGNE L'AMBASSAEUR D'ESPAGNE : «Le climat des affaires en Algérie est encourageant pour l'investissement et le partenariat»

p. 7

SANTÉ
Tuberculose
Le vaccin est toujours en rupture de stock

Pages 14-15

DGSN

Le général-major Hamel donne le coup d'envoi d'une campagne de don de sang dans les rangs de la Sûreté nationale

p. 28

FOOTBALL

EQUIPE NATIONALE A'
Les locaux en mini stage dès aujourd'hui à Sidi Moussa

p. 26

MDN

LUTTE CONTRE LA CRIMINALITÉ
Un individu armé appréhendé par les éléments de l'ANP à Laghouat

p. 3

Météo



Régions Nord : 22° à Alger

Brume et nuages bas en début de matinée vers l'intérieur et dans les vallées, puis temps ensoleillé en cours de journée.

Les vents seront faibles à modérés.

La mer sera belle.

Régions Sud : 19° à Tamanrasset

Temps ensoleillé en cours de journée.

Les vents seront faibles à modérés avec soulèvements de sable locaux.

Max M in

Alger	22°	12°
Oran	18°	12°
Annaba	19°	12°
Béjaïa	18°	12°
Tamanrasset	19°	07°

Horaires des prières

Mardi 12 jumada al-oula 1436

Fajr	05:54
Dohr	13:01
Asr	16:13
Maghreb	18:45
Isha	20:06



TRAVAUX PUBLICS

Kadi reçoit l'ambassadeur de la République sud-africaine



Le ministre des Travaux publics, M. Abdelkader Kadi, recevra ce matin au siège du ministère, l'ambassadeur de la République sud-africaine Son Excellence M. Dennis Thokozani Dolmo.

LUNDI 9 MARS À L'AURASSI Cérémonie en l'honneur de femmes méritantes

A l'occasion de la Journée nationale de la Femme, le ministère de la Communication organise lundi 9 mars 2015 de 18h à 20h à l'hôtel Aurassi, une cérémonie de reconnaissance en l'honneur de femmes méritantes.



APN

Examen ce matin du projet de code pénal



L'Assemblée populaire nationale (APN) reprendra ses travaux ce matin en séance plénière consacrée à l'examen du projet de loi modifiant et complétant l'ordonnance 156-66 en date du 8 juin 1966 portant code pénal. Les travaux se poursuivront jeudi en séance plénière consacrée au vote du dit projet, a précisé dimanche un communiqué de l'APN.

ÉNERGIE

Yousfi à Djane

Le ministre de l'Energie, Youssef Yousfi, effectuera aujourd'hui, une visite de travail et d'inspection à Djane, wilaya d'Illizi.



TRANSPORTS

Ghoul à Boumerdès



Le ministre des Transports, le D' Amar Ghoul, effectuera aujourd'hui, une visite de travail et d'inspection dans la wilaya de Boumerdès.

CE MATIN AU HILTON Salon international des fournisseurs de produits et services pétroliers et gaziers

Le Salon international des fournisseurs de produits et services pétroliers et gaziers ouvrira ses portes aujourd'hui à l'esplanade de l'hôtel Hilton, Alger. L'édition 2015 verra une participation record de près de 500 exposants dont 220 entreprises étrangères représentant 25 pays et activant dans tous les secteurs inhérents à l'industrie pétrolière et gazière.



LE 8 MARS À LA SALLE HARCHA

Cheb Yazid en concert

A l'occasion de la Journée internationale de la femme, cheb Yazid, animera un concert dimanche 8 mars à partir de 13h30 à la salle Harcha Hassene.



MUSÉE NATIONAL DU MOUDJAHID Conférence historique sur la Femme



A l'occasion de la célébration de la Journée internationale de la Femme qui coïncide avec le 8 mars de chaque année, le musée national du moudjahid organise cet après-midi à partir de 14h, une conférence historique sur la Femme.

UNIVERSITÉ DE BATNA 70 enseignants reçoivent les clés de leurs logements de fonction



Les clés de 70 logements de fonction ont été attribuées, hier, à autant d'enseignants de l'université Hadj-Lakhdar de Batna, au cours d'une cérémonie présidée par les autorités locales, a-t-on constaté. Il a été souligné au cours de cette cérémonie, organisée à la faculté des sciences humaines, sociales et islamiques, que cette mise à disposition de logements est inscrite dans le cadre du programme du président de la République, Abdelaziz Bouteflika, en matière de réalisation de logements de fonction au bénéfice des enseignants du cycle supérieur. Le wali a fait état, à cette occasion, du lancement "depuis peu" des travaux de réalisation de 80 autres logements dans la commune de Djemaa au profit des enseignants universitaires exerçant dans la wilaya. De son côté, le recteur de l'université Hadj-Lakhdar, Tahar Abid, a indiqué à que les logements attribués au titre de cette première tranche sont des "appartements de 4 pièces offrant toutes les conditions de confort".

FORUM DES JOURNALISTES SPORTIFS (FJS)

Le président de la FAC invité ce matin à 10h

Le président de la Fédération algérienne de cyclisme (FAC), M. Rachid Fezouine, sera l'invité ce matin à partir de 10h du Forum des journalistes sportifs algériens (Fjs). La rencontre aura lieu à la salle de conférences de l'Office du Complexe olympique Mohamed-Boudiaf.



CE MATIN AU FORUM DE LIBERTÉ Conférence sur La chute des prix du pétrole

Le Forum du quotidien *Liberté* reçoit ce matin à partir de 11h l'expert pétrolier, Francis Perrin, pour animer une conférence-débat qui portera sur «La chute des prix du pétrole : causes et conséquences».

DEMAIN À LA PLACE KENNEDY Opération de don du sang

En application des directives du DGSN, la Sûreté de daïra de Bouzareah, organise demain mercredi 5 mars à partir de 9h, place Kennedy, El Biar, Alger, une opération de don du sang. Un geste noble qui honore la Sûreté nationale.

DEMAIN À L'ESJ

Séminaire sur la place de la femme dans les médias

L'Ecole supérieure de journalisme et des sciences de l'information de Ben Aknoun (ESJ), organise demain mercredi 4 mars, un séminaire national de deux jours qui portera sur la place de la femme dans les médias «Formation, exercice et perspectives».

PARLEMENT

18 projets de lois à l'ordre du jour

Les travaux de la session de printemps 2015 de l'Assemblée populaire nationale (APN) ont débuté, hier à Alger, en séance plénière présidée par Ali Hamel, vice-président de l'Assemblée.



PH : M. Naït Kaci

La séance d'ouverture s'est déroulée en présence du président du Conseil de la nation, Abdelkader Bensalah et du Premier ministre, Abdelfatah Sellal, ainsi que de membres du gouvernement.

Dix huit projets de lois figurent à l'ordre du jour de la session de printemps 2015 du parlement dont neuf ont été déposés précédemment auprès du bureau de l'Assemblée populaire nationale, a indiqué lundi un communiqué de cette institution. La mise à jour de l'ordre du jour est intervenue lors d'une réunion des bureaux des deux chambres du parlement conformément aux dispositions de l'article 16 de la loi organique n° 02/99 qui définit l'organisation de l'APN et du Conseil de la Nation et leur fonctionnement ainsi que les relations fonctionnelles entre les deux chambres du parlement et le gouvernement. La réunion a été présidée par le vice-président de l'APN, Ali Hamel, au nom du

président de l'APN, Mohamed Larbi Ould Khelifa, en présence du ministre des Relations avec le parlement, Khalil Mahi, représentant du gouvernement. Lors de cette réunion, le représentant du gouvernement a présenté l'ordre du jour de la session de printemps 2015 qui compte 18 projets de lois dont neuf ont été déposés précédemment auprès du bureau de l'APN. Il s'agit du projet de loi relatif au règlement budgétaire pour l'exercice 2012, du projet de loi amendant et complétant la loi relative à la pêche et l'aquaculture, le projet de loi relatif à la lutte contre la contrebande et un autre relatif aux activités et au marché du livre. Entre autres projets, figurent également un projet de loi fixant les règles générales de l'aviation civile, un projet de loi relatif au code pénal, un projet de loi relatif à la protection de l'enfance, un projet de loi sur les règles générales appliquées aux opérations d'import-export de la marchandise et un autre d'orientation sur la recherche scientifique et le développement technologique. L'ordre du jour comporte aussi neuf projets de lois qui pourraient être déposés au niveau du bureau de l'APN. Il s'agit du projet de loi portant organisation de la profession du commissaire prieur, de trois projets de loi portant institution de la médaille du courage de l'Armée nationale populaire (ANP), de la médaille de participation de l'ANP aux guerres du Moyen Orient 1967 et 1973 et de la médaille de l'ANP. Enfin, l'ordre du jour comporte un projet de loi relatif à la santé, un projet de loi relatif à la promotion de l'investissement et au développement de l'entreprise, un projet de loi relatif à l'organisation des entreprises économiques publiques, un projet de loi sur les activités de publicité et un projet de loi d'orientation sur l'éducation nationale.

MME BENGHEBRIT L'A ANNONCÉ HIER

Nouvelle rencontre entre le ministère de l'Education et les syndicats le 7 mars

Le ministre de l'Education nationale, Nouria Benghebrit, a annoncé hier à Alger une nouvelle rencontre avec les syndicats du secteur membres de la CSE, le 7 mars, pour examiner les problèmes en suspens, fustigeant l'exagération par certains médias du taux de suivi du mouvement de protestation.

"Une rencontre est prévue le 7 mars avec les syndicats membres de la coordination" pour discuter des problèmes demeurés en suspens, a précisé Mme Benghebrit dans une déclaration à la presse en marge de l'ouverture de

la session de printemps du Conseil de la nation, ajoutant que "les portes du dialogue sont toujours ouvertes avec le Conseil national autonome du personnel enseignant du secteur tertiaire de l'Education (CNAPESTE)".

Réaffirmant ses engagements pris lors des précédents rounds de dialogue avec les partenaires sociaux, la ministre a estimé qu'il n'était pas possible de satisfaire "toutes" les revendications exprimées par les syndicats de l'Education.

Concernant le mouvement de protestation engagé par le CNAPESTE,

Mme Benghebrit a précisé qu'il était faiblement et diversement suivi d'un établissement à l'autre, ajoutant que bien que limitée, cette grève "porte un coup au moral des élèves, notamment avec l'exagération par certaines chaînes de télévision du taux de suivi".

La ministre a, par ailleurs, annoncé l'organisation de réunions, jeudi prochain, entre les directeurs de l'Education à travers le territoire national et les représentants des syndicats pour se pencher sur les problèmes au niveau local". Les derniers rounds de négociations

entre la tutelle et les syndicats du secteur concernés par la grève avaient achoppé suite au refus par ces derniers de signer le procès-verbal de réunion en raison de leur rejet du point relatif à la rédaction d'une charte d'éthique et de stabilité. Il avait été convenu, lors de la réunion, de l'installation d'une commission composée de représentants du ministère de l'Education, des syndicats, du ministère des Finances et de la Direction générale de la Fonction publique, chargée de réexaminer le statut particulier des personnels de l'éducation nationale.

LUTTE CONTRE LA CRIMINALITÉ

Un individu armé appréhendé par les éléments de l'ANP à Laghouat

Un individu qui détenait un fusil de fabrication artisanale sans autorisation a été appréhendé dimanche par les éléments de l'Armée nationale populaire (ANP) relevant du secteur opérationnel de Laghouat (4e Région militaire), indiquait hier un communiqué du ministère de la Défense nationale. "Dans le cadre de la sécurisation des frontières et de la lutte contre la contrebande et le crime organisé, un détachement de l'Armée nationale populaire relevant du secteur opérationnel de Laghouat (4e Région militaire) a appréhendé, hier 1^{er} mars 2015, un individu qui détenait un fusil de fabrication artisanale sans autorisation, une quantité de mu-

nitions, une arme blanche et des objets militaires", précise le communiqué. "D'autre part et au niveau de la localité frontalière de Taleb Larbi, un autre détachement relevant du secteur opérationnel d'El Oued a saisi une quantité de 950 litres de carburant destinée à la contrebande", ajoute la même source. "Au niveau de la 5e Région militaire, des examens scientifiques ont mené à l'identification du cadavre d'un terroriste abattu par un détachement de l'Armée nationale populaire lors d'une opération menée à Kerkeria, dans la wilaya de Skikda", indique également le communiqué.

APS

GAZ DE SCHISTE**APRÈS UNE JOURNÉE DE VIOLENTES PROTESTATIONS Retour au calme à In-Salah**

• Le ministère de l'Intérieur affirme que les voies du dialogue sont toujours ouvertes

La ville d'In-Salah (750 km au nord de Tamanrasset) a retrouvé hier son calme après une journée (dimanche), marquée par de violentes protestations contre l'exploration du gaz de schiste, a appris hier l'APS de source locale. Une rencontre avait eu lieu dimanche soir entre les autorités sécuritaires locales et les représentants des protestataires lors de laquelle il a été convenu de ne plus recourir aux actes de violence, de saccage et d'incendie, a précisé la source.

L'action de protestation a repris sa forme pacifique par un sit-in devant le siège de la daïra d'In-Salah, a-t-on ajouté.

Le ministère de l'Intérieur et des collectivités locales a affirmé dimanche, dans un communiqué, suite aux incidents initiés par des jeunes opposés à l'exploration du gaz de schiste dans la ville d'In-Salah, que les voies du dialogue sont et resteront toujours ouvertes.

La protestation contre l'exploration du gaz de schiste a pris une tournure violente durant la journée de dimanche, au cours de laquelle des heurts ont eu lieu avec les forces de l'ordre, avant que les protestataires ne prennent pour cible plusieurs édifices publics, dont le siège de la daïra, l'agence de l'opérateur de téléphonie Mobilis, des structures de police, le parc de la commune, ainsi que la résidence du chef de daïra, selon la même source. Ces violences

ont fait plusieurs blessés à différents degrés dont 40 policiers, qui ont été pris en charge à l'hôpital d'In-Salah.

Le calme est également revenu au chef-lieu de wilaya de Tamanrasset, secoué aussi durant la journée de dimanche par des protestations, en signe de solidarité avec la population d'In-Salah.

Le ministère de l'Intérieur et des collectivités locales a affirmé dimanche, dans un communiqué, suite aux incidents initiés par des jeunes opposés à l'exploration du gaz de schiste dans la ville d'In-Salah, que les voies du dialogue sont et resteront toujours ouvertes.

Le protestation contre l'exploration du gaz de schiste a pris une tournure violente durant la journée de dimanche, au cours de laquelle des heurts ont eu lieu avec les forces de l'ordre, avant que les protestataires ne prennent pour cible plusieurs édifices publics, dont le siège de la daïra, l'agence de l'opérateur de téléphonie Mobilis, des structures de police, le parc de la commune, ainsi que la résidence du chef de daïra, selon la même source. Ces violences

Qui veut semer le doute et l'instabilité ?

Kamel Cherif

odeur de manipulation sinon comment expliquer qu'un simple sit-in se transforme en affrontements entre les forces de sécurité et les manifestants?

A l'évidence, l'exploitation de ces affrontements a tendance à être amplifiée pour présenter la situation comme étant grave, voire chaotique. C'est du déjà vu puisque à Ghardaïa, Ouargla, Béchar, Laghouat, et Bordj Badji Mokhtar pour ne citer que ces villes du Sud qui ont été déjà le théâtre de ce genre de manifestations. Autrement dit, les villes du Sud sont devenues les lieux de prédilection pour les semeurs de troubles.

À ce propos, Sellal avait affirmé que ces pêcheurs en eaux troubles avaient échoué de provoquer des manifestations et des émeutes à Alger et dans les autres villes du nord du pays, ce qui les a contraints de tenter d'allumer la mèche dans le sud du pays.

La persistance des manifestations à In Salah et les tentatives de les transformer en des mouvements violents contrastent avec la volonté de l'Etat de renforcer la stabilité et le front interne. Des ministères du gouvernement, des élus et des représentants de la société civile avaient pris langue avec les manifestants pour les rassurer quant aux études d'exploration sur le gaz de schiste.

Il est de ce fait inconcevable de croire que l'Etat qui a réalisé le projet du siècle, à savoir le transfert de l'eau de In-Salah vers Tamanrasset, pollue la nappe d'eau souterraine en exploitant le gaz de schiste.

AMAR GHOU L'A ANNONCÉ Vers la signature de 4 accords de partenariat entre l'Algérie et la France en mai

Le ministre des Transports Amar Ghoul a révélé hier à Alger que quatre accords de partenariat entre l'Algérie et la France pour la réalisation de plusieurs projets de transports en Algérie sont en cours d'élaboration et seront signés en mai 2015.

M. Ghoul a précisé à l'issue de sa rencontre avec le représentant spécial du ministre français des Affaires étrangères Jean Louis Bianco que cette réunion intervient en prévision d'une autre rencontre multisectorielle entre les parties algérienne et française qui aura lieu en mai.

Il a souligné à ce propos que quatre accords « importants » dans le domaine des transports routier et ferroviaire seront signés lors de cette rencontre. Le premier accord prévoit la création d'une joint-venture algéro-française chargée de l'exploitation, de la gestion et de la maintenance des téléphériques au niveau national, une mission assumée, actuellement, par des entreprises locales de transport urbain.

La nouvelle société qui regroupera l'entreprise du métro d'Alger et l'entreprise de transport urbain et suburbain d'Alger ainsi qu'une société française, se chargera de la réalisation des téléphériques à travers la création d'une unité de montage de ces appareils.

Ce partenariat permettra, selon M. Ghoul, de cerner les problèmes liés à la réalisation et à la gestion des téléphériques et d'améliorer les services d'autant que le secteur a tracé un grand nombre de projets pour doter plusieurs wilayas de ce mode de transport par câbles.

Le deuxième accord prévoit l'élargissement des activités de l'usine de montage et de maintenance des wagons de tramway à Annaba - fruit d'un partenariat entre le métro d'Alger, l'entreprise nationale de réalisation de matériels et équipements ferroviaires (Ferrovial) et la société française Alstom - à la fabrication de trains électriques et locomotives automatiques. L'usine permettra dans un premier temps de répondre aux besoins nationaux avant de s'orienter vers l'exportation, a précisé le ministre. Le troisième accord prévoit la réalisation de trois gares routières à Alger, Oran et Sétif dans le cadre d'un partenariat entre l'entreprise de transport routier et une société française dont le nom n'a pas été révélé. Concernant la formation et l'échange d'expérience, un accord sera signé pour la formation de compétences nationales aptes à diriger les grands projets. La rencontre du ministre avec le responsable français a permis aux deux parties d'évoquer les préoccupations de certaines entreprises françaises en Algérie.

M. Bianco a fait part de la volonté de la France à établir des partenariats à long terme avec l'Algérie à travers la réalisation de projets « structuels » qui permettent de répondre aux besoins de l'Algérie et d'investir le marché africain. Cette rencontre s'inscrit par ailleurs dans le cadre des réunions de la commission mixte économique franco-algérienne (Comefa) et de la commission gouvernementale mixte algéro-française de haut niveau, tenues en décembre dernier à Oran et Paris.

Lors de la deuxième session de la commission gouvernementale mixte de haut niveau qui s'est tenue à Paris, le 9 mars, neuf accords de coopération dans divers domaines dont l'agriculture, l'énergie, les transports, la recherche scientifique et la défense, ont été signés.

HAMID GRINE L'A AFFIRMÉ Des tribunaux internationaux saisis du parasitage de la radiodiffusion locale par des étrangers

Le ministre de la Communication, Hamid Grine, a affirmé hier à Skikda que des tribunaux internationaux ont été saisis au sujet des interférences des fréquences des radios nationales avec des radios étrangères. « L'Algérie a obtenu gain de cause et des procédures sont en cours pour mettre définitivement fin à ce problème d'ici à 2017, année qui verra notre pays venir à bout de la quasi-totalité des zones d'ombre affectant encore certaines régions », a précisé le ministre au cours d'une visite de travail à Skikda. Intervenant sur les ondes de la radio de Skikda, il a assuré que la stratégie adoptée « consiste à améliorer la diffusion radiophonique nationale ». Le ministre a signalé, à ce propos, que la wilaya de Skikda est confrontée à un « grand déficit en matière de couverture » avec un taux de 66 % bien en-deçà de la moyenne nationale qui est de l'ordre de 80 % et ce, en raison des zones d'ombre subsistant dans les communes de l'ouest de la wilaya. Pour y remédier, pas moins de 37 nouveaux émetteurs seront installés pour éléver ce taux de couverture à 98 % d'ici à fin 2016, a-t-il affirmé. Au cours d'un point de presse animé au siège de la wilaya, le ministre a, de nouveau, invité les journalistes à respecter les règles de la déontologie, à vérifier leurs sources et à éviter la publication d'informations « incertaines ».

Il a par ailleurs infirmé toute idée de création de télévisions par les journaux publics, soulignant que cinq chaînes privées sont actuellement agréées en Algérie et possèdent des bureaux.

Le ministre a également visité, au cours de sa tournée, un terrain de 500 m² réservé au projet de réalisation d'une maison de la presse de 12 bureaux à la cité Bouyaâla. Le projet, prévu en 18 mois, mobilise une enveloppe financière de 50 millions de dinars.

Algérie - Etats-Unis M. Bouchouareb appelle les entreprises américaines à diversifier leurs investissements en Algérie

Le ministre de l'Industrie et des mines Abdessalem Bouchouareb a appelé hier à Alger les entreprises américaines à diversifier leurs investissements en Algérie et à s'orienter vers les filières technologiques, réaffirmant l'engagement du gouvernement à améliorer davantage le climat des affaires.

« Notre ambition pour le développement industriel du pays est d'entrer dans les chaînes de valeur globales en convoitant les segments à haute intensité technologique et les entreprises américaines pourraient en bénéficier dans le cadre de partenariat de sous-traitance avec nos entreprises », a dit M. Bouchouareb lors d'une rencontre d'affaires algéro-américaine.

Il a ajouté que « l'excellence technologique et le pouvoir innovant exceptionnel de l'industrie américaine font que vos entreprises sont des partenaires de choix pour les entreprises algériennes », réaffirmant l'engagement du gouvernement à améliorer davantage le climat des affaires en Algérie.

« Nous visons à attirer des entreprises leaders dans un partenariat gagnant/gagnant mais aussi à offrir aux PME et à toutes les entreprises innovantes étrangères les conditions de leur épaulement dans notre pays », a-t-il insisté.

La rencontre d'affaires se tient parallèlement à une mission économique et commerciale américaine 1^{er} au 3 mars à Alger.

Pour sa part, le président du Conseil d'affaires algéro-américain, Ismaïl Chikhouna a indiqué que quatre nouveaux accords de partenariat algéro-américain, dans les domaines de l'agriculture et de l'énergie solaire, seront signés à l'issue de cette mission économique.

Ces accords portant sur différentes filières agricoles telles que la production de semences et l'élevage bovin mais aussi sur l'énergie solaire, seront conclus avec des entreprises algériennes publiques et



privées, a précisé M. Chikhouna à l'APS. Il a affirmé que beaucoup d'entreprises américaines étaient intéressées par le marché algérien compte tenu de ses potentialités en termes de ressource naturelles mais aussi du capital humain.

Un pôle biotechnologique à Sidi Abdellah en 2020

Des discussions sont en cours entre des entreprises algériennes et américaines pour délocaliser leurs activités en Algérie, croit-on en ce sens la création prochaine d'un hub biotechnologique spécialisé dans la recherche et de la formation dans le domaine des produits pharmaceutiques.

Ce pôle biotechnologique projeté à Sidi Abdellah (près d'Alger) à l'horizon 2020 a, d'ailleurs, fait l'objet dimanche de discussions « franches » entre opérateurs américains et représentants du ministère de la Santé, selon M. Chikhouna.

Selon lui, les deux parties visent à diversifier les relations économiques et à renforcer les investissements productifs hors hydrocarbures, estimant que le volume des investissements directs étrangers (IDE) américains en Algérie depuis 1986 a plus de 5 milliards de dollars, dominés par les hydrocarbures.

De son côté, le secrétaire d'Etat américain adjoint chargé des Affaires économiques et commerciales, Charles Rivkin a salué la volonté et l'engagement du gouvernement algérien à promouvoir le partenariat bilatéral affirmant la « disposition et l'engagement » des Américains à aider l'Algérie à diversifier son économie et à créer des emplois. « Je pense que nous commençons

un nouveau chapitre prometteur de nos relations économiques », s'est-il félicité ajoutant que l'agriculture, la santé et les TIC sont des domaines dans lesquels les deux parties peuvent développer leur coopération. Selon le responsable américain, si une amélioration mieux adaptée du climat des affaires en Algérie est menée, « beaucoup d'entreprises américaines vont venir encore », dit-il.

De son côté, le président du Forum des chefs d'entreprises (FCE) Ali Haddad, a défendu la règle 51/49 régissant l'investissement étranger en Algérie, et plaidé pour des partenariats gagnant/gagnant avec les entreprises américaines désirant s'installer en Algérie.

Pour sa part, le président de la Chambre du commerce arabo-américaine, M. David Hamad a estimé que « l'Algérie est le plus grand marché dans la région du Moyen-Orient et Afrique du Nord », ajoutant que « la baisse du volume des échanges commerciaux algéro-américains ne signifie pas un ralentissement des nos relations économiques ».

A rappeler que trois accords de coopération dans l'énergie, la santé et l'hôtellerie avaient été signés entre des entreprises algériennes et américaines à l'occasion de la semaine algérienne de l'investissement et des affaires « Doing business in Algeria » tenue fin octobre dernier à Chicago.

Actuellement, quelque 114 entreprises américaines sont implantées en Algérie et opèrent notamment dans le secteur des hydrocarbures et l'industrie pharmaceutique et dont 52 projets d'investissement direct étranger (IDE).

Des projets de partenariat en discussions dans l'énergie solaire et l'automobile



Des négociations sont menées entre des entreprises algériennes et américaines pour des projets de partenariat dans les domaines de l'énergie solaire et de l'automobile, a indiqué hier à Alger le président du Conseil d'affaires algéro-américain (USABC), Ismaïl Chikhouna.

Pour ce qui concerne l'énergie solaire, il s'agit de négociations entre le géant américain de fabrication de panneaux solaires First Solar, d'une part, et la Société nationale d'électricité et de gaz (Sonelgaz) et l'Entreprise nationale des industries électroniques (Enie), d'une autre part, a indiqué M. Chikhouna, en marge d'une rencontre d'affaires algéro-américaine.

Questionné par l'APS sur le contenu des ces discussions, le P-DG d'Enie, M. Djamel Bekkara, a indiqué que son entreprise avait proposé à First Solar d'investir communément pour la fabrication et l'installation de panneaux solaires en Algérie. « Nous sommes prêts à ce partenariat, nous attendons uniquement que ces discussions aboutissent avec cette firme américaine », a-t-il ajouté.

Quant au deuxième projet, il s'agit de discussions entre le groupe privé ETRIB Haddad avec le constructeur d'automobile Chrysler. Selon M. Chikhouna, le groupe algérien compte faire de l'assemblage de voitures Chrysler en Algérie et, éventuellement, leur production s'il arrive à conclure un accord avec le constructeur américain.

Dans son intervention lors de cette rencontre d'affaires algéro-américaine, le patron de l'ETRIB, Ali Haddad, et également président

du Forum des chefs d'entreprises (FCE), a souligné aux entreprises américaines que leur présence à cette rencontre, consacrée aux opportunités d'investissements en Algérie, traduit « la volonté commune de travailler ensemble, de construire des partenariats sérieux et durables et d'intensifier la coopération ». Néanmoins, a-t-il observé, « entre l'Algérie et les Etats-Unis, il n'est pas acceptable que le partenariat demeure au niveau où il est actuellement ».

Nous pouvons aller loin en travaillant avec confiance ».

Il a aussi tenu à préciser que la règle 51/49 régissant l'investissement étranger en Algérie est « un moyen utile pour concrétiser des partenariats fructueux ».

Il est à rappeler que quelque 114 entreprises américaines activent en Algérie notamment dans le secteur des hydrocarbures et la fabrication pharmaceutique.

C R I S E M A L I E N N E

La diplomatie algérienne à l'honneur !

La diplomatie algérienne vient de frapper un bon coup et réussir là où de grandes puissances internationales ont échoué.



Walid B.

Le paraphe de l'accord de paix et de réconciliation au Mali, intervenu dimanche dernier à Alger, constitue un nouveau succès pour l'Algérie et la conforte dans sa position immuable qui a toujours privilégié la voie du dialogue et de la concertation comme seule et unique solution dans le règlement des conflits et des crises.

Sous les orientations et les directives du Président de la République, Abdelaziz Bouteflika, la diplomatie algérienne a su s'imposer au plan international jusqu'à devenir un acteur incontournable sans lequel rien ne peut se décider lorsqu'il s'agit de la région et du giron dans lequel elle évolue.

Aujourd'hui, si les différentes parties en conflit au Mali fument le calumet de la paix, le mérite revient incontestablement à l'Algérie et cela

est reconnu par toute la communauté internationale qui n'a pas manqué de saluer le rôle de la diplomatie algérienne et rendre un hommage particulier au Président Abdelaziz Bouteflika.

Il s'agit, en fait, d'un nouveau jalonn marqué du sceau de la victoire pour une diplomatie qui a déjà fait ses preuves.

Le document signé vient couronner le long processus d'Algier et concrétiser le ferme engagement pour mettre fin à la crise au Mali par le dialogue. Il vient également sceller la réconciliation nationale dans le plein respect de l'intégrité territoriale, de l'unité nationale, et du caractère laïc et de la forme républicaine du Mali.

Pour le chef de la diplomatie algérienne, cet accord a toute la valeur d'une boussole «crédible et efficace» pour guider les parties maliennes vers la paix et la stabilité. M. Lamamra a rappelé que ce document

est le résultat d'un effort particulièrement laborieux, de recherche et de compromis pour une paix définitive au Mali, en exprimant l'espoir que l'accord de paix soit signé par toutes les parties maliennes très prochainement comme convenu.

Les différentes parties ont tenu à rappeler que le conflit dans le nord du Mali est né d'un problème politique qui a engendré l'instabilité et l'insécurité, en soulignant que ce conflit ne peut être résolu que par le dialogue et non par l'usage de la force.

En fin de compte, les parties au conflit ont su tirer profit des négociations d'Algier qu'elles ont considérée comme une opportunité unique et historique permettant de mettre fin à la crise qui secoue le pays et parvenir à un accord global et définitif qui relancera le développement au Mali y compris dans les régions du nord.

L'UA salue le paraphe à Alger de l'accord pour la paix et la réconciliation au Mali...

La présidente de la Commission de l'Union africaine (UA), Nkosazana Dlamini-Zuma, a salué dimanche le paraphe à Alger de l'accord de paix et de réconciliation au Mali.

Mme Dlamini-Zuma a exprimé, dans une déclaration, «la reconnaissance de l'UA au président de la République Abdelaziz Bouteflika, pour les efforts soutenus et les sacrifices consentis par l'Algérie, chef de file de la Médiation, en vue de promouvoir le retour de la paix et de la concorde au Mali».

Elle a exprimé également son «appréciation aux pays et organisations membres de l'équipe de la Médiation, pour leur engagement inlassable et leur contribution à l'avancée importante que représente le paraphe de l'accord».



L'Espagne satisfaite du rôle de l'Algérie dans l'Accord de paix



L'ambassadeur du royaume d'Espagne en Algérie, Alejandro Poñanco a salué, dimanche à Oran, le rôle de l'Algérie dans l'aboutissement du dialogue inter-malien à un accord de paix et de réconciliation, paraphé à Alger.

«Nous saluons le rôle qu'a joué l'Algérie dans le dialogue inter-malien, qui a abouti aujourd'hui à Alger par un accord de paix et de réconciliation», a déclaré à la presse l'ambassadeur espagnol, en marge d'un forum d'affaires entre les opérateurs économiques algériens et espagnols, initié par le Cercle de commerce et d'industrie algéro-espagnol.

«Les efforts menés par l'Algérie en direction de la paix et la réconciliation au Mali sont extrêmement importants, notamment pour la stabilité de la région qui est en situation difficile», a souligné le diplomate espagnol, notant le rapprochement des positions politiques des deux pays, dans le but de parvenir à une solution capable à mettre terme à la crise libyenne.

La Ligue arabe se félicite du paraphe de l'accord



La Ligue arabe s'est félicitée du paraphe dimanche à Alger de l'accord de paix et de réconciliation au Mali sous l'égide de l'Algérie.

Dans un communiqué, le secrétaire général de la Ligue arabe Nabil al-Arabi a salué "les efforts consentis ces derniers mois par la médiation algérienne pour le règlement de la grave crise au Mali et le retour de la stabilité dans la région", ce qui permettra, a-t-il dit, de se consacrer "au processus de développement et à la lutte contre le terrorisme et le crime organisé transnational".

M. al Arabi a appelé "tous les groupes militaires du Mali à adhérer immédiatement au processus de paix et à signer l'accord de paix et de réconciliation".

L'UE se félicite de l'accord de paix et de réconciliation

L'Union européenne (UE) s'est félicitée dimanche du paraphe à Alger de l'accord de paix et de réconciliation au Mali. «L'accord intervenu aujourd'hui à Alger représente une étape significative visant à instaurer une paix durable au Mali. A cette fin, les efforts déployés par l'Algérie depuis de nombreux mois - ainsi que ceux de tous les membres de la médiation à laquelle l'Union européenne appartient - ont permis de parvenir à un tel résultat», ont souligné la Haute Représentante de l'UE, Federica Mogherini, et la Commissaire à la coopération internationale et au développement, Neven Mimica, dans une déclaration.

L'ambassadeur français le qualifie d'«historique»

L'ambassadeur français en Algérie, Bernard Emié a qualifié d'«historique» l'accord de paix et de réconciliation au Mali paraphé dimanche à Alger et a appelé à sa mise en œuvre.



«L'accord trouvé sur le texte que les parties ont paraphé est un accord historique et marque de manière immédiate l'aboutissement heureux de négociations qui ont commencé il y a sept mois à Alger», a déclaré M. Emié, présent à la cérémonie de signature. Ce document «marque l'identification commune (...) des solutions qui doivent permettre à la population malienne de retrouver pleinement la paix, la stabilité, et de se consacrer à son développement», a-t-il soutenu, estimant que c'est «la meilleure réponse collective qu'adressent tous ceux qui rejettent le terrorisme». Il a salué «l'engagement, la ténacité et l'efficacité de la médiation algérienne, qui n'a pas ménagé ses efforts et qui a su, dès le début, gagner la confiance de tous les Maliens et fédérer les amis du Mali pour nous conduire là où nous sommes aujourd'hui».

APS

M. Lamamra s'entretient avec ses homologues de Hongrie et d'Albanie

Le ministre des Affaires étrangères, Ramtane Lamamra, s'est entretenu, lundi à Genève, respectivement avec ses homologues de Hongrie, Péter Szijjarto, et d'Albanie, Ditmir Bushati.

Les entretiens ont eu lieu en marge des travaux de la 28ème session du Conseil des droits de l'homme de l'ONU et de la Conférence du désarmement auxquels prend part l'Algérie.

Dans une déclaration à la presse, le ministre hongrois des Affaires étrangères et du Commerce a qualifié l'Algérie de partenaire économique «important» pour la Hongrie.

Le MAE albanaise, a, de son côté, indiqué avoir abordé avec son homologue algérien les voies et moyens de renforcer les relations bilatérales dans «tous les domaines».

Nécessité d'une lutte efficace contre les discriminations dans le monde



Les participants à la 28^e session du Conseil onusien des droits de l'homme ont plaidé lundi à Genève pour une lutte efficace contre les diverses formes de discrimination et de préjugés, comme le racisme et l'islamophobie.

Le président de l'Assemblée générale de l'Onu, Sam Kutesa, a indiqué que les diverses formes de discrimination et de préjugés «devaient être combattues», comme le racisme et l'islamophobie.

Il a déclaré, dans un message vidéo, que grâce à ses divers mécanismes, le Conseil pourrait contribuer à promouvoir les droits des personnes les plus menacées, comme les femmes, les migrants, les enfants et les personnes handicapées.

De son côté, le secrétaire général des Nations unies, Ban Ki-moon, a indiqué que le monde était confronté à de «graves violations» des droits humains tels «la discrimination, l'inégalité et l'extrémisme violent».

«Les Nations unies possèdent les outils pour agir de manière préventive contre ces fléaux», a-t-il souligné, déplorant, toutefois, «l'absence de consensus politique entre les Etats pour endiguer ces problèmes».

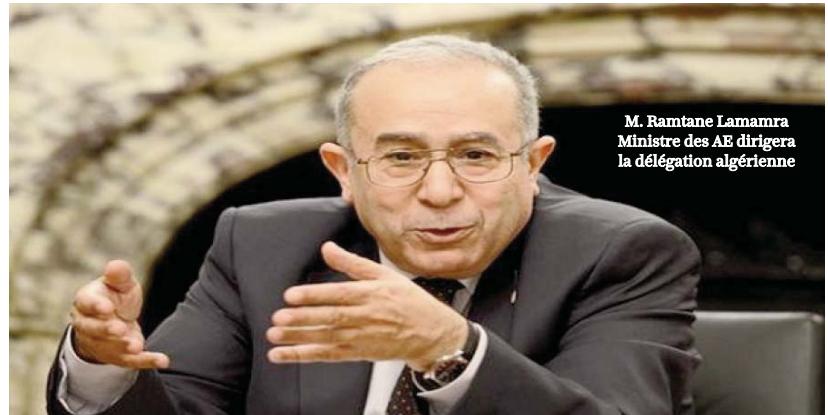
Le secrétaire général de l'ONU a indiqué que les actions «précoce» visant à prévenir les conflits et protéger les droits de l'homme, permettent de «renforcer la souveraineté et non pas de la défier ou de la limiter». Il a également relevé que «des graves violations des droits de l'homme affaiblissent la souveraineté d'un pays».

Le Haut Commissaire des Nations unies aux droits de l'homme, Zeid Ra'ad Al Hussein, a noté, pour sa part, que malgré les engagements «clairs» pris par les Etats membres pour le respect des principes de la Charte des Nations unies, «les droits humains ont été ignorés et violés, parfois à un degré choquant».

M. Zeid a exhorté les Etats à aligner leurs actions avec les recommandations du Conseil des droits de l'homme et ses mécanismes et à les concrétiser sur le terrain. Le chef du département fédéral des affaires étrangères de la Suisse, Didier Burkhalter, a plaidé, quant à lui, en faveur d'un soutien des Etats à prendre leurs responsabilités pour réagir aux violations des droits de l'homme et à les prévenir.

Il a considéré ainsi que la liberté d'expression est «restreinte», la censure et l'autocensure «se propagent», l'intolérance se répand, et que le dialogue et la compréhension mutuelles «cèdent devant les préjugés».

28^{ÈME} SESSION DU CONSEIL DES DROITS DE L'HOMME DE L'ONU Début des travaux à Genève



M. Ramtane Lamamra
Ministre des AE dirigera
la délégation algérienne

Les travaux de la 28^e session des pays membres du Conseil des droits de l'Homme des Nations unies, dont l'Algérie, ont débuté hier à Genève (Suisse).

Le ministre des Affaires étrangères, Ramtane Lamamra, qui dirige la délégation algérienne aux travaux du Conseil, interviendra au segment du Haut niveau qui se déroule du 2 au 5 mars. Plusieurs thèmes seront débattus lors la réunion du Conseil comme le renforcement de la coopération internationale dans le domaine des

droits de l'Homme et la promotion de l'intégration des droits de l'Homme dans les activités de l'ensemble du système des Nations unies.

Un rapport sur la lutte contre l'intolérance, les stéréotypes négatifs, la stigmatisation, la discrimination, l'incitation à la violence et la violence visant certaines personnes en raison de leur religion ou de leur conviction sera présenté au Conseil.

La situation des droits de l'Homme en Palestine et dans les autres territoires arabes occupés sera débattue par le Conseil ainsi que les crises au Mali, en Syrie et en Libye.

Le Conseil des droits de l'Homme est un organe intergouvernemental

subsidiare de l'ONU composé de 47 pays membres, dont l'Algérie.

Le Conseil a été créé par l'Assemblée générale de l'ONU, le 15 mars 2006, avec le but principal d'aborder des situations de violations des droits de l'Homme et d'émettre des recommandations à leur encontre. Par ailleurs, M. Lamamra interviendra à la Conférence du désarmement de l'ONU (du 2 au 6 mars) qui regroupe actuellement 65 Etats membres des Nations unies.

La Conférence du désarmement de l'ONU a été constituée en 1979 en tant qu'instance multilatérale unique de la communauté internationale pour les négociations dans le domaine du désarmement.

L'Algérie s'est attelée à l'amélioration de la jouissance de tous les droits de l'Homme



L'Algérie s'est attelée à l'amélioration de la jouissance de tous les droits de l'Homme dans le cadre de l'*«Examen périodique universel»* initié par le Conseil des droits de l'homme des Nations unies, a-t-on indiqué de source proche de la délégation algérienne.

«L'Algérie, qui compte parmi les premiers pays ayant fait l'objet de l'Examen dans le cadre de l'*Examen périodique universel* (en 2008 et 2012), s'est attelée, depuis lors, à concrétiser les recommandations qu'elle a acceptées en vue de l'amélioration de la jouissance de tous les droits de l'Homme», a-t-on précisé de même source. En 2012, l'Algérie a présenté un rapport sur les droits de l'homme devant l'*Examen périodique universel* et indiqué avoir réalisé, depuis la soumission de son premier rapport le 14 avril 2008, d'«importantes avancées en matière d'élargissement des espaces de liberté et de respect des droits de l'Homme».

Pour l'Algérie, l'*Examen périodique universel* est un «outil privilégié d'évaluation et d'amélioration de la situation des droits de l'Homme dans le monde».

L'Algérie entretient, en outre, «une coopération permanente» avec toutes les procédures spéciales du Conseil des droits de l'Homme, a-t-on souligné, rappelant que «c'est dans cet esprit qu'elle a lancé, en mars 2010, une invitation à sept détenteurs de mandats thématiques pour des visites de travail en Algérie».

Parmi les sept rapporteurs invités en Algérie, quatre ont déjà effectué des visites dans le cadre de l'*Examen périodique universel* et dont «des observations pertinentes, qui relèvent de leurs mandats respectifs, ont fait l'objet d'un examen attentif des pouvoirs publics».

La dernière visite en Algérie d'un rapporteur est celle effectuée du 27 janvier au 3 février 2015 par le rapporteur en charge du mandat sur le droit à l'éducation. Les trois autres rap-

porteurs spéciaux, invités par l'Algérie en 2010 (droit à l'alimentation, droit à l'accès à l'eau potable et à l'assainissement et le droit de jouir du meilleur état de santé physique et mentale), sont attendus durant l'année 2015 et début 2016, a-t-on fait savoir.

L'Algérie, qui est membre fondateur du Conseil des droits de l'Homme créé en 2006, a participé à l'élaboration de l'ensemble des règles de fonctionnement de ce dernier.

«C'est en reconnaissance du rôle de la qualité de la contribution de l'Algérie aux délibérations du Conseil que l'Algérie a été désignée par la présidence du Conseil comme coordinateur pour les processus de ré-examen de cet organe à Genève et à New York», a-t-on indiqué.

Parmi les sept rapporteurs invités en Algérie, quatre ont déjà effectué des visites dans le cadre de l'*Examen périodique universel* et dont «des observations pertinentes, qui relèvent de leurs mandats respectifs, ont fait l'objet d'un examen attentif des pouvoirs publics».

Le Haut Commissaire des Nations unies aux droits de l'homme, Zeid Ra'ad Al Hussein, a noté, pour sa part, que malgré les engagements «clairs» pris par les Etats membres pour le respect des principes de la Charte des Nations unies, «les droits humains ont été ignorés et violés, parfois à un degré choquant».

M. Zeid a exhorté les Etats à aligner leurs actions avec les recommandations du Conseil des droits de l'homme et ses mécanismes et à les concrétiser sur le terrain. Le chef du département fédéral des affaires étrangères de la Suisse, Didier Burkhalter, a plaidé, quant à lui, en faveur d'un soutien des Etats à prendre leurs responsabilités pour réagir aux violations des droits de l'homme et à les prévenir.

Il a considéré ainsi que la liberté d'expression est «restreinte», la censure et l'autocensure «se propagent», l'intolérance se répand, et que le dialogue et la compréhension mutuelles «cèdent devant les préjugés».

Le secrétariat du Conseil des droits de l'Homme est assuré par le Haut Commissariat des Nations unies aux droits de l'Homme (Hcdh).

Le Conseil des droits de l'Homme de l'ONU, un organe subsidiaire de l'Assemblée générale, se réunit en trois sessions par an (mars, juin et septembre) et peut aussi tenir des sessions extraordinaires.

Le Conseil est un forum dont le rôle consiste principalement à empêcher les violations des droits de l'Homme notamment les violations flagrantes et systématiques, à protéger les personnes vulnérables, à dénoncer les auteurs de ces violations et à promouvoir la coordination efficace et la prise en compte des droits de l'Homme dans l'ensemble du système des Nations unies. Il se compose de 47 membres, dont 13 Etats africains.

Les Etats sont élus au scrutin secret à la majorité des membres de l'Assemblée générale des Nations unies pour un mandat de trois ans et éligibles pour un maximum de deux mandats consécutifs.

APS

Les Etats-Unis veulent aider l'Algérie à diversifier son économie

Le secrétaire d'Etat américain adjoint chargé des Affaires économiques et commerciales, Charles Rivkin, a affirmé lundi la disponibilité des Etats-Unis à accompagner l'Algérie dans sa démarche de diversification de son économie.

«Je suis ici (en Algérie) pour essayer de trouver les moyens de faire avancer les affaires économiques entre nos deux pays. Mais nous allons également essayer d'aider le gouvernement algérien à la diversification de l'économie», a déclaré M. Rivkin dans un entretien accordé à l'APS, en marge d'une rencontre d'affaires algéro-américaine.

M. Rivkin, qui conduit avec l'assistance du secrétaire d'Etat américain aux affaires du Proche-Orient, Mme Anne Patterson, une délégation composée d'une trentaine de dirigeants d'entreprises américaines, a émis le souhait de voir les relations économiques algéro-américaines se développer à travers la concrétisation de nouveaux partenariats dans différents secteurs.

«Il y a beaucoup de secteurs de l'économie algérienne qui suscitent l'intérêt des sociétés américaines, notamment les infrastructures, l'agriculture, les télécommunications, l'énergie et les transports», précise-t-il. Il a également relevé le niveau jamais atteint des importations algériennes en provenance des Etats-Unis en 2014, qui s'étaient établies à 2,6 milliards de dollars, en hausse de 45%.

Pour ce haut responsable du département d'Etat américain, les compagnies américaines de l'industrie pharmaceutique affichent aussi un grand intérêt pour les opportunités offertes par le marché algérien dans cette filière, citant projet du pôle de biotechnologie en cours de réalisation à la ville nouvelle de Sidi Abdallah (Alger).

«Les opérateurs américains de l'industrie pharmaceutique s'intéressent beaucoup au marché algérien et pourraient bien travailler ici en Algérie», avance-t-il, tout en signalant l'importance accordée par les investisseurs américains quant à la protection des droits de propriété industrielle.

«Néanmoins, ce secteur (pharmaceutique) est propice pour l'investissement et



Le secrétaire d'Etat américain adjoint chargé des Affaires économiques et commerciales, Charles Rivkin

nous travaillons avec le gouvernement algérien et les sociétés américaines» pour concrétiser les opportunités d'affaires dans ce secteur, poursuit-il.

Pour rappel, l'Algérie et les Etats-Unis sont déjà liés par deux accords de partenariat dans le domaine de l'industrie pharmaceutique. Le premier porte sur la création du pôle biotechnologique de Sidi Abdallah dont le projet d'accord avait été signé en juin dernier à San Diego (Californie) par le laboratoire algérien de contrôle des produits pharmaceutiques et par la Fondation américaine des industriels et de la recherche pharmaceutiques (PhRMA, siège à Washington DC), couronnant un processus initié en 2011.

Le deuxième accord concerne une joint-venture de partenariat conclu en octobre dernier à Chicago entre la société CIAL

Pharma, filiale du groupe privé ETRHB, et la firme américaine de systèmes de radiothérapie Varian.

Interrogé sur le projet de création d'une ligne aérienne reliant directement l'Algérie aux Etats-Unis, M. Rivkin note que la partie américaine souhaite la conclusion d'un accord «Open Sky» avec l'Algérie. «Il y a déjà 110 accords Open Skies conclus entre les Etats-Unis et plusieurs pays de différents continents. Et ce serait formidable si nous pouvions parvenir à un tel accord avec l'Algérie... Nous allons essayer de le conclure», a-t-il renchéri, ajoutant que cette question est prévue lors de sa rencontre avec le ministre des Transports.

«Je pense vraiment qu'une ligne directe nous permettra d'augmenter le volume des échanges économiques» entre les Etats-Unis et l'Algérie, souhaite M. Rivkin.

ALGÉRIE-TUNISIE

Les banques appelées à booster l'investissement pour développer les régions...

Les participants à une rencontre de concertation sur «la stratégie de développement des régions frontalières entre la wilaya d'El-Oued (Algérie) et le gouvernorat de Tozeur (Tunisie), ont mis l'accent, lundi à El-Oued, sur la nécessaire implication des institutions bancaires, publiques notamment, dans la promotion de l'investissement, afin d'impulser le développement dans ces zones frontalières. Les opérateurs économiques ayant pris part au «débat ouvert» sur l'enrichissement et l'identification des segments de coopération et de partenariat, en prévision d'un jumelage entre les deux wilayas, ont appelé les institutions bancaires à se mettre au diapason des attentes des investisseurs, en vue de leur permettre de contribuer efficacement à la promotion de l'industrie, en tant que levier de développement de l'économie nationale.

Dans son intervention, le wali d'El-Oued, Salah El-Affani, a indiqué que les institutions bancaires sont, à ce titre, tenues de répondre aux attentes de l'investisseur, notamment par l'amélioration du service public et la facilitation des procédures administratives et des prestations accordées aux promoteurs économiques. M. El-Affani a estimé que ces banques constituent sont devenues, au regard de leurs pratiques bureaucra-

tiques, une pierre d'achoppement à même d'entraver la poursuite et la dynamisation de l'investissement dans la région, ajoutant que «de telles situations doivent changer, en vue de préparer le terrain à la concrétisation du projet de partenariat entre l'Algérie et la Tunisie».

Le directeur de la chambre du commerce et de l'industrie CCI-Souf,

Abdelkader Saidi, a présenté, de son côté, un exposé succinct sur les opportunités et domaines d'échanges existant entre les deux pays en général, et entre les wilayas d'El-Oued et de Tozeur en particulier, notamment dans les domaines économique, industriel et agricole et dans la formation universitaire et professionnelle.

Les représentants des secteurs de l'université, de la formation et de l'agriculture ont, pour leur part, identifié des opportunités de partenariat susceptibles de contribuer à l'impulsion de l'action de développement dans ces deux régions frontalières voisines.

Cette rencontre de concertation sur la stratégie de coopération pour le développement des zones frontalières entre la wilaya d'El-Oued (Algérie) et le gouvernorat de Tozeur (Tunisie), intervient dans le sillage des rencontres d'enrichissement de l'agenda de la rencontre préliminaire ayant regroupé, dernière-

ment dans la commune de Taleb Larbi (El-Oued), les walis des deux régions concernées, MM. Salah El-Affani et Mohamed El-Mansouri, dans le cadre de la préparation du projet de jumelage entre El-Oued et Tozeur.

Dans le but d'identifier les domaines de coopération et de partenariat entre les deux régions, il a été procédé à la mise en place de trois ateliers techniques, dont le premier est chargé des affaires sociales et de l'examen d'éventuels échanges aux plans culturel, touristique, médical, sportif et de formation. Le second atelier concerne l'étude des affaires économiques, l'industrie, le développement, les échanges commerciaux et l'échange d'expériences en matière de création de petites et moyennes entreprises.

Le domaine de l'agriculture, notamment les voies de développement de l'investissement agricole entre les deux wilayas, a été confié au troisième atelier.

Le ministre d'Etat, ministre de l'Intérieur et des Collectivités locales, Tayeb Belaïz, avait appelé, lors de la commémoration du 57^e anniversaire des événements de Sakiet Sidi Youssef, à l'ouverture de canaux de partenariat dans tous les domaines, entre les deux pays frères, au regard de la dimension historique et socioculturelle profonde de leur relation.

...Quatre gouverneurs tunisiens à Tébessa pour réactiver les accords de coopération

Une délégation tunisienne composée de quatre gouverneurs s'est déplacée, lundi à Tébessa, où elle a rencontré le wali, Mabrouk Beliouz, dans le cadre de la volonté commune de réactiver les accords de coopération. Il a notamment été question, à ce titre, avec les gouverneurs de Kasserine, d'El Kef, de Tozeur et de Gafsa, des accords liés à la lutte contre le terrorisme, la contrebande et la pauvreté, a déclaré le wali de Tébessa à l'issue de



la réunion. La mise en œuvre des accords, conclus dernièrement entre les ministres de l'Intérieur des deux pays, le 8 février dernier à Sakiet Sidi Youssef, et les différents accords concernant l'économie, l'agriculture, l'industrie et la

mobilité des personnes ont également été examinés, a ajouté M. Beliouz.

Selon ce responsable, l'un des gouverneurs tunisiens a souhaité, au cours de la rencontre, la création de «centres industriels communs», d'une «banque

algéro-tunisienne pour le financement des investissements des deux côtés de la frontière» et la «suppression de la taxe d'entrée en application des orientations des chefs d'Etat des deux pays».

Les gouverneurs tunisiens ont également appelé à faire de la bande frontalière séparant les deux pays «une zone de libre échange» et plaidé pour «un partenariat pragmatique et efficace au moyen de la création de commissions sectorielles communes».

Les questions en relation avec le développement des collectivités tunisiennes et algériennes concernées, ainsi que la coopération sécuritaire, ont été débattus au cours de cette réunion qui s'est déroulée à huis clos.

ALGÉRIE-ESPAGNE

«Le climat des affaires en Algérie est encourageant pour l'investissement et le partenariat»

Le climat des affaires en Algérie est encourageant pour l'investissement et le partenariat, a estimé, lundi à Oran, l'ambassadeur du royaume d'Espagne en Algérie, Alejandro Polanco Mata.

«Le climat des affaires en Algérie est encourageant pour l'investissement et le partenariat, faisant que beaucoup d'opérateurs économiques de mon pays oeuvrent à saisir les opportunités d'investissement dont dispose le pays», a souligné le diplomate espagnol, lors du Forum du groupe de presse «Ouest Tribune» auquel il a été invité.

«Le bureau commercial de l'ambassade d'Espagne en Algérie est celui qui enregistre le plus grand nombre de demandes d'informations sur les opportunités d'investissement et de partenariat, sur la totalité du réseau des bureaux commerciaux de toutes les ambassades du Royaume à l'étranger», a signalé l'ambassadeur. Il a également mis l'accent sur la croissance du tissu des PME en Algérie, notant que le partenariat entre les opérateurs privés des deux pays se fait d'une manière «très souple et fluide». M. Polanco Mata a, en outre, souligné l'importance du développement des relations économiques, jugées «déjà satisfaisantes», ainsi que la qualité des relations politiques et diplomatiques stratégiques entre les deux pays, appelant à saisir les différentes atouts dont la proximité géographique.

Sur le plan de la prospection des investissements et des opportunités de partenariat en Algérie, M. Polanco a évoqué certains filières, considérées prioritaires par les opérateurs espagnols dont l'agriculture, l'industrie de l'agroalimentaire, le transport, l'hydraulique et le bâtiment, tout en signalant la possibilité d'un partenariat «très important» dans le domaine touristique. Par ailleurs, le diplomate espagnol a salué la qualité de la coopération algéro-espagnole dans les domaines de la lutte contre le terrorisme et la gestion des flux migratoires, la qualifiant de «coopération de haut niveau».



APS

PRODUITS AGRICOLES : SELON M. BENYOUNÈS Des perturbations dans l'approvisionnement à l'origine de la hausse des prix

Des perturbations dans l'approvisionnement des marchés conjuguées à une forte demande sont à l'origine de la hausse des prix enregistrée ces dernières semaines sur les produits agricoles frais, a estimé lundi à Alger le ministre du Commerce Amara Benyounes.

«Il existe quelques déséquilibres dans les prix de certains produits alimentaires notamment ceux de produits agricoles frais, mais la hausse enregistrée ces derniers temps est due aux perturbations météorologiques ce qui a provoqué une diminution dans l'approvisionnement», a-t-il indiqué à la presse en marge de l'ouverture de la session de printemps de l'Assemblé populaire nationale (APN).

Les prix des fruits et légumes connaissent depuis quelques semaines une hausse considérable parallèlement à une diminution dans l'approvisionnement en certains produits agricoles, selon le ministre.

Rappelant que les prix étaient «libres» et que c'est le marché qui les fixe selon la



loi de l'offre et la demande, M. Benyounes a expliqué la faiblesse de l'approvisionnement par les mauvaises conditions climatiques enregistrées récemment ce qui s'est traduit par une baisse de l'offre et une hausse des prix. M. Benyounes a toutefois estimé que les prix sont en baisse par rapport à l'année précédente.

Il a, dans ce sens, souligné le rôle important des services de contrôle dans

l'éradication de la spéculation.

Par ailleurs, le ministre a réaffirmé que le gouvernement «n'envisage pas de revenir sur sa politique de subvention des produits de grande consommation» même si l'Etat oeuvre à rationnaliser les dépenses dans le contexte de la chute des prix du pétrole. «L'adhésion de l'Algérie à l'Organisation mondiale du commerce (OMC) n'aura aucun impact sur la politique des



L'Unep réaffirme son engagement à participer à la promotion de la production nationale

L'Union nationale des entrepreneurs publics (Unep) a réaffirmé lundi son engagement à participer à toutes les actions de nature à promouvoir la production nationale et à en assurer la protection, dans une conjoncture marquée par une chute des prix du pétrole, lors d'une séance ordinaire de cette organisation patronale.

Selon un communiqué de l'Unep, les membres du bureau ont mis l'accent sur leur «engagement à participer à toutes les actions de nature à promouvoir la production nationale, sur la base de mesures réglementaires devant conduire à l'assainissement de l'environnement de l'entreprise algérienne et des engagements auxquels elle a souscrit dans le pacte national économique et social de croissance».

Parmi les moyens mobilisés pour atteindre les objectifs de croissance visés par les pouvoirs publics, figure l'encadrement de la sous-traitance, le développement et l'intégration des PME, la création de passerelles entre le secteur public et le secteur privé et la mise en place de mécanismes de renforcement des capacités d'études et d'expertises algériennes», indique-t-on de même source. Tout en rappelant que la préparation de la relève dans le secteur public économique est «une nécessité vitale», l'Unep recommande la mise en œuvre d'un programme de formation en management et d'un cadre approprié pour renforcer le partenariat Entreprises-Universités.

La réhabilitation des entreprises publiques et leur rôle dans la réussite des plans de développement sectoriels et de restructuration du secteur public marchand, nécessite, selon l'Unep, une participation soutenue et permanente de ses membres, à toutes les initiatives de concertation dans l'intérêt de l'économie nationale vouée à se libérer de plus en plus de la dépendance aux hydrocarbures». En ce sens, cette organisation confirme «son engagement à œuvrer pour que les entreprises publiques mobilisent toutes leurs capacités afin d'assurer l'approvisionnement du marché national en produits conformes aux normes requises et de conduire les programmes d'investissements en cours dans les meilleures conditions de réalisation». Pour ce faire, et afin de partager ses réflexions avec les entreprises publiques, l'Unep doit convoquer une assemblée générale afin de définir un programme d'actions «à la mesure des défis qui se posent à l'économie nationale dont la relance dépend, dans une large mesure, des entreprises algériennes et de leurs capacités à s'adapter aux mutations actuelles et futures».

SAISON ESTIVALE 2014

Plus de 100 millions d'estivants ont fréquenté les côtes algériennes

Plus de 100 millions d'estivants ont fréquenté les côtes algériennes durant la saison estivale écoulée contre plus de 60 millions en 2013, a indiqué lundi à Alger, le secrétaire général du ministère du Tourisme et de l'Artisanat, Ahmed Abdallah Kaci.

Ce nombre s'est déversé sur les 381 plages autorisées à la baignade qui comptent les 14 wilayas côtières du pays, a ajouté le même responsable qui intervenait à l'ouverture de la rencontre régionale des wilayas côtières du Centre, en préparation de la prochaine saison estivale. Faisant le bilan de l'exercice précédent, M. Kaci a ajouté que les pouvoirs publics avaient consacré 48 millions de DA pour animer la saison estivale écoulée, de même que 36 millions de DA pour l'organisation de foires et autres salons de l'artisanat ayant profité à pas moins de 1.084 artisans. S'agissant de la future saison, l'intervenant a mis en avant les «potentialités importantes» dont disposent les wilayas du Centre du pays en matière de tourisme balnéaire, notant l'existence de 214 plages, dont 156 autorisées à la baignade.

Il a souligné, à ce propos, la nécessité de valoriser ces atouts naturels dans le sens d'un développement du tourisme bal-



néaire, citant une série de mesures pour ce faire. Il s'agit notamment de la poursuite des études des plans et des travaux d'aménagement touristique des plages ouvertes à la baignade, de l'encouragement des investissements dans le balnéaire ainsi que la garantie de la sécurité des plages, autant sur les plans de la santé des usagers que du respect de l'environnement.

L'intervenant a, en outre, cité l'impératif d'encourager l'octroi des concessions pour l'exploitation des plages aux établissements hôteliers et touristiques ainsi qu'aux personnes qualifiées afin d'assurer des services de «meilleure qualité».

M. Kaci a relevé, par ailleurs, l'exigence de mettre en place des accès aux plages,

ainsi que des espaces de distraction et de loisirs dans ces enceintes, notamment des ports de plaisance.

Il a également préconisé des dispositions afin de mieux accueillir les vacanciers non-résidents en Algérie et ce, au niveau des lieux d'entrées (ports, aéroports, postes frontaliers, etc.).

La mise en place d'un plan de transport spécial «saison estivale», l'organisation de foires et autres salons de promotion de l'artisanat, ainsi que le renforcement des mesures de contrôle de la qualité de l'eau de mer sont les autres mesures et recommandations citées par le représentant de la tutelle. Il en est même pour la nécessité d'assurer une sécurité au niveau de toutes les plages ouvertes aux estivants, l'intensification des dispositions de contrôle des établissements hôteliers, lieux de restauration ainsi que les divers commerces durant la saison estivale.

La rencontre régionale des wilayas côtières du centre est la troisième du genre organisée en collaboration avec le ministère de l'Intérieur et des

Collectivités locales en vue de préparer la prochaine saison estivale à la lumière des bilans des exercices précédents.

INVESTISSEMENT

10 000 projets lancés en 2014

Plus de 10.000 projets d'investissement ont été lancés en Algérie durant l'année 2014, a affirmé, dimanche à Oran, la secrétaire générale du ministère de l'Industrie et des Mines.

«L'Algérie a enregistré durant l'année 2014 une nette évolution du taux de lancement de projets d'investissement de 28% par rapport à l'année 2013», a déclaré Mme Rabia Kherfi, à l'ouverture du premier forum d'affaires entre les entreprises algériennes et espagnoles, initié par le Cercle de commerce et d'industrie algéro-espagnol.

Ces investissements ont porté sur la création d'entreprises productives de valeur ajoutée dans plusieurs domaines, notamment industriel, et l'extension d'autres existantes, a-t-on indiqué, soulignant qu'ils étaient en totalité de l'ordre de plus de 2 milliards DA, dont 1,5 milliard DA dans le cadre de projets de partenariat avec des étrangers, soit 62 % du coût global.

Pour ce qui est de l'extension, les projets d'investissement d'un taux de 60% ont porté notamment sur le développement des capacités productives, l'introduction des



technologies modernes et l'acquisition de connaissances et d'outils en vue de placer davantage ces entreprises sur les marchés nationaux et internationaux, a expliqué la même responsable.

«Ces projets ont touché plusieurs segments d'activités dont l'agroalimentaire, l'industrie pharmaceutique, la chimie et la sidérurgie», a précisé Mme Kherfi, faisant re-

marquer que ces résultats «renseignent sur l'amélioration constante du climat d'affaires en Algérie», notamment le partenariat avec les opérateurs étrangers.

«Ce climat est le fruit de plusieurs mesures prises par l'Etat, dans le but de faciliter l'investissement, notamment par l'allègement et l'assouplissement des procédures», a-t-elle souligné dans ce contexte.

De son côté, l'ambassadeur d'Espagne en Algérie, Alejandro Polanco, a exprimé la volonté de son pays à accroître les relations économiques bilatérales, indiquant que l'Espagne est le premier partenaire économique de l'Algérie avec un total d'échanges de près de 15 milliards de dollars dont plus de 9 milliards de dollars représentent les exportations de l'Algérie vers son pays. Marquée par la participation de près de 200 opérateurs économiques algéro-espagnols, cette rencontre, de deux jours, se veut un espace d'échanges et de prospection en vue d'intensifier le partenariat bilatéral par des projets d'investissement créateurs de richesse et de valeurs économiques gagnant-gagnant.

APS

SALON DE L'AGRICULTURE DE PARIS

Toujours du monde !

Même si le score de fréquentation du public n'est pas un nouveau record, le Salon de l'agriculture de Paris a clôturé hier sa 52^e édition après avoir attiré tout de même plus de 691000 visiteurs, sans compter tous les ténors de la politique française.



Par CEM

Moment de convivialité paysanne en plein cœur de la capitale française, l'événement reste le rendez-vous préféré des Français. Durant les deux derniers jours avant la clôture, l'équipe de DK News de Paris a sillonné les allées du salon pour y rencontrer une foule nombreuse et notamment de nombreuses familles d'Algériens résidents en France, venues avec leurs enfants pour leur faire découvrir les richesses du monde paysan.

A l'instar d'Amirouche, taxieur à Paris, venu avec sa femme et ses enfants passer une journée entière au salon, et pas peu fier d'avoir pu faire voir à ses enfants des poules, des vaches, et particulièrement la mascotte de ce salon, le taureau Fétard qui s'impose à la vue avec son poids de 1890 kilos.

Hormis cela, les organisateurs semblent satisfaits du résultat obtenu par cette 52^e édition même si des facteurs sociopolitiques ont contribué à ralentir l'affluence du public. «Trois inconnues pesaient sur le bon déroulement du Salon, le plan Vigipirate, la tension parmi les éleveurs et la baisse du pouvoir d'achat des visiteurs», expliquait sur le site lefigrao.fr, le président du Salon, Jean-Luc Poulaïn.

Le chapitre politique, comme de tradition, le salon a été le terrain d'atterrissement des poids lourds de la politique française, à commencer par le Président Hollande venu, notamment pour dire aux agriculteurs qu'ils ont un avenir et des opportunités d'être encore plus forts», comme il le déclarait sur la chaîne BFM TV.

Très courtisés donc par les partis politiques, les agriculteurs ont pourtant la tête en partie prise par de nouvelles perspectives qui ris-

quent de peser encore plus sur le monde agricole.

Au 1^{er} avril prochain, le système des quotas laitiers institué depuis 30 ans par l'Union européenne pour réguler la production laitière disparaîtra pour laisser place à une libéralisation du marché, avec à la clé des inquiétudes sérieuses pour quelque 70000 fermes laitières françaises qui en tireraient un revenu garanti.

La seconde source d'inquiétude des paysans français est liée à la tenue en France, à la fin de l'année, de la Conférence mondiale sur l'environnement.

Et comme le souligne à juste titre lefigrao.fr cette «agriculture, qui est responsable de 21 % des émissions de gaz à effet de serre dans l'Hexagone, ne fera pas l'économie d'un débat.»

CEM

CHANGE

L'euro recule face au dollar en conséquence de la croissance américaine

L'euro reculait hier face à un dollar dopé par une deuxième estimation de la croissance économique des Etats-Unis pour le 4^e trimestre qui a été meilleure que prévu, ainsi que par la décision de la Chine de réduire ses taux d'intérêt. La monnaie unique européenne valait 1,1172 dollar contre 1,1195 dollar vendredi.

La devise européenne reculait légèrement face à la monnaie nippone à 133,82 yens contre 133,99 yens vendredi. Le dollar progressait face à la devise japonaise à 119,79 contre 119,63 yens vendredi. Le dollar avait commencé à monter légèrement vendredi après la nouvelle estimation du produit intérieur brut (PIB) américain pour le quatrième trimestre, qui a été revu en baisse, son augmentation étant de 2,2% en rythme annuelisé contre une première évaluation de 2,6%.

Malgré cet abaissement, ces chiffres sont meilleurs que prévu puisque les analystes



prévoient une hausse de 2,1%. Les chiffres ont été donnés après que la présidente de la Réserve fédérale (Fed) américaine, Janet Yellen, ait jeté un certain froid en indiquant que la hausse des taux n'était pas une priorité américaine et qu'une telle mesure ne serait pas prise avant juin. Les investisseurs attendent maintenant la publication vendredi du rapport mensuel sur l'emploi américain. Le dollar a également progressé face aux mon-

naies asiatiques.

La Banque centrale chinoise a annoncé samedi qu'elle allait réduire ses taux d'intérêt de 0,25 point pour stimuler une économie marquée par le brutal ralentissement de l'inflation. Cette décision intervient alors que les autorités tentent de relancer une croissance faiblissante dans la deuxième puissance économique mondiale.

L'euro a de son côté été soutenu quelque peu par les chiffres de l'infla-

tion en zone euro, avec des prix en baisse, pour le deuxième mois consécutif, de 0,6% en janvier sur un an, ainsi que par le vote des députés allemands sur l'extension du plan d'aide à la Grèce, levant ainsi le dernier blocage aux aides internationales qui doivent accorder un répit à la Grèce.

Les cambistes attendent désormais la réunion de la Banque centrale européenne (BCE) qui se tiendra jeudi, espérant que le président Mario Draghi fournira des détails sur le programme de rachat d'actifs.

La livre britannique était quasiment stable face à la monnaie unique européenne, à 72,50 pence pour un euro, mais se repliait face au dollar à 1,5398 dollar pour une livre.

La devise suisse se reprenait face à l'euro à 1,0666 franc suisse pour un euro, mais se repliait face au billet vert à 0,9547 franc suisse pour un dollar.

PÉTROLE

Les cours du pétrole en baisse en Asie

Les cours du pétrole s'affichaient en baisse hier en Asie après un fort rebond en fin de semaine dernière qui marque, selon les analystes, le début d'une hausse durable dans un marché pourtant toujours pénalisé par l'abondance de l'offre.

Le baril de «light sweet crude» (WTI) pour livraison en avril perdait 37 cents, à 49,39 dollars, tandis que le baril de Brent de la mer du Nord pour livraison à même échéance cédait 28 cents, à 62,30 dollars.

«Bien que l'offre mondiale reste excédentaire, les prix du brut sont sur une tendance générale de hausse nourrie par la baisse du nombre de puits de forage qui montre que les (producteurs de pétrole) de schiste se préoccupent des cours», observe Ken Hasegawa, courtier chez Newedge Group à Tokyo. Les prix du pétrole ont perdu environ la moitié de leur valeur depuis juin, et ce mouvement s'est accéléré en novembre, après la décision de l'Organisation des pays exportateurs de pétrole (Opep) de s'abstenir d'abaisser son plafond de production. Après être tombé début 2015 à leur plus bas niveau depuis six ans, les cours du WTI ont beaucoup fluctué pendant tout février, mais ont finalement peu bougé sur l'ensemble du mois, avec une hausse d'un peu plus de 1,5 dollar. En revanche le prix du Brent a gagné une dizaine de dollars. Les prix du WTI sont tirailleurs entre la fermeture de puits et la hausse des réserves américaines de brut. Dans son décompte, de plus en plus scruté par le marché, le groupe parapétrolier Baker Hughes, a fait état d'une baisse hebdomadaire de 33 unités, qui marquent cependant un ralentissement de ce déclin par rapport à la semaine dernière, et surtout par rapport aux chiffres précédents. Ils tournaient en général autour de 90 puits en moins par semaine.

Les réserves américaines d'or noir ont elles encore augmenté de plus de huit millions de barils la semaine dernière et se situent toujours à leur plus haut niveau depuis 1930. La baisse des cours ce lundi est vraisemblablement due, au moins en partie, à des prises de bénéfices, selon Ken Hasegawa. Le baril de «light sweet crude» a en effet gagné 1,59 dollar vendredi à la clôture, à 49,76 dollars, sur le New York Mercantile Exchange (Nymex), et le Brent 2,53 dollars, à 62,58 dollars, sur le marché londonien.

FINLANDE

Recul de l'activité économique pour la 3^e année consécutive



L'activité économique s'est contractée en Finlande pour la troisième année consécutive en 2014, et le pays a pour la première fois dépassé le déficit budgétaire autorisé par l'Union européenne, a indiqué hier l'institut statistique national. «La demande dans l'économie nationale a été déprimée, en particulier à cause de baisses des investissements privés et des exportations», a expliqué Statistiques Finlande dans un communiqué.

Le PIB finlandais a diminué lors de quatre des six dernières années: il avait chuté de 8,3% en 2009, de 1,4% en 2012 et de 1,3% en 2013. Selon les chiffres officiels, 2014 a également été l'année où pour la première fois le déficit budgétaire a dépassé les 3% du PIB prévus dans le traité de Maastricht, s'établissant à 3,4% contre 2,5% en 2013.

Depuis son adhésion à l'Union européenne en 1995, la Finlande avait toujours respecté tous ces critères économiques, ce qui lui avait permis d'être parmi les 11 pays fondateurs de l'euro. La dette publique est restée juste en dessous du plafond prévu de 60% du PIB, à 59,3% (contre 55,8% en 2013). La Finlande souffre des difficultés de deux piliers de son économie, l'électronique qui lui avait assuré une croissance spectaculaire dans les années 1990, et le papier.

APS

AÏN DEFLA

Journée internationale de la Protection civile
« Ces hommes pas comme les autres »



Salim Ben

Le 1^{er} mars, la wilaya d'Aïn Defla a célébré, à l'instar de la communauté internationale, la Journée mondiale de la Protection civile et c'est au chef-lieu que les manifestations officielles ont eu lieu en présence du wali et des autorités civiles et militaires.

En effet, les éléments de la Protection civile ont fêté cette journée sous le thème « La Protection civile et la réduction des risques de catastrophes dans le cadre du développement durable ». Durant cette journée, les éléments de la Protection civile ont procédé à la présentation des risques, des équipements et matériels de secours à l'exécution de manœuvres et de démonstration en matière de secours, de sauvetage et d'extinction d'incendies. Diverses manœuvres et simulations ont été réalisées par des agents et des officiers féminins au niveau de l'unité principale. Des portes ouvertes dans toutes les structures avec un programme riche et varié ont été aménagés pour marquer la célébration de cette journée en présence du directeur de la Protection civile de la wilaya qui a été promu au rang de colonel par le wali, Derouf Hadjiri. « Sauver ou périr » telle est la devise des hommes et des femmes de la Protection civile. Puisque il y a plusieurs pompiers dans le pays, victimes du devoir sur des chaises roulantes, et cela nous oblige à leur rendre un hommage appuyé.

► Plusieurs inaugurations à travers les communes

Plusieurs inaugurations ont été effectuées par le wali d'Aïn Defla lors des célébrations de la Journée de la nationalisation des hydrocarbures et la création de l'UGTA.

Dans la commune de Mekhatria, le premier magistrat de la wilaya, a effectué la mise en service du gaz de ville pour l'ensemble de 915 foyers. Au chef-lieu de wilaya et au niveau de l'OEDJ, il a récompensé la famille du défunt Bechâa Mohamed, cadre de l'éducation, en présence des travailleurs et la Union générale des travailleurs algériens et la société civile. Au quartier Mazouni, qui compte 7000 habitants, une nouvelle sûreté urbaine a été inaugurée en présence de l'inspecteur régional de la police du Centre, Mahmoud Rabah, qui a appelé ses éléments de mettre en action tous les moyens afin de faciliter la tâche aux citoyens et leur assurer une stabilité et sécurité totales. C'est la 3^e sûreté urbaine au chef-lieu de wilaya qui sera dirigée par le chef de sûreté urbaine Bettahar Yahia et la 10^e dans la wilaya. A Khemis Miliana, les autorités locales ont distribué 190 logements sociaux dont 40 logements pour les habitants du quartier Souamaâ, dans le cadre de la résorption de l'habitat précaire. Au stade de Aïn Defla, un tournoi de football a eu lieu entre les équipes de la presse locale, la DJS, les vétérans de Djelida et l'équipe de l'éducation et cette dernière a remporté le match contre la DJS par un score de 1-0. A Miliana, un tournoi du basketball a été organisé pour les jeunes des quartiers, par les associations de la ville.

« C'est une date glorieuse à inscrire en lettres d'or dans l'histoire de notre pays. Une date qui allume les repères d'une bataille syndicale menée par Aïssat Idir le leader du travail syndical et martyr de la révolution » a déclaré le wali de Aïn Defla.

S.B

UNIVERSITÉ SÉTIF 2 : CONFÉRENCE INTERNATIONALE : Les droits de l'homme dans l'enseignement supérieur au cœur des débats

A la veille de la tenue d'une conférence internationale pour la clôture de la première phase du projet Abdem (Approche basée sur les droits dans l'enseignement supérieur au Maghreb) qui se tiendra, aujourd'hui et demain, à l'université Mohamed-Lamine Debâghine Sétif 2, le recteur de cette dernière, Guechi Khier a animé, hier, un point de presse, en présence de Mme Anna Maria Vega, coordinatrice générale du projet et du Dr Naouel Abdellatif Mami, coordinatrice au niveau du Maghreb.



Azzedine Tiouri

Lors de son intervention, M. Guechi a donné les grandes lignes de cette rencontre internationale en déclarant en substance : "C'est un honneur pour notre université d'abriter cette conférence internationale scientifique traitant d'un sujet très important, un thème universel sur les droits de l'homme ayant une relation directe avec l'enseignement supérieur".

Et de poursuivre : "C'est un honneur aussi que notre université Mohamed-Lamine Debâghine-Sétif 2 soit le point de départ de ce sujet ayant une relation directe touchant les universités d'Espagne, d'Italie, du Royaume-Uni avec celles des trois pays du Maghreb, l'Algérie, le Maroc et la Tunisie.

Beaucoup d'autres universités s'intéressent à ce projet qui dure depuis trois ans pour les premiers résultats et son analyse". " Nous entamons la deuxième phase, souligne-t-il, pour la formation et la troisième phase pour ouvrir un master en collaboration avec toutes les universités concernées. Pas moins de 70 participants étrangers et nationaux des universités de ces pays sont conviés pour cette importante conférence où seront présentés les résultats des recherches".

Intervenant à son tour, Mme Mami, coordinatrice au niveau du Maghreb ne manquera pas d'adresser ses remerciements au recteur de l'université Sétif 2 pour tous les encouragements prodigues et les efforts consentis pour voir se réaliser ce projet à Sétif.

Évoquant la phase de la formation, l'oratrice souligne : «Nous allons avoir quatre enseignants qui

vont subir la formation de chaque université partenaire. En tout et pour tout ce sera dédié aux universités maghrébines et nous aurons 24 étudiants qui subiront la formation en deux phases. Il y aura une formation en ligne et une autre dans chacun des pays partenaires. Le tout se clôturera par une conférence internationale en Tunisie, au Maroc et en Algérie. La formation des formateurs se fera sur les droits de l'homme, sur une approche novatrice tout en développant des contenus qui serviront de passer à la troisième phase qui est justement le master.

L'objectif final du projet est d'avoir un master dans l'approche des droits de l'homme. Ce master sera interdisciplinaire et interuniversitaire. Ce projet ira au-delà à toutes les universités pour essayer d'étaler la politique des droits de l'homme dans l'enseignement supérieur". Il est à signaler que ce projet est purement scientifique et pédagogique. La représentante de la partie espagnole, coordinatrice générale donnera un aperçu général théorique sur le projet et ses objectifs à travers les pays partenaires choisis.

C'est ainsi dès aujourd'hui, et durant deux jours, l'université Sétif 2 coordinatrice au niveau du Maghreb, accueillera la conférence internationale pour la clôture de la première phase du projet Abdem piloté par l'université La Rioja en Espagne.

Financé par la Commission européenne dans sa première phase, avec un montant qui s'élève à un million d'euros, le projet de recherche Abdem a évalué la situation des droits de l'homme dans les systèmes universitaires des 6 pays européens et maghrébins à savoir : l'Algérie, le Maroc, la Tunisie, l'Espagne, l'Italie et le Royaume-Uni. Il a identifié

aussi les atouts et les faiblesses de l'enseignement supérieur à partir d'une approche basée sur les droits de l'homme.

Pour son investigation, soulignent-on, l'Abdem a sélectionné un ensemble d'indicateurs de structure, de processus et de résultats permettant d'évaluer la présence et le degré de respect des droits de l'homme dans la gouvernance, l'enseignement et la recherche universitaire.

Cette conférence internationale se présente comme un forum ouvert de débat entre les universités et les acteurs politiques et académiques. Elle aspire, nous précisent ses organisateurs, à construire un accord pour promouvoir un enseignement supérieur basé sur les droits de l'homme à partir d'un triple perspective : la gouvernance, la recherche et l'enseignement des étudiants.

Il s'agit d'un rendez-vous académique unique, car l'enseignement supérieur et les droits de l'homme ne se sont jamais approchés d'une manière monographique et sous le paraphe d'universités, nous dit-on.

Ce consortium universitaire est composé de l'université de La Rioja, coordinatrice générale du projet, l'université de Saragosse, l'université d'Estrémadure et l'université de la Corogne, les trois en Espagne, l'université de Westminster au Royaume-Uni, l'université de Bergame en Italie, l'institut de presse et les sciences de l'information et l'institut national de travail et d'études sociales en Tunisie, l'université Mohammed V Souissi et l'université Hassan II au Maroc et l'Ecole nationale des sciences politiques en Algérie et l'université Mohamed Lamine Debâghine-Sétif 2, coordinatrice du projet pour le Maghreb.

Plus d'un million de bêtes, bovins, ovins et caprins, ont été vaccinées contre différentes maladies animales au cours de la campagne agricole 2014-2015, a-t-on appris, hier, auprès de la direction des services agricoles.

L'opération visait à prévenir le cheptel contre la clavelée, la fièvre de Malte (ou brucellose) et la fièvre aphteuse, a ajouté la même source, précisant que la campagne a concerné 812.000 ovins (vaccinés contre la clavelée), 385.000 caprins (brucellose) et plus de 30.000 bovins contre la fièvre

aphteuse. Les services agricoles ont souligné que la campagne, qui a mobilisé 150 vétérinaires des secteurs public et privé, a été menée selon un calendrier élaboré pour garantir une utilisation rationnelle des doses de vaccins.

La wilaya de M'sila, une région à vocation agropastorale où activent plus de 3.000 éleveurs, a enregistré depuis 2000 une évolution notable de l'élevage bovin qui est passé de 20.000 à 37.000 têtes.

APS

M'SILA
Un million de bêtes vaccinées contre différentes maladies

EL-OUED**L'approfondissement de la recherche sur le rite musulman malékite souligné**

Les participants à un colloque sur "les efforts des ouléma de la région d'El-Oued au service du rite malékite", tenu hier à l'université d'El-Oued, ont appelé les chercheurs spécialisés à approfondir et à enrichir la recherche sur le patrimoine religieux de rite malékite.



Des intervenants, hommes de culte et chercheurs issus de différentes institutions universitaires du pays, ont souligné l'importance de l'élaboration d'un plan d'action axé sur la recherche dans les biographies et les œuvres des exégètes et ouléma de rite malékite, en tant que méthode scientifique contribuant à la valorisation des efforts des Ouléma de ce dogme religieux, devant servir de référent aux questions d'exégèse.

Ils ont, à cette occasion, abordé les effets des "fakih" (exégètes) de la région du Souf au service du rite malékite, leur contribution dans la recherche de questions afférentes au rite, à l'exemple des cheikh Khelifa Benhacen, Brahim Benameur, Lahari El-Harzouli et Abdelmadjid Habba. Dans son intervention, Mounis Dekkachi de la faculté des

sciences islamiques de l'université d'El-Oued, a évoqué les facteurs ayant permis la continuité de l'école d'exégèse jusqu'au XX^e siècle, l'expliquant par les louables contributions des ouléma et exégètes du rite malékite dans la recherche approfondie concernant ce legs religieux.

Ahmed Khouildi, enseignant de sciences islamiques, s'est, pour sa part, penché sur la propagation et l'ancrage du rite malékite dans les pays du Maghreb arabe.

Les conférenciers ont également mis l'accent sur la nécessaire adoption de mécanismes à même de préserver le patrimoine religieux malékite, en orientant étudiants et enseignants dans les filières sciences islamiques, histoire et langue et lettres arabes, en vue de servir ce legs. Ils ont recommandé aussi le renouvellement de ce type de rencontres, à travers les universités du pays, pour valoriser les efforts et contributions des ouléma et exégètes de chaque région, les recueillir et les éditer, pour servir de référent religieux par excellence, qui viendra enrichir la bibliothèque algérienne.

Le programme de la rencontre prévoit une série de communications ayant trait aux mécanismes et méthodes de recherche dans le patrimoine religieux malékite, pour conforter le référentiel duquel puissent les fetwas (jurisprudences) et les questions religieuses en suspens.

Cette rencontre d'une journée a été organisée par le forum Message des sciences islamiques, en coordination avec la faculté des sciences islamiques de l'université Hamma Lakhdar d'El-Oued.

TIZI-OUZOU**La wilaya peut prétendre à l'émergence d'une économie de montagne**

La wilaya de Tizi-Ouzou, par ses spécificités géographiques et naturelles notamment, peut prétendre à l'émergence d'une économie de montagne, a estimé, hier, le directeur général chargé des collectivités locales au ministère de l'Intérieur et des Collectivités locales.

Belkacem Nacer Azzedine, qui intervenait à l'ouverture d'un colloque sur «L'économie de montagne et le développement local durable en Kabylie», organisé par l'Assemblée populaire de wilaya (APW), a expliqué qu'en l'espace de quelques années, la wilaya de Tizi-Ouzou «est en train de réunir sérieusement toutes les conditions pour prétendre à l'émergence d'une économie de montagne dans le cadre d'un développement durable».

Il a souligné que cette wilaya devait s'occuper de l'économie de montagne, à travers l'exploitation des potentialités dont elle dispose, ajoutant que la thématique de ce colloque était d'actualité car «c'est durant cette année 2015 que nous préparons le cap vers le développement durable à travers son triptyque: efficacité économique, équité sociale et promotion écologique».

M. Belkacem Nacer a observé que cette dimension d'économie de montagne faisait «partie des préoccupations contenues dans la démarche préconisée dans la critériologie arrêtée par le ministère de l'intérieur pour mobiliser les ressources au profit des collectivités locales». Pour sa part, le wali de Tizi-Ouzou, Abdelkader Bouazghi, a mis en exergue les potentialités de Tizi-Ouzou pour l'émergence d'une économie de montagne en précisant que «plus de 70% de la population de cette wilaya est rurale».

Il a rappelé les efforts de l'Etat dans la promotion de l'économie de montagne à travers notamment le financement, ces dix dernières années, de 250 programmes de



proximité de développements durable (PPDRI) pour un montant global de 3 milliards de dinars, et l'inscription de 80.000 logements ruraux (dont 50.000 unités achetées) afin de fixer les populations dans leur milieu. Ces efforts, a-t-il recommandé, doivent être soutenus par l'implication des élus, de l'administration et du mouvement associatif dans la préservation de cet espace et la protection de l'environnement.

Hocine Haroun, président de l'APW, a indiqué, de son côté, que la wilaya disposait de ressources naturelles, financières et humaines, qui «peuvent constituer un vivier pour les populations et qu'il faudra valoriser par la création d'activités économiques durables».

Les travaux de cette rencontre se poursuivront aujourd'hui et seront sanctionnés par des recommandations.

CONSTANTINE **Fonds de pension alimentaire aux femmes divorcées : début du recensement**

La mise en application de la loi portant création du Fonds de pension alimentaire au profit des femmes divorcées ayant la garde de leurs enfants a débuté, à Constantine, par le recensement des concernées, a-t-on appris, hier, auprès de la direction de l'action sociale (DAS).

Le responsable de la cellule de communication de cette structure, Lamine Rehaïlia, a rappelé, dans un entretien à l'APS, que cette mesure décidée par le président de la République, Abdelaziz

Bouteflika, pour venir en aide aux femmes rencontrant des difficultés à recouvrer leur pension, vise à préserver la dignité des femmes divorcées et celle de leurs enfants. Ce Fonds vise également à prévenir les femmes divorcées à recourir à des moyens illégaux ou contraires à la morale pour subvenir aux besoins de leurs enfants.

Cette aide est sujette à la formulation d'une demande à déposer par les concernées auprès du juge chargé des affaires familiales, a précisé M. Rehaïlia.

EL-TARF**Plantation d'oliviers sur près de 300 hectares**

Une campagne de plantation d'oliviers touchant une superficie globale de 292 hectares vient d'être lancée dans la wilaya d'El-Tarf dans le cadre du programme du renouveau rural, a indiqué hier, le conservateur des forêts, Mohamed Teyar.

L'opération, inscrite au titre des efforts déployés localement en vue de l'extension des oliveraies et du développement de cette arboriculture rustique, se déroule «dans de bonnes conditions» à travers différentes zones de montagne comme Hammam Beni-Salah, Zitouna, Segleb, Oum Tboul et Bougous, a ajouté ce responsable.

La campagne se poursuivra jusqu'au mois d'avril prochain avec une moyenne de plantation de 150 oliviers par hectare, selon le conservateur des forêts qui a rappelé que 2.600 hectares ont été plantés en oliviers depuis 2008 dans diverses zones forestières d'El-Tarf.

Cette activité peu «gourmande» en eau est très pratiquée dans la wilaya où les vergers oléicoles sont peuplés, à 70 %, par la variété dite "rougette", réputée pour sa forte teneur en huile et ses rendements de l'ordre de 25 litres d'huile par quintal d'olives.

AÏN TEMOUCHENT **ADE : signature de conventions avec 12 microentreprises**



L'antenne de Ain Témouchent de l'Algérienne des eaux (ADE) a signé, dernièrement, des conventions avec douze (12) microentreprises de la wilaya, apprenait-on hier de son directeur.

Ces microentreprises, créées dans le cadre de l'Agence nationale de soutien à l'emploi de jeunes (ANSEJ) et la Caisse nationale d'allocation chômage (CNAC), prendront en charge les raccordements des foyers au réseau d'eau potable et la pose de compteurs au niveau des communes qui passeront, prochainement, sous la gestion de l'ADE, a indiqué Boucif Chaïb.

Ils auront, concrètement pour missions, l'activation de nouvelles prises et les poses des compteurs, a expliqué le responsable local de l'ADE signalant que cette mesure a été prise pour contribuer à la lutte contre le chômage et permettre à l'ADE de raccorder l'ensemble des communes de la wilaya aux réseaux AEP, ce qui facilitera leur gestion.

L'ADE gérera, à la fin de l'année en cours, les 28 collectivités locales de la wilaya au lieu de 20 actuellement, a-t-on rappelé. En outre, cette opération réduira les déficits de l'ADE en contribuant à la pose de compteurs au niveau des foyers des huit communes restant à couvrir, pour une meilleure maîtrise des créances de cet organisme, a-t-on ajouté.

L'antenne de Ain Témouchent de l'ADE enregistre, actuellement, des créances de l'ordre de plus de 270 millions DA dont plus de 160 millions DA auprès de clients particuliers (ménages). Pour récupérer ses dus et après épuisement des procédures réglementaires, elle a engagé, au titre de l'exercice écoulé, des actions judiciaires à l'encontre de 815 abonnés pour défaut de paiement, a encore indiqué Boucif Chaïb.

Ces actions se sont traduites par des jugements prononcés par les tribunaux compétents enjoignant 739 abonnés dont 400 présents aux audiences, à régulariser leur situation vis-à-vis de cet organisme. Les autres dossiers sont en cours d'étude.

TÉBESSA

Récupération et saisie de divers produits destinés à la contrebande

Des produits divers destinés à la contrebande ont été récupérés ou saisis ces derniers jours a indiqué hier le commandement de la Gendarmerie nationale dans un communiqué. A El-Mezraa, dans la wilaya de Tébessa, deux mille quatre cent trente-sept (2437) cartouches de fusil de chasse abandonnées par des contrebandiers ont été récupérées par les gardes-frontières lors d'une patrouille dans leur secteur de responsabilité. Une enquête a été ouverte par les gendarmes de la brigade territoriale de Safsaf-El-Ouesra sur cette découverte. A Souk-Ahras, les gardes-frontières de Taoura, Sidi Salah et Bourenane ont récupéré lors de patrouilles dans leurs secteurs de responsabilité, 1034 litres de carburant, abandonnés par des contrebandiers. Dans la wilaya de Tlemcen, 7000 litres de carburant, destinés également à la contrebande ont été récupérés par les gardes-frontières de Hadj Miloud lors de patrouilles sur la bande frontalière.

Au même endroit, deux (2) véhicules de marque Mercedes, une quantité de déchets de cuivre et 3450 litres de carburant, destinés à la contrebande, ont été saisies. Par ailleurs, agissant sur renseignements et en vertu d'un mandat de perquisition, les gendarmes de la brigade de Bab-El-Assa (Tlemcen) ont saisi dans une habitation inoccupée d'un contrebandier en fuite dans la même commune, 85 jerricans contenant 2550 litres de mazout et ont ouvert une enquête à cet effet. Toujours à Tlemcen, vingt-neuf (29) kilos de kif traité enfermé dans un sac en plastique rejeté par les vagues ont été récupérés par les gendarmes de la brigade de Honaine qui ont agi sur renseignements, et ont ouvert une enquête au sujet de cette découverte.

Généralisation des banaliseurs à 24 wilayas

L'utilisation des banaliseurs dans le domaine de la sécurité routière sera généralisée, à partir de la semaine prochaine, à 24 wilayas après avoir concerné jusque-là les wilayas d'Alger, Blida, Tipasa et Boumerdès, a indiqué dimanche, à Alger le commandement de la Gendarmerie nationale.

Le chargé de communication au commandement de la Gendarmerie nationale, le lieutenant-colonel Abdelhamid Kerroud a déclaré dans une conférence de presse consacrée à la présentation du bilan 2014 des accidents de la circulation, que le commandement de la Gendarmerie nationale a décidé «de généraliser l'utilisation des banaliseurs (voitures et motocycles banalisés) à 24 wilayas pour relever les infractions dangereuses commises par les usagers routiers».

Le même responsable a ajouté que l'opération entrée en vigueur en octobre 2014 dans les quatre wilayas a démontré «son efficacité, entraînant une baisse du nombre d'accident, ce qui a nécessité son application dans les wilayas qui ont enregistré le plus grand nombre d'accidents de la route durant l'année écoulée.

Plus de 500 radars de la deuxième génération seront réceptionnés au cours du premier semestre 2015, a-t-il en outre indiqué.

Il a, par ailleurs, révélé que le commandement de la Gendarmerie nationale sera doté d'un nouveau système permettant de suivre les habitudes aux infractions routières à travers la mise en place d'un fichier national, précisant que l'opération est en cours de finalisation.

APS

SOUS L'EFFET DE L'ALCOOL, IL COMMET UN CRIME 15 ans de prison pour l'assassin

A.Ferrag

La cour criminelle d'Alger a eu à statuer sur une affaire d'homicide volontaire dont les faits ont eu pour théâtre un quartier d'Alger où une dispute éclate entre deux personnes, Abdelaziz et Mustapha. Les gens parvinrent au prix de grands efforts à séparer les deux protagonistes. Mustapha jura de le corriger, Mustapha s'empare d'un couteau et porte à Abdelaziz plusieurs coups, ce dernier décède sous le coup. Constatant la gravité de son geste, le meurtrier prend la fuite.

Quelques jours plus tard, une judiciale enquête permet de procéder à l'arrestation du présumé du crime.

Le jour du procès, l'accusé, Mustapha 38 ans, ne daigne même pas affronter le regard scrutateur des personnes venues nombreuses assister à ce procès.

Mustapha ne nie pas les faits retenus contre lui, mais précise qu'il n'avait nullement l'intention de commettre cet horrible crime. « J'avais consommé de l'alcool, je ne savais pas ce que je faisais »



Le représentant du ministère public met en avant la gravité des faits et requiert une peine de 20 ans de réclusion criminelle.

Le présumé a été condamné à 15 ans de prison pour homicide volontaire et a été placé en détention.

À la fin des délibérations, le président du tribunal prononce une peine de 15 ans de réclusion criminelle.

Peine capitale requise contre les présumés auteurs de l'enlèvement et de l'assassinat d'un homme à Béni Zmenzer

Le procureur général près la cour de Tizi-Ouzou a requis, dimanche, la peine capitale contre les présumés auteurs de l'enlèvement et de l'assassinat d'un homme à Béni Zmenzer (11 km au sud de Tizi Ouzou), en janvier 2014.

Durant le procès les deux accusés dans cette affaire, A. Y., arrêté le 31 janvier 2015 et O. M. interpellé juste après les faits, poursuivis pour «enlèvement dans le but d'obtenir une rançon» et «homicide volontaire avec prémeditation», ont nié en bloc les faits retenus contre eux. Selon A. Y. l'accusé principal dans cette affaire,



ce kidnapping «est l'œuvre de terroristes». Le procès qui s'est ouvert le matin, en présence d'une foule nombreuse de citoyens et d'avocats, s'est étalé sur toute la journée. Une quinzaine de témoins à charge et à décharge se sont succédé à la barre. Le verdict devait tomber tard dans la soirée. La victime de cet enlèvement, Mebrek Amirouche, 38 ans, commerçant, avait été kidnappé le 24 janvier 2014 dans son village Oumad'hène (Beni Zmenzer). Ses ravisseurs avaient exigé de sa famille, une rançon de 3 millions de dinars contre sa remise en liberté, mais au 5^e jour de sa disparition, son corps sans vie a été découvert près d'un oued dans la commune d'Agouni Gueghrane (40 km au Sud de la wilaya de Tizi Ouzou).

CONSTANTINE

Vaste campagne de prévention contre les catastrophes naturelles en milieu étudiantin

Une vaste campagne de prévention et de sensibilisation aux risques liés aux catastrophes naturelles a été lancée, hier, à travers tous les établissements d'enseignement supérieur de Constantine.

S'exprimant en marge de journées «portes ouvertes» sur la Protection civile, le capitaine Abderrahmane Lagrāā, chef du service de la prévention à la direction de la Protection civile, initiatrice de l'action de sensibilisation visant les universités, a précisé que l'opération a été organisée dans le cadre de la Journée mondiale de ce corps constitué.

L'objectif consiste à «animer une culture préventive dans les rangs des étudiants qui doivent, comme tous les citoyens, connaître la conduite à tenir en cas d'inondations, d'incendies ou de séismes», a souligné cet officier. Le public pré-



sent à ces journées «portes ouvertes» prévues pour une semaine dans les locaux du poste avancé Bachir-Boumaza du chef-lieu de wilaya, s'est particulièrement intéressé aux moyens de faire face aux séismes, pendant et après leur survenue, sachant que la wilaya de Constantine enregistre parfois des secousses telluriques généralement de faible et de moyenne magnitude, a ajouté le capitaine Lagrāā. «Nous nous trouvons, à Constantine, dans une zone qui reste exposée aux tremblements de terre et à leur principal corollaire, les glissements de terrain», a ajouté le même officier pour qui il est nécessaire d'intensifier ce genre de campagnes de sensibilisation auprès des citoyens car, selon lui, une population «prévenue» adopte des comportements permettant de limiter les dégâts.

Des actions de sensibilisation similaires ont également été lancées dans les lieux publics et les différentes unités de ce corps constitué.

BÉJAÏA

Un chalutier en dérive secouru au large

Les gardes-côtes du groupement territorial de Béjaïa ont réussi à sauver, dans la nuit de dimanche à lundi, un chalutier en dérive à deux miles du port de Tala-Ilef, à 30 km à l'ouest de Béjaïa, après qu'il eut perdu ses moyens de propulsion, a-t-on appris auprès de ce groupement. «El Fedjri-J-45», en provenance de Dellys (Boumerdès) et se dirigeant vers Jijel avec à son bord un équipage de 4 personnes, a été confronté à une panne moteur et à une infiltration d'eau de mer dans la salle des machines, précipitant sa dérive, a-t-on expliqué de même source.

Alertés dimanche vers 23h25, les gardes-côtes se sont portés à son secours, le sauvant d'un naufrage certain. Le chalutier ainsi que l'équipage ont dû être remorqués à l'aide d'une vedette de sauvetage, au bout d'une opération qui a duré moins de deux heures, selon la même source.

Le British Council lance un nouveau service d'évaluation de l'apprentissage de la langue anglaise

Le British Council a lancé hier à Alger le nouveau service global d'évaluation en langue anglaise «Aptis» pour déterminer le niveau en anglais.

Ce nouveau service a été lancé en partenariat avec le MDI-Business School Algérie, qui accueillera le centre d'examen pour la région d'Alger et administrera le test lors de sessions mensuelles régulières, a expliqué lors d'un point de presse le directeur du British Council, Martin Dalgry.

«Aptis» est un test d'évaluation pour les adultes qui peut être utilisé pour déterminer le niveau en anglais dans les quatre compétences clés, l'expression orale, l'écoute, l'expression écrite et la compréhension écrite.

«Cet accord avec MDI-Business school Algérie représente un développement qualitatif important dans l'apprentissage de la langue anglaise en Algérie et fait



partie des actions entreprises par le British Council pour la promotion et l'intensification des échanges culturels et académiques entre le Royaume-Uni et l'Algérie», a-t-il indiqué.

Pour sa part, le directeur du MDI-Business School Al-

gérie, Brahim Benabdeslem a relevé que dans un monde devenu à la fois «complexé» et «global», l'importance de la maîtrise de l'anglais «n'est plus à démontrer».

«Avec le développement de la technologie, l'anglais joue aujourd'hui un rôle vital

dans l'enseignement des sciences et technologies. La maîtrise de la langue anglaise est également une exigence incontournable pour les emplois de grande qualité pour communiquer au niveau international et pour accéder aux ressources scientifiques», a-t-il relevé.

De son côté, l'ambassadeur du Royaume-Uni à Alger, Andrew Noble a dit comprendre l'importance que le gouvernement algérien attache à l'amélioration de compétences linguistiques en anglais des jeunes diplômés «afin d'améliorer leur employabilité, pour la recherche, le commerce international et pour l'investissement. «Nous sommes engagés à soutenir l'Algérie dans ce sens», a-t-il assuré.

MOZAMBIQUE : Au moins 41 morts de choléra dans le Nord et le Centre

Au moins 41 personnes sont mortes de choléra depuis le 25 décembre dans le centre et le nord du Mozambique, a déclaré hier le ministère de la Santé du pays ravagé dernièrement par de violentes inondations, causant la propagation de l'épidémie.

«4.518 cas de choléra et 41 morts ont été enregistrés depuis le 25 décembre 2014», a déclaré Quinhans Fernandes, porte-parole du ministère de la Santé, en conférence de presse.

Les autorités mozambicaines restent préoccupées par la situation dans la province de Tete (ouest), une région frontalière du Zimbabwe et du Malawi qui concentre les plus grandes réserves de charbon du pays. Plus de 1.500 cas ont été enregistrés pour la seule ville de Tete, alors que la situation se stabilise dans les autres provinces touchées par l'épidémie, a détaillé le porte-parole.

Le choléra est une maladie fréquente en saison des pluies, qui s'étend généralement d'octobre à mars au Mozambique. Mais cette année la situation sanitaire précaire a été aggravée par les inondations, l'une des principales causes de propagation de l'épidémie.

Le 12 janvier 2015, les autorités mozambicaines ont déclenché l'état d'alerte suite à un débordement du fleuve Limpopo (centre) dépassant les 12 mètres - du jamais vu depuis 1971 - qui a dévasté la province de Zambèze. D'après le dernier bilan officiel, ces inondations - les plus meurtrières depuis 2000 - ont affecté 17.000 personnes, et causé près de 160 morts, en dehors des cas de choléra recensés.

A l'ère glaciaire, les manchots d'Antarctique ont souffert du froid

Les manchots Empereur, oiseaux endémiques de l'Antarctique depuis plusieurs milliers d'années, ont étonnamment souffert du froid lors de la dernière ère glaciaire où leur population a connu un fort déclin, a révélé hier une étude scientifique.

Des chercheurs, qui travaillent sur l'impact du changement climatique sur ces manchots, très résistants au froid, au cours de trente derniers millénaires, estiment que seulement trois groupes de populations ont survécu à la dernière période glaciaire. Le manchot Empereur est le plus grand et le plus lourd de tous les manchots.

Les conditions météorologiques furent si rudes que le nombre de manchots sur le continent glacé était sept fois inférieur à ce qu'il est aujourd'hui et dans un petit nombre de sites, ont-ils indiqué. «Nous n'avions pas vraiment pensé que par le passé, il ait pu faire trop froid pour eux», a déclaré à l'AFP Jane Younger de l'université de Tasmania.

Elle a dirigé ces travaux menés en collaboration avec les universités de Southampton et d'Oxford en Grande-Bretagne et la Division Antarctique australienne.

En examinant la diversité génétique des populations anciennes et modernes des

manchots, les scientifiques ont pu déterminer les variations de populations à travers le temps.

Le nombre de manchots a commencé à augmenter au cours des 12.000 dernières années lorsque les températures ont gagné environ 15 degrés et que la surface de la banquise autour de l'Antarctique s'est progressivement réduite.

Jane Younger a indiqué que les températures plus chaudes donnaient plus de chances aux oisillons de survivre à l'hiver, lorsque le mercure atteint moins 45 degrés. En effet, la contraction de la banquise leur permet d'avoir plus facilement accès à la mer pour aller s'y nourrir.

«Cela nous a vraiment surpris. Nous pensons que la période glaciaire, parce que la banquise, dont ils ont besoin pour se reproduire, est vaste et parce qu'ils sont si bien adaptés au froid, leur était au contraire tout à fait favorable», a-t-elle déclaré.

Selon cette étude publiée dans la revue *Global Change Biology*, une population de manchots a survécu à cette période dans la région de la mer de Ross, parce qu'une zone a toujours été épargnée par la banquise grâce à des vents et des courants.

Au moins cinq randonneurs et skieurs décédés dimanche dans les montagnes du nord de l'Italie

Au moins cinq personnes, skieurs et randonneurs, ont trouvé la mort et plusieurs autres ont été blessées, dimanche, dans les montagnes de diverses localités du nord de l'Italie. Selon des médias locaux, parmi les randonneurs décédés figure notamment un italien âgé de 71 ans, qui aurait fait une chute de plusieurs mètres.

Deux autres randonneurs ont connu le même sort tragique ainsi que des skieurs qui évoluaient en hors-piste quand une



plaqué neigeuse s'est détachée et les a ensevelis.

Il y a quelques jours, quatre Italiens, qui faisaient du hors-piste, ont

été emportés par une avalanche qui s'est déclenchée dans les Alpes suisses, à proximité du col du Grand Saint-Bernard.

SURVOLS NOCTURNES DE PARIS Pour qui planent les drones ?

Par CEM

Le phénomène des drones survolant la capitale française n'est certes pas nouveau mais il prend, avec ces survols apparemment coordonnés de nuit sur la capitale Paris, des proportions qui, à tout le moins, poussent les services de sécurité français, à se poser de nombreuses questions et à n'exclure aucune piste.

Fin février de nombreux vols simultanés de drones ont été enregistrés de nuit sur la capitale française, précisément sur des sites sensibles, comme l'ambassade des Etats Unis d'Amérique.

Mis en alerte, les services de la sécurité aérienne français reconnaissent pour l'heure n'avoir pas été en mesure d'arrêter les pilotes de ces engins pourtant nombreux à naviguer dans l'espace français. Réputée sous quadrillage sécuritaire, depuis notamment les derniers attentats de janvier, Paris n'en a pas moins reçu des visites aériennes nocturnes qui laissent pour le moment les services en charge de l'enquête, sans voix.

Après avoir repéré un premier engin survolant l'ambassade américaine, la semaine dernière, les policiers parisiens l'ont suivi «de l'œil», pour le voir poursuivre son périple vers les Invalides, un autre quartier parisien, indique une source policière à l'AFP, indiquant qu'un peu plus tard dans la nuit, quatre autres drones ont été repérés survolant les quartiers de la Tour Eiffel, Tour Montparnasse et la Concorde, avant de disparaître sous le nez des policiers parisiens, incapables de retracer leur lieu de commandement. La justice a décidé de confier l'enquête à la gendarmerie des transports aériens, compétente sur ce genre d'affaires.

Si la France a pour habitude de voir des drones voler dans son espace, le phénomène des vols nocturnes parisiens intrigue les enquêteurs par le nombre d'engins mobilisés, la simultanéité de leurs apparitions ainsi que les endroits choisis pour le survol.

Paris garde le douloureux et encore frais souvenir des attaques terroristes meurtrières qui ont ciblé le journal *Charlie Hebdo* et le magasin d'épicerie casher et retient également en tête les menaces protégées par des groupes terroristes dont les Shebab qui ont diffusé des vidéos promettant de s'attaquer à des intérêts commerciaux français. Au moment où les enquêteurs français s'affairent à élucider le mystère de ces survols nocturnes, le débat s'oriente vers les pistes plausibles à suivre.

Parmi les scénarios à retenir, celui de l'analyste Christopher Dickey qui intervient sur le site The Daily Beast, repris par Reuters, et qui invite à éviter de se poser les mauvaises questions et à voir ces actes comme un événementiel propagandiste d'organisations terroristes qui ont déjà eu à recourir à ces petits engins pour leur travail d'information et de propagande.

Plus triviale est la question du commissaire cité par l'AFP qui demande à savoir si c'est un jeu ou «des repérages pour une action future?».

TUBERCULOSE

LE VACCIN EST TOUJOURS EN RUPTURE DE STOCK

Depuis novembre 2014, le vaccin BCG SSI est en rupture de stock dans les pharmacies. Une situation qui s'éternise.

Depuis 2007, la vaccination contre la tuberculose n'est plus obligatoire chez les nouveaux-nés. Néanmoins, elle reste fortement recommandée chez les enfants (jusqu'à 15 ans) qui présentent un risque élevé de contracter la maladie : antécédents familiaux ou résidence en Ile-de-France, Guyane ou Mayotte.

Une fabrication « longue et délicate »

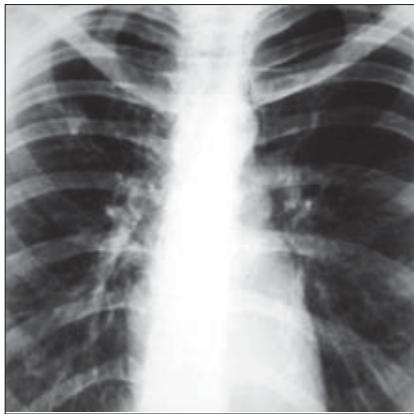
Sauf qu'à l'heure actuelle, le laboratoire Sanofi-Pasteur, l'unique fournisseur en France du vaccin BCG SSI en France, est... en rupture de stock. La situation n'est pas nouvelle : fin novembre 2014

déjà, la société annonçait « la remise à disposition du BCG SSI (...) début février 2015 ». Mais depuis, toujours rien : il est toujours impossible pour les parents de se procurer le vaccin en pharmacie.

Chez Sanofi, on explique ce retard par des difficultés d'ordre technique. Produit pharmaceutique « vivant », le BCG SSI serait « long et délicat » à produire : 18 mois environ. Reste que la rupture de stock n'est pas totale : multiforme, le vaccin anti-tuberculeux reste disponible dans les centres de Protection Maternelle et Infantile (PMI) et dans les centres de lutte anti-tuberculeuse. Une affaire à suivre.



LA TUBERCULOSE EST APPARUE IL Y A 70 000 ANS



Alors qu'on assiste à une recrudescence des cas de tuberculose en France, des chercheurs viennent de découvrir l'origine de cette maladie. Celle-ci aurait été découverte en Afrique il y a 70 000 ans et non 10 000 comme on croyait jusqu'à présent. Non la tuberculose n'a pas des origines animales mais humaines. Une équipe de chercheurs internationale revient sur certaines croyances scientifiques autour de la «Mycobacterium tuberculosis», cette bactérie qui a fait 1,4 million de décès en 2011 (OMS). Les scientifiques suisses et espagnols soutiennent dans la revue Nature genetics que le bacille de la tuberculose, ou bacille de Koch, a émergé en Afrique il y a 70 000 ans et a accompagné «les migrations de l'Homme moderne hors d'Afrique». Les premiers à avoir contracté le virus seraient un groupe de chasseurs-cueilleurs.

Pour parvenir à cette conclusion, l'Espagnol Ifíaki Comas du Centre for Public Health Research de Valence et le Suisse Sébastien Gagneux, de l'Institut tropical et de santé publique suisse, ont rassemblé les données géographiques et génétiques issues de 259 souches du virus afin de reconstituer son évolution au cours de l'Histoire.

Ce travail a ensuite été mis en relation avec les origines de l'Homme sur le continent africain. «Les migrations de l'homme moderne et ses changements de mode de vie ont créé des conditions favorables pour l'évolution d'une maladie de plus en plus meurrière», expliquent les chercheurs.

Un système d'activation de la maladie mystérieuse

L'énigme à laquelle tentent maintenant de répondre les chercheurs est la suivante : comment la tuberculose a-t-elle réussi à survivre 60 000 années parmi des petits groupes d'hommes ? Une caractéristique de cette maladie est que les personnes infectées peuvent développer la maladie seulement des années plus tard. Les chercheurs veulent comprendre pourquoi la tuberculose peut se réactiver soudainement : «La prochaine étape va être d'exploiter les informations génétiques dont nous disposons pour comprendre le mécanisme d'activation et d'extinction de la maladie», explique le Dr Comas, à la BBC. La tuberculose constitue selon l'OMS, le virus le plus meurtrier au monde après le virus du Sida.

HÉMOPHILIE : ELLE SE TRAITE DE MIEUX EN MIEUX

Un hémophile vivait en moyenne 12 ans au début du XIX^e siècle. Il vit plus de 60 ans aujourd'hui. Les progrès thérapeutiques ont aussi entraîné une amélioration de la qualité de vie.

Les petits hémophiles dont on découvre la maladie aujourd'hui n'ont pas la même vie que ceux d'il y a seulement trente ans ! Dépistés plus tôt, ils sont souvent traités de façon préventive, ce qui diminue les risques de saignements, notamment au niveau des articulations. «Ces hémorragies à répétition finissent par abîmer les membranes articulaires et constituent la principale source de

handicap », explique Thomas Sannié, président de l'Association française des hémophiles. Lui n'a connu les injections préventives qu'à l'âge de 35 ans. Maintenant, les hémophiles peuvent en bénéficier, si nécessaire, dès la découverte de la maladie. Une fois le diagnostic établi, l'idéal est d'être pris en charge dans un centre spécialisé, comme il existe maintenant dans chaque département. Outre les bilans et les prescriptions, ces centres donnent aux familles les moyens de s'informer et de prendre en charge la maladie. Les premiers signes de la maladie apparaissent souvent à

l'âge de la marche. En apprenant à marcher, les petits hémophiles se font des gros bleus au moindre choc, signe de saignements qui ont du mal à s'arrêter. Et pour cause, puisque l'hémophilie est un trouble de la coagulation, dû à l'absence ou à la diminution dans le sang d'un facteur de la coagulation (facteur VIII ou facteur IX). Les gènes de ces facteurs de la coagulation étant situés sur le chromosome X, seuls les hommes sont touchés par la maladie. Près de 70% des parents assument ensuite la responsabilité du traitement de leur enfant. Et dès l'âge de 10-11 ans, celui-ci est

capable de se faire lui-même les piqûres. Il s'agit d'injections intraveineuses, donc plus délicates que celles que se font les diabétiques. Les médicaments que les hémophiles s'injectent ou se font injecter par les infirmières sont des concentrés des facteurs de la coagulation qui leur manquent. Ils sont aujourd'hui fabriqués de façon synthétique, de manière à éliminer le risque de transmission d'agents infectieux. Donc plus de risque d'attraper le sida avec ces produits, comme cela s'est malheureusement produit dans le passé.

FIBROSCOPIE : COMMENT ÇA SE PASSE ?



Appelée aussi endoscopie gastrique ou gastroscopie, la fibroscopie est l'examen le plus prescrit en cas de problèmes digestifs.

Une fibroscopie est indiquée en cas de récidives de reflux, de douleurs gastriques et/ou de vomissements après un premier traitement. Elle permet en effet d'obtenir des renseignements sur l'état des muqueuses de l'œsophage, de l'estomac et duodénum (haut de l'intestin). Et de détecter la présence éventuelle d'une hernie hiatale, d'ulcérations de l'œsophage, de sténose (rétrécissement), de lésions pré-cancéreuses...

Concrètement, le médecin introduit dans l'œsophage, en passant par la bouche un tube souple muni d'une source lumineuse et d'une caméra. Cet endoscope lui envoie des images retransmises sur un écran.

Elle peut s'effectuer sous anesthésie

Il faut compter environ 5 minutes, la durée varie en fonction des biopsies éventuellement réalisées (prélèvements de tissus). C'est douloureux ? Non, mais c'est désagréable. En général, l'examen se pratique avec un simple tranquillisant au cabinet du médecin. Mais il peut aussi être effectué sous anesthésie, en clinique ou à l'hôpital. Beaucoup de patients craignent de s'étrangler mais l'endoscope ne s'aventure pas dans l'appareil respiratoire.

Pour faciliter son passage dans le tube digestif, il faut se relaxer et donc adopter une respiration consciente, lente et régulière, en gonflant bien les poumons et le ventre. Quels sont les risques ? Tout acte médical comporte des risques. Mais rassurez-vous : les complications (perforation, hémorragie, troubles cardiovasculaire, infection) des fibroscopies restent exceptionnelles.

CHIRURGIE AMBULATOIRE 4 NOUVELLES INTERVENTIONS POSSIBLES

Rentrer chez soi le soir après une opération comme celle de la cataracte, c'est devenu banal. Mais la chirurgie ambulatoire se développe aussi pour des interventions plus complexes. Avec de nombreux avantages.

Une intervention pour traiter une thyroïde, certains cancers du sein, un genou, une épaule, une fracture... cela peut désormais se dérouler sur une seule journée. En 2013, 42,7 % des opérations ont ainsi été réalisées en ambulatoire. À l'étranger, plus de huit interventions sur dix sont réalisées ainsi. En juillet dernier, la Haute Autorité de santé a émis des recommandations pour développer cette pratique qui représente une source d'économies importante pour l'Assurance maladie. Et de nombreux avantages pour les opérés.

L'ablation de la vésicule biliaire

À l'hôpital Jean Verdier de Bondy (93), 70 % des cholécystectomies (ablation de la vésicule sous coelioscopie, en cas de calculs) sont réalisées en ambulatoire, comparé à 10 % au niveau national. Au lieu de rester une ou deux nuits à l'hôpital, le patient est opéré le matin et sort le soir. « Grâce à la coelioscopie, au contrôle des vaisseaux et canaux biliaires, nous sommes parvenus à réduire considérablement les risques postopératoires », explique le Pr Corinne Vons, chirurgien digestif à l'hôpital Jean-Verdier de Bondy.

Les modes d'administration des produits utilisés pour l'anesthésie générale ont aussi beaucoup évolué, la prémedication qui « shootait » le patient pendant 12 heures n'est donc plus systématique. L'intervention dure une à deux heures et l'opéré est complètement réveillé deux heures après. On infiltre aussi dans les orifices de la peau où passaient les trocarts (tuyaux) des produits antidiouleurs qui se résorbent lentement en deux jours. Et l'on donne des antalgiques oraux et des médicaments contre les nausées à prendre à domicile. « Si tout va bien, je revois le patient au bout d'un mois », précise le Pr Corinne Vons.

La pose d'une prothèse de hanche

Huit jours, c'est la durée habituelle d'hospitalisation pour une prothèse totale de hanche. Le groupe Capio réalise depuis peu cette intervention dans la journée. Elle est proposée en priorité à des personnes de moins de 75 ans, assez actives. Quatre rendez-vous préparatoires au moins sont prévus, avec le chirurgien, l'anesthésiste, le cardiologue, le kiné... L'opération dure moins d'une heure, sous anesthésie loco-régionale (bas du corps) qui s'estompe en deux heures.



« Le kiné passe dans l'après-midi pour aider à s'asseoir et à marcher, une mobilisation rapide qui aide à mieux récupérer. Et l'on repart le soir même sur ses deux pieds, avec des instructions précises et une prescription d'antidouleurs au cas où », explique Romain Domps, directeur de la clinique de Domont. Le chirurgien vous appelle le lendemain et vous revoit trois jours, puis cinq semaines après. Une infirmière passe tous les jours pendant trois semaines pour une piqûre d'anticoagulant, et change tous les 4-5 jours les pansements (qui permettent de se doucher). À la pointe de la chirurgie ambulatoire, les cliniques de ce groupe opèrent plus de 80 % des ligaments croisés en un jour (la moyenne nationale est de 3 %). Prochaine étape : la pose de prothèse de genou, une opération plus compliquée.

La chirurgie du sein «en un jour»

Gustave Roussy (IGR), l'institut de Villejuif consacré au cancer, est un des pionniers de la chirurgie du sein «en un jour». Pour l'ablation d'une tumeur, le prélèvement d'un ganglion sentinel, un changement de prothèse mammaire, ainsi que des gestes d'amélioration esthétique comme le lipofilling ou la reconstruction du mamelon, elle est proposée dès que cela est possible.

Cette pratique nécessite une bonne information préalable et la patiente a toujours le choix. Le lendemain de l'intervention, elle est contactée par une infirmière qui s'assure que tout se passe bien. Le bilan à ce jour est

positif : le risque d'infection est réduit et les femmes sont très satisfaites. Actuellement en France, 25 à 30 % des opérations du sein sont réalisées en ambulatoire. Ce taux devrait rapidement augmenter, car des interventions plus complexes, comme l'ablation du sein ou la réduction de la poitrine pour raison fonctionnelle et esthétique, pourront bientôt se dérouler ainsi.

Le traitement du cancer de la prostate

Un patient traité par curiethérapie (une intervention de moins de deux heures consistant à introduire des capsules radioactives dans la prostate à l'aide d'aiguilles) est en général hospitalisé deux nuits. Les Hospices civils de Lyon proposent une prise en charge dans la journée. « Le patient réalise à domicile la préparation (lavements). La sonde urinaire est retirée dès la sortie du bloc opératoire et s'il urine facilement, on le laisse sortir. La récupération est ainsi plus rapide », souligne le Pr Olivier Chapet, radiothérapeute aux Hospices civils de Lyon.

Et dans tous les cas, moins de risques de complications

« Pour les équipes, cela demande une organisation sans faille. Pour les patients, il n'y a que des avantages », estime le Pr Corinne Vons, chirurgien digestif à l'hôpital Jean-Verdier de Bondy (93), présidente de l'Association française de chirurgie ambulatoire (AFCA). Le risque de phlébité lié à la position allongée et le

risque d'infection nosocomiale sont réduits. On a recours à des techniques moins invasives et à des combinaisons de produits anesthésiques qui entraînent moins d'effets secondaires. Le réveil et la récupération sont plus rapides.

Tout le monde peut être concerné, y compris les enfants à partir de trois ans. À condition d'être raccompagné par un proche et ne pas rester seul la première nuit, d'habiter à moins de 100 km de l'hôpital, d'être suffisamment autonome... Et surtout bien préparé ! Plusieurs consultations sont prévues avant l'opération avec le chirurgien et l'anesthésiste pour savoir exactement ce qu'il faut faire avant (analyses, jeûne éventuel, traitements). Les suites opératoires normales, les consignes et les signes d'alerte après l'intervention sont expliquées.

Le jour de l'intervention, on ne rentre chez soi le soir que si la douleur et le risque hémorragique sont contrôlés, si on peut marcher et si on ne souffre pas de nausées. En pratique, moins de 5 % des opérés restent hospitalisés. Le lendemain, on est rappelé pour vérifier que tout va bien. En cas d'inquiétude, l'interne de garde ou l'anesthésiste sont joignables 24 heures sur 24. Les patients se sentent davantage actifs et près de neuf sur dix se disent très satisfaits. À l'avenir, la plupart des opérations s'effectueront en ambulatoire. N'en resteront exclus que les interventions lourdes ou qui durent plus de trois heures, comme le pontage coronarien.

ILLIZI : Efforts pour améliorer les prestations sanitaires dans les régions enclavées

Des efforts ont été consentis, ces dernières années à Illizi, pour améliorer la prise en charge, en dépit de l'étendue du territoire, des prestations de santé envers les populations des régions enclavées dont certaines accusent une faible couverture médicale.

L'atteinte de l'objectif d'amélioration de la prise en charge médicale dans les régions reculées est rendue difficile principalement par la contrainte de l'éloignement des hameaux et bourgades des différents établissements hospitaliers existant aux cheffieux des communes, dont les «plus proches» sont situées à une centaine de km d'Illizi par exemple, alors que d'autres sont à plus de 350 km.

Cette situation est également aggravée par la difficulté d'accès des voies menant à ces régions reculées, en dépit des efforts jugés louables menés dans le cadre du désenclavement de ces zones, a expliqué le chef de service de la prévention à l'établissement public de la santé de proximité, Dr Dib Yacine.

Une clinique mobile, solution idoine pour les zones enclavées

Par souci de répondre aux attentes des malades des régions enclavées et leur épargner les longs déplacements vers les structures médicales, le secteur de la santé de la wilaya d'Illizi a envisagé, entre autres alternatives, la mobilisation d'une clinique mobile pour prendre en charge la santé maternelle et infantile dans ces zones reculées où un déficit en ambulances est signalé.

Selon Dr Dib, outre cette clinique mobile, dotée d'une salle de consultations et de soins avec tous ses équipements médicaux, y compris de chirurgie dentaire, le secteur s'emploie à mettre à la disposition des caravanes médicales, devant assurer des rotations bimestrielles dans ces régions éloignées, les conditions nécessaires d'hébergement pour leur staff d'encadrement.

Ces efforts d'amélioration des prestations médicales au profit des populations des zones éparses ont également été étoffées par la signature de conventions de jumelage entre l'établissements public hospitalier (EPH) «Targui Wan Timidhi» à Illizi et des établissements hospitaliers du Nord du pays, à l'instar du Centre hospitalier de Tizi-Ouzou, en vue d'épargner aux malades le déplacement vers les établissements hospitaliers du Nord du pays pour les soins médicaux, a indiqué le directeur de l'hôpital d'Illizi, Tahar Saïdi.

Le chef de service de la prévention de l'établissement public de santé de proximité (EPSP) d'Illizi a, de son coté, fait part, dans le but d'une meilleure prise en charge médicale, de l'organisation trimestrielle, en coordination

avec le Centre hospitalo-universitaire de Constantine, de campagnes de dépistage précoce du cancer du col de l'utérus, en plus de la réalisation d'études épidémiologiques sur les maladies transmissibles par les insectes, notamment la leishmaniose.

Missions pour consolider la prise en charge dans le Sud

L'EPSP d'Illizi multiplie les actions pour une meilleure prise en charge médicale des malades de la région, à la faveur d'un ambitieux programme s'appuyant également sur des missions médicales périodiques à travers les régions éparses à la rencontre de leurs populations.

Ce programme annuel prévoit, outre des campagnes préventives de sensibilisation et de vaccination, des consultations médicales dans différentes spécialités, dont la gynécologie obstétrique, la santé scolaire, les maladies chroniques, en plus de la distribution «gratuite» de médicaments, et l'évacuation, le cas échéant, de cas de malades graves aux structures de santé existantes au niveau des centres urbaines.

L'EPSP s'emploie aussi, à travers ce programme, au recensement des malades chroniques (diabète, hypertension-artérielle, maladies respiratoires), en plus des maladies contagieuses, à l'instar du Sida et de l'hépatite virale.

Cette amélioration en matière de prise en charge sanitaire, visée par le secteur, s'est traduite par la dotation dernièrement du service d'hémodialyse de la commune de Bordj Omar Driss de quatre reins artificiels, en vue d'épargner aux insuffisants rénaux de la région le déplacement sur plus de 700 km vers le chef lieu de wilaya, ou sur 500 km vers la wilaya de Ouargla, pour motifs de soins.

Le secteur sera également renforcé par d'autres équipements, dont une mammographie à l'EPSP d'Illizi pour le dépistage précoce du cancer du sein et une citerne à gaz médical pour l'EPH «Targui Wan Timidhi».

La wilaya d'Illizi s'est vue accorder, au titre des différents programmes de développement, une série de projets, en cours de réalisation ou en voie de lancement, consistant notamment en deux hôpitaux de 60 lits chacun, à Bordj Omar Driss et In-Amenas, en cours de réalisation.

Ces deux projets, d'un financement de 1,5 milliard DA chacun et ayant atteint un taux d'avancement avoisinant les 40%, devront apporter un plus et contribuer à l'amélioration de la couverture sanitaire dans la wilaya, a-t-on souligné à la direction de la santé et de la population d'Illizi.

APS

DEUXIÈME ATELIERS PRATIQUES DE GYNÉCOLOGIE-OBSTÉTRIQUE La formation continue des gynécologues dans le placement de dispositifs contraceptif à l'honneur

Les 2^{es} ateliers pratiques en gynécologie obstétrique se sont tenus le 27 et 28 février derniers à l'Ecole supérieure des Affaires en présence de spécialistes, généralistes et sages-femmes, a-t-on constaté sur les lieux.

Par Sonia Belaidi

Plusieurs thèmes scientifiques pour l'animation des ateliers ont été retenus pour cette deuxième édition comme le placement d'un dispositif intra-utérin, le placement et le retrait d'un implant contraceptif et l'échographie obstétricale.

La stimulation ovarienne hors Procréation médicalement assistée (PMA), la coloscopie et endométriose, l'impact de la prolactine en gynécologie et les infections génitales mycosiques récidivantes, ont été également traités à cette occasion.

S'agissant des conférenciers, les principales thématiques sont la stérilité masculine et l'infection urinaire chez la femme.

L'organisateur des ateliers, Pr Racim Khodja, chef de service gynécologie-obstétrique à l'EPH de Bologhine, a indiqué, dans ce contexte, que ces journées scientifiques s'inscrivent dans le cadre de la formation continue des spécialistes, généralistes et sage-femme.

Il est également question d'une mise à jour régulière des données et savoirs pratiques pour être au parfum des nouvelles découvertes médicales et scientifiques.

Préparation du périnée à l'accouchement par les sages-femmes

A cet effet, il a précisé qu'un atelier pratique sur la préparation du périnée à l'accouchement, destiné aux sages-femmes a été organisé à cette occasion.

Lors de cet atelier, les sages-femmes se sont enquises des savoirs nécessaires pour assurer des accouchements sans épiso-



tomie. Pour le même spécialiste, les ateliers pratiques de gynécologie visent également à faire de la sensibilisation et de la prévention sur certaines maladies comme le cancer et les infections génitales.

« Grâce justement à l'information et la sensibilisation, le cancer du col utérin est passé de la 2^e position des cancers par leur fréquence dans les années 2000 à la 5^e position des cancers en 2015 », a précisé l'organisateur.

Ainsi, il a fait remarquer que les femmes sont de plus en plus conscientes du danger du Papillomas Virus « HPV » (virus à l'origine du cancer du col) et demandent, systématiquement, des frottis à leurs gynécologues.

La vaccination contre le HPV doit être réservée aux personnes à risque

S'exprimant sur le vaccin contre le HPV, il a indiqué que l'importation du vaccin était « une bonne chose » mais devait être réservé aux personnes à risque (femmes aux partenaires multiples, jeune fille ayant eu des rapports sexuels précoce et autres).

Pour ailleurs, le Pr Khodja a abordé le sujet de la mortalité infantile estimant, ainsi, que le

taux a baissé mais qu'il reste faible par rapport aux moyens dont dispose l'Algérie.

Pour ce faire, il a préconisé la formation de pédiatres spécialisés en néonatalogie, de puéricultrice et de médecins généralistes en néonatalogie.

Il a aussi recommandé, à ce titre, la création de services de réanimation néonatale dans chaque service de gynécologie-obstétrique.

Pour sa part, le Pr Mourad Derguini, chef du service gynécologie-obstétrique au CHU de Kouba, a insisté sur l'importance de la réhabilitation de la contraception via le stérilet, déplorant que cette méthode contraceptive soit utilisée que par 2% des femmes. A ce titre, des ateliers ont été organisés pour apprendre aux gynécologues à placer le stérilet car un stérilet mal placé peut être à l'origine de saignement, d'infection et de grossesses extra-utérines.

Dans le même sillage, il a cité la contraception par l'utilisation d'implant qui est disponible depuis mai 2014 en Algérie et qui doit être placé uniquement par un spécialiste.

Ce dispositif contraceptif à une efficacité de trois ans et n'a pas d'effets secondaires, comme la prise de poids, a-t-il ajouté.

BATNA Cinquante greffes rénales programmées pour 2015

Pas moins de 50 greffes rénales sont programmées dans la wilaya de Batna pour l'année 2015, a indiqué dimanche le directeur de la santé et de la population, Driss Khodja El-Hadj.

Les transplantations programmées marqueront une évolution «notable» de ce type d'interventions dès lors que 21 greffes de rein ont été effectuées avec succès en 2014 au profit d'insuffisants rénaux de Batna et de wilayas limitrophes, a souligné ce responsable en marge d'une cérémonie au cours de laquelle le wali à ho-

noré le Pr. Hocine Chaouche Hocine, chef du service de chirurgie thoracique et cardio-vasculaire au centre hospitalo-universitaire Mustapha Bacha d'Alger, et son staff médical qui avaient encadré la toute greffe rénale à Batna.

Le Pr. Chaouche a tenu, à cette occasion, à mettre l'accent sur les efforts méritoires du jeune staff médical qui l'assiste, et affirmé, dans une déclaration à l'APS, que les greffes rénales se déroulent, à Batna, sur un «excellent rythme» qui a permis de bons résultats et qui présage d'un

avenir prometteur pour ce type de transplantations en Algérie.

Le nombre de ces interventions est aujourd'hui, à Batna, «supérieur au nombre de greffes pratiquées à Alger», selon ce même praticien qui a fait part de sa «satisfaction» avant de se dire «déterminé à assister le staff médical batnaïen jusqu'à ce qu'il parvienne à réaliser ces opérations de manière entièrement autonome».

Le Dr. Houssam Ougahlent, membre de ce staff de chirurgiens, a souligné pour sa part que son objectif et celui

de ses confrères est d'atteindre cette autonomie «dès 2015» et à parvenir à réaliser des transplantations de reins prélevés sur des sujets décédés.

Pour le chef du service de néphrologie du centre hospitalo-universitaire (CHU) de Batna, le Dr. Ahmed Bougueroua, 60 dossiers sont en instance de greffe dans cette wilaya où quelque 500 insuffisants rénaux subissent des séances d'hémodialyse dans 10 centres spécialisés situés au chef-lieu de wilaya, à Ain Tousa, à Merouana, à N'gaous, à Barika et à Arris.

TLEMCEN: Une Quinzaine culturelle sur la Chedda et le Kaftan

Une quinzaine culturelle sur la Chedda et le Kaftan, initiée par l'association de wilaya de sauvegarde des métiers et de l'artisanat «Bab Zir», s'est ouverte dimanche à Mansourah (Tlemcen).



Cette manifestation culturelle et artisanale, organisée jusqu'au 14 mars à l'occasion de la célébration de la journée mondiale de la femme, vise à faire connaître davantage le costume traditionnel «Kaftan», ses variétés et les accessoires entrant dans la confection de la Chedda que porte la mariée et à mettre en exergue l'évolution de ce patrimoine légué à travers différentes générations.

Cette exposition, à laquelle prennent part des artisans et artisanes, constitue une occasion pour mettre la

lumière sur les nouveautés opérées sur ce costume depuis son apparition à l'ère de la dynastie zianide.

La Chedda tlemcénienne a été classée patrimoine culturel immatériel de l'humanité par l'Organisation des Nations unies de l'éducation, des sciences et de la culture (Unesco).

A cette occasion, deux conférences seront animées par le chercheur en patrimoine Sari Tahar, l'une intitulée «Le Kaftan à travers les générations» et l'autre abordant le parcours artistique du cheikh Sari Ould Abdeslam, un des

pionniers de l'artisanat à Tlemcen.

Sur le plan artistique, un défilé de costumes traditionnels sera organisé lors de la soirée de clôture, qui donnera lieu à un hommage aux artisans participants ayant consacré leurs vies à ce patrimoine national et à sa pérennisation par la formation. Cette quinzaine culturelle est organisée à l'institut national d'artisanat et d'hôtellerie de Mansourah en collaboration avec la direction de la formation et de l'enseignement professionnels de la wilaya.

Sept troupes attendues à la 5^e édition des journées théâtrales de Tlemcen

Sept troupes sont attendues à la 5^e édition des journées théâtrales de Tlemcen, prévues du 24 au 27 mars courant, a-t-on appris lundi auprès de la direction de la Maison de la culture Abdelkader Alloula de Tlemcen. Cette manifestation sera placée sous le slogan «le théâtre et la société», selon les organisateurs. Elle vise, selon ses initiateurs, à relancer le 4^e art à travers la wilaya de Tlemcen qui ne dis-

pose pas pour l'heure d'un théâtre, en dépit des potentialités qu'elle recèle notamment au chef-lieu de wilaya, Nédroma, Maghnia et à Ouled Mimoune.

Le projet de réalisation d'un théâtre à Tlemcen, dont l'implantation est prévue près de la gare de la ville, est attendu avec impatience par les professionnels et les responsables des coopératives théâtrales locales.

Beihdja Rahal présente son nouvel album



Le public algérois a pu découvrir samedi soir à la salle El Mouggar, à Alger des extraits du nouvel album de l'interprète de musique andalouse Beihdja Rahal. «Noubet raml maya», est l'intitulé du nouveau produit de Beihdja Rahal, qui vient en complément de celui sorti en 2003.

De sa voix suave, l'artiste a gratifié le public de la salle El Mouggar d'une tou-

chira raml maya, avant d'enchaîner par un msader «medhloum mechki» et d'un btaïhi «sabri kasabri ayoub».

Après un istikhaba «allah ma talaat», l'artiste poursuit sa performance par un derj «min till eddiyara», trois insirah «rab bil», «in karabouh ah» et «ya aachikine» sadlikou.

L'artiste clôture son concert par un khlas «lahib chemsi sail» et un kadiriya

«madhloum imeta ykroub». Innovation du concert, le Rbab, qui distingue généralement l'école Gharnati de Tlemcen est présent dans le concert de la représentante de l'école Essanaa d'Alger.

Sorti aux éditions Papidou, l'album sera commercialisé dans les prochaines semaines en CD accompagné d'une traduction en Français des poèmes interprétés.

ANNABA

Douze pièces au programme du festival national du théâtre féminin

La 4^e édition du festival culturel national du théâtre féminin, prévu à Annaba du 5 au 12 mars prochains, donnera lieu à la présentation de 12 pièces, a indiqué lundi la commissaire du festival, Sakina Mekkiou, connue sous le nom d'artiste de Sonia.

Cette édition du festival, dédiée à la défunte artiste Faïha Berber, sera marquée par la participation du théâ-

tre national algérien (TNA), aux côtés de cinq théâtres régionaux, a précisé Sonia lors d'une conférence de presse.

Parallèlement à la présentation des œuvres théâtrales, une «journée ouverte» commémorant le soixantième anniversaire du déclenchement de la Révolution sera organisée, a-t-on noté.

Une activité qui donnera lieu à une visite guidée dans

l'ancien centre de torture situé dans la commune d'Oued Aneb, suivie de témoignages vivants des moudjahidate de la région.

Les tout-petits et les étudiants ne seront pas en reste de ce 4^e festival puisque des représentations leur seront spécialement dédiées au théâtre régional Azzedine-Medjoubi et dans les résidences universitaires.

APS

Le cinéaste Lyès Salem présente ses films «El Wahrani» et «Cousines» aux Etats-Unis



Le réalisateur algérien Lyès Salem présentera ses films «El Wahrani» et «Cousines» à Lewiston dans le Maine (extrême nord-est des Etats-Unis), rapporte la presse américaine.

Lyès Salem, également acteur et scénariste, présentera son long métrage «El Wahrani» (2014) dimanche à Bates College (université américaine d'arts libéraux), et son court métrage «Cousines» (2004) jeudi prochain.

Le film «El Wahrani» a obtenu plusieurs prix internationaux en 2014, dont le Grand prix du jury au 14^e Festival du film méditerranéen de Bruxelles (Belgique).

Khaled Benaïssa a remporté le prix de la meilleure interprétation masculine dans le même film, aux 25^e Journées cinématographiques de Carthage (JCC) en Tunisie. Son court métrage «Cousines» (2004) a également remporté de nombreux prix internationaux et un Cesar.

En 1999, il réalise son premier court-métrage intitulé Lhasa, suivi en 2001 de Jean-Farès, qui obtient le Prix du meilleur court métrage lors du 12^e Festival du cinéma africain de Milan en 2002, ainsi que le prix Jeune public à Montpellier.

En 2008, il réalise son premier long métrage Mascarades, qui a connu un franc succès. Lyès Salem a suivi une formation à l'école du Théâtre national de Chaillot et au Conservatoire national supérieur d'art dramatique.



MALI : ÉLECTIONS COMMUNALES ET RÉGIONALES EN AVRIL

Un grand défi à relever

Le Mali vient de franchir un grand pas vers le rétablissement de la paix. Place maintenant à un autre défi celui de tenir des élections communales, régionales et du district de Bamako prévues le 26 avril prochain, un événement électoral qui devrait consacrer le retour à la normalité constitutionnelle.

L'élection des conseillers communaux, des conseillers régionaux et du District de Bamako constitue un pas important pour boucler le processus électoral en cours, et contribuer à la restauration de la paix et la démocratie locale. Ainsi, le décret portant convocation du collège électoral a été adopté par le Conseil des ministres du 18 février 2015.

Cette échéance électoralement suscite beaucoup d'engouement et interpelle les autorités à plus d'un titre : Réussir de la décentralisation et de la régionalisation, garantir la plus grande représentativité de la femme et la société civile, mais aussi consacrer le respect des droits de l'homme et la lutte contre l'impunité et surtout l'apaisement de la situation sécuritaire au nord.

Selon le conseil, le renouvellement des mandats des conseillers des collectivités territoriales doit intervenir tous les cinq ans. Les mandats en cours devant expirer le 26 avril 2014 ont fait l'objet de deux prolongations de six mois en 2014.

La prorogation des mandats des collectivités territoriales étant limitée à deux, il devient impératif d'organiser des élections des conseils des Collectivités territoriales au terme de la seconde prorogation.

Le Conseil prévoit à cet effet l'organisation des élections de proximité par excellence au courant du premier semestre 2015.

Aussi, suivant les dispositions du décret, la campagne électoralement est ouverte le vendredi 10 avril à 0 heure. Elle est close le vendredi 23 avril 2015 à minuit.

Cependant dans certains milieux politi-



tiques, même si un report éternel n'est pas souhaitable, organiser des élections dans le contexte actuel, sans d'autres parties du Mali, ne serait pas souhaitable pour des raisons sécuritaires.

Et les défis à relever sur le plan politique sont à la hauteur des craintes exprimées par la classe politique.

Réussite de la décentralisation et de la régionalisation

La décentralisation poussée est l'une des options soutenues par le gouvernement malien en vue d'une sortie de crise dans le pays où sévissent des groupes rebelles qui réclament l'autonomie pour les régions nord.

La régionalisation vise notamment à renforcer la légitimité des élus régionaux et à accroître leur maîtrise du développement de leurs territoires.

À ce titre, il a été retenu d'introduire un mode de scrutin direct pour l'élection des organes délibérants et exécutifs de la Commune, de la Région et du District de Bamako.

Il sera question donc d'élier des Présidents de Collectivités au suffrage universel direct, en plus des Maires, «une première», a déclaré la Mission multidimensionnelle intégrée des Nations unies pour la stabili-

sation au Mali (Minusma) qui rassure qu'elle allait apporter son soutien à ces scrutins prévus pour cette année.

Plus grande représentativité des femmes et de la société civile

Les femmes représentent 50,4% de la population du Mali. Elles sont très actives dans la vie économique et sociale. Cependant, elles restent encore très peu représentées au niveau du Gouvernement, dans les postes de décision de l'Administration, à l'Assemblée Nationale et dans les organes élus des collectivités.

Aujourd'hui elles sont au nombre de trois sur un total de vingt-neuf membres du Gouvernement soit 10%, 14 femmes sur 147 députés à l'Assemblée Nationale soit environ 10%, et 927 femmes sur 10.774 conseillers communaux soit moins de 10%, zéro femme gouverneur sur 8, les cabinets ministériels sont constitués de moins de 10% de femmes.

Cette sous-représentation de la femme est également palpable au niveau de plusieurs autres instances de décision, malgré l'existence d'un grand nombre de femmes qualifiées et répertoriées notamment dans le répertoire des femmes cadres du Mali. Elle est en deçà avec l'engagement politique des autorités et de plusieurs instru-

ments nationaux et internationaux visant à défendre et à promouvoir les droits des femmes.

Il est établi selon la Déclaration de Bamako adoptée le 3 novembre 2000 qu'un processus n'est «crédible» que si tous les acteurs et groupes cibles concernés le comprennent, ça va de soi pour la société civile.

Il s'agit, in fine, de combler la faiblesse de financement qui ne permet pas aux organisations de la société civile malienne de véritablement jouer leurs rôles.

Ces prochaines élections sont perçues comme un défi à relever par Bamako qui a franchi un grand pas vers la paix à la faveur de la signature dimanche à Alger d'un accord pour la paix et la réconciliation au Mali.

Les parties maliennes au dialogue pour le règlement de la crise dans la région nord du Mali ont paraphé cet accord à Alger sous la supervision de la médiation internationale, présidée par l'Algérie, en tant que chef de file.

La Coordination des mouvements de l'Azawad, qui regroupe plusieurs mouvements armés, demande néanmoins un délai supplémentaire pour consulter sa base.

«Nous n'avons pas adhéré à des compromis mais à des compromis de nature à sauver l'essentiel», a déclaré le Premier ministre malien, Modibo Keita, devant des membres de la classe politique et des représentants de la société civile malien, selon la presse malienne.

Les citoyens maliens dans l'ensemble, considèrent que c'est un bon document, puisque le texte rejette l'idée de partition du pays, mais aussi parce qu'ils sont fatigués d'une situation de conflit qui a trop duré. Selon eux, il fallait accepter cette proposition d'accord de paix pour aller de l'avant.

Fruit d'une négociation longue et intense, le document a été négocié à travers cinq rounds de dialogue entamé depuis juillet 2014 à Alger. Il comporte un Accord pour une paix globale et durable garantissant une solution définitive à la crise qui affecte le nord du Mali.

ILLIZI

70

ressortissants égyptiens établis en Libye rapatriés vers leur pays

Sixante dix ressortissants égyptiens établis en Libye, ont été rapatriés dimanche vers leurs pays d'origine, via le poste frontalier de Debdeb puis l'aéroport d'In-Amenas, dans la wilaya d'Illizi, a-t-on appris des services de la wilaya. Ces ressortissants, fuyant la situation sécuritaire détériorée en Libye, ont été rapatriés, depuis l'aéroport Zarzatine d'In-Amenas, vers l'aéroport du Caire (Egypte), à bord d'un appareil de la compagnie aérienne égyptienne, a-t-on précisé.

Ces ressortissants ont été acheminés depuis le poste frontalier (entre l'Algérie et la Libye) de Debdeb, à bord de bus mobilisés par les services de la wilaya vers In-Amenas sur une distance de 220 km, a fait savoir la source. Ils avaient été accueillis par le premier secrétaire de l'ambassade égyptienne en Algérie, Mamoudou Abderraouf, en compagnie des autorités de la wilaya d'Illizi, a-t-on ajouté.

Les autorités de la wilaya d'Illizi ont mobilisé les moyens, humains et matériels, nécessaire au bon déroulement de cette opération, selon la même source.

LIBYE

L'ONU appelle au renforcement de l'embargo sur les armes

L'ONU a appelé lundi dans un nouveau rapport au renforcement de l'embargo sur les armes en Libye, affirmant que la capacité de Tripoli à empêcher le flux de ces armes qui circule dans le pays est «presque inexiste». Ce rapport d'un groupe d'experts recommande également la création d'une force de surveillance maritime pour aider le gouvernement libyen à faire face à la fois «aux flux d'armes» et à «l'exportation illégale du pétrole».

Le comité international recommande la création par le Conseil de sécurité d'une force de surveillance maritime «pour aider le gouvernement de la Libye à sécuriser ses eaux territoriales» et empêcher le flux d'armes qui violerait l'embargo, alors que Tripoli a récemment demandé la levée de l'embargo imposé par les Nations unies.

La communauté internationale s'inquiète de l'émergence en Libye de groupes armés affiliés à l'organisation autoproclamée «Etat islamique» (EI/Daech), alors que le pays est divisé en deux gouvernements et parlements rivaux qui se disputent le pouvoir, en plus de l'existence de plusieurs milices.

La communauté internationale s'inquiète également de voir que les armes fournies au gouvernement tombent rapidement dans de mauvaises mains. La Libye a récemment demandé au Conseil de sécurité des Nations unies de lever l'embargo sur les armes. La plupart des membres permanents du Conseil disent qu'ils préféreraient voir un gouvernement uniifié en Libye d'abord, bien que les efforts de l'ONU pour atteindre cet objectif ont eu peu de progrès jusqu'à présent.

Pour le groupe d'experts, l'embargo sur les armes doit être renforcé de telle sorte que l'approbation du comité international serait nécessaire non seulement pour les armes et munitions, mais aussi pour le «matériel militaire non légal et la prestation de la formation liée à la sécurité».

Le parlement libyen reconnu par la communauté internationale a décidé de suspendre sa participation au dialogue sur l'avenir politique en Libye organisé sous l'égide de l'ONU.

Des représentants des deux parlements rivaux ont tenu le 11 février à Ghadamès, dans le sud libyen, des discussions indirectes sous l'égide de l'ONU.

EGYPTE

Attentat à la bombe à Assouan, deux morts

Une bombe a explosé dimanche soir dans la ville d'Assouan, en Haute-Egypte, faisant deux morts, selon la police. La bombe, posée près d'un commissariat, a également fait cinq blessés dont un policier, ont précisé des responsables de la police, ajoutant que les forces de sécurité ratissaient le secteur pour vérifier qu'il n'y ait pas d'autres engins. Jeudi, une personne a été tuée par l'explosion d'une bombe au Caire, où quatre autres attaques à la bombe ont visé un commissariat et des locaux commerciaux.



APS

CRISE UKRAINIENNE

Plus de 6 000 tués depuis avril 2014

Plus de 6 000 personnes ont été tuées en Ukraine depuis le début du conflit en avril 2014, a annoncé lundi le haut-commissaire des Nations unies aux droits de l'Homme, soulignant la nécessité du respect des accords de Minsk.

«Plus de 6.000 vies ont été perdues en moins d'un an en raison des combats dans l'est de l'Ukraine», a souligné M. Zeid Raad Al Hussein dans une déclaration publiée à Genève.

Un rapport de la Commission d'enquête de l'ONU sur les droits de l'Homme en Ukraine relève des «désstructions (...) concernant les civils et les infrastructures», a noté M. Zeid.

«Les femmes, les enfants, les vieux et les groupes vulnérables sont particulièrement affectés», ajoute-t-il.

«Il est impératif que toutes les parties respectent les décisions des accords de Minsk et cessent les bombardements sans discrimination et les autres hostilités qui ont créé une situation catastrophique pour les civils - en violation flagrante des lois internationales humanitaires et des droits de l'Homme», poursuit-il.

Le rapport dénonce les «détentions arbitraires, les tortures et les disparitions forcées commises essentiellement



ment par les groupes armés mais aussi dans certains cas par les forces ukrainiennes». Il souligne aussi la situation particulièrement difficile pour le million de déplacés internes enregistrés en Ukraine en raison de ce conflit. Entre la mi-avril 2014 et le 28 février 2015, 5.809 morts et 14.740 blessés ont été dénombrés dans l'est de l'Ukraine. Sur ce total, 1.012 personnes ont été tuées et 3.793 blessées entre le 1er décembre 2014 et le 15 février 2015.

Etant donné que des rapports complets sur le nombre de victimes, en particulier près de l'aéroport de Donetsk et dans la zone de Debaltseve, sont encore attendus, le Haut-commissariat

des Nations unies aux droits de l'Homme estime que le nombre total de personnes tuées dans l'est de l'Ukraine au 2 mars 2015 a, de manière quasi certaine, dépassé les 6.000 morts.

«La situation d'environ 4.000 personnes demeurant dans des institutions de santé dans les zones contrôlées par les groupes armés est particulièrement précaire. Ils manquent de médicaments et de nourriture», a déclaré aux journalistes le président de la Commission d'enquête de l'ONU, Ivan Simonovic.

Les groupes armés ont affirmé à plusieurs reprises qu'ils n'autorisaient pas leur évacuation, a-t-il rappelé.

SYRIE

Offensive de l'armée et des combattants kurdes contre Daech dans le nord-est

L'armée syrienne et des combattants kurdes mènent séparément une offensive contre les éléments de l'organisation autoproclamée «Etat islamique» (EI/Daech) pour les chasser de la province de Hassaké (nord-est), limitrophe de l'Irak et la Turquie, ont rapporté les médias.

L'armée syrienne s'est emparée de 31 villages au centre de cette province à majorité kurde, a affirmé l'agence de presse syrienne Sana.

Selon l'Observatoire syrien des droits de l'homme (OSDH), «les forces du régime, appuyées par des combattants de tribus, ont pris le contrôle dimanche de 23 villages après trois jours de combats» au centre de cette province à population majoritaire kurde.

Dans le sud-ouest de la province, les Unités de protection du peuple (YPG),

la principale force kurde en Syrie, bombardent les villages autour de Tall Tamer pour reprendre les dix villages chrétiens assyriens conquisis la semaine dernière par l'EI/Daech, qui y avait enlevé 220 habitants.

L'avancée des éléments de l'EI/Daech avait fait fuir environ 5.000 chrétiens assyriens vers les deux grandes villes de cette province.

Quelque 30.000 Assyriens, une communauté parmi les plus anciennes converties au christianisme, vivaient en Syrie avant le début du conflit en mars 2011, la majorité dans cette province de Hassaké.

«Les Kurdes sont appuyés aussi par des combattants de tribus arabes, mais agissent de manière séparée des forces du régime», a affirmé le directeur de l'OSDH, Rami Abdel Rahmane,

cité par l'AFP. Le porte parole des YPG, Redur Khalil, cité par la même agence, a de son côté indiqué que «des forces kurdes menaient des combats contre l'EI sur deux front: autour de Tall Tamer pour prendre le contrôle des villages assyriens et autour de Tall Brak, pris la semaine dernière par le YPG, pour chasser l'EI de la région».

«Les combattants kurdes se coordonnent avec des combattants chrétiens locaux mais pas avec l'armée du régime, qui essaie de tirer avantage des raids de la coalition internationale conduite par les États-unis pour avancer vers des petits villages désertés par l'EI», a-t-il ajouté.

Les territoires contrôlés par l'EI/Daech, par l'armée et par les kurdes dans la province de Hassaké sont enchevêtrés.

LIGUE ARABE

Ouverture de la 17^e réunion du groupe d'experts arabes chargé de la lutte antiterroriste

La 17^e réunion du groupe d'experts arabes chargé de la lutte contre le terrorisme relevant du Conseil de la Ligue arabe a débuté lundi au siège de la Ligue sous la présidence de la Mauritanie.

L'ordre du jour de cette réunion de deux jours comprend plusieurs questions dont l'assistance aux victimes d'actes terroristes, les défis liés à la coopération sur le plan arabe, la lutte contre les organisations terroristes, et la lutte contre le cybercriminelité.

Supervisé par les ministres arabes des Affaires étrangères, le groupe aspire à asseoir les bases de la coopération et les moyens de la dynamiser entre les pays arabes en matière de lutte contre le terrorisme, de coordonner les efforts, les programmes et les activités des conseils ministériels et organisations arabes spécialisées concernées par la lutte contre le terrorisme et de coordonner les positions arabes à l'égard des questions de lutte contre le terrorisme sur les plans régional et international.

IRAK

Offensive à Tikrit, Abadi appelle à préserver la sécurité des habitants

Le Premier ministre irakien a appelé à épargner la population civile au cours de l'opération militaire destinée à reprendre aux éléments du groupe autoproclamé «Etat islamique» (Daech/EI) la ville de Tikrit, au nord de Bagdad. «La priorité que nous avons fixée à l'armée et aux forces qui l' aideront est de préserver la sécurité des citoyens», a indiqué Haider al-Abadi.

Le Premier ministre, qui s'exprimait à Samarra, l'autre grande ville de la province de Salaheddine, a martelé ce message sur les réseaux sociaux, appelant «à protéger les civils et les propriétés avec le plus grand soin».

L'armée irakienne resserre l'eau depuis des semaines sur Tikrit, un des bastions de l'EI en Irak.

Ce groupe extrémiste s'est emparé l'an dernier de larges portions de l'ouest et du nord du pays, où il impose sa loi et multiplie les atrocités, comme en Syrie voisine.

M. Abadi s'est adressé aux habitants pour leur demander de se retourner contre l'EI.

«J'appelle tous ceux qui ont été trompés et ont commis des erreurs dans le passé à déposer les armes aujourd'hui. Celle-ci pourrait être leur dernière chance», a dit M. Abadi, suggérant la possibilité d'une amnistie pour certains.



PÉNINSULE CORÉENNE

Pyongyang promet «des frappes impitoyables»

La Corée du Nord a tiré lundi des missiles en mer et promis de mener «des frappes impitoyables» contre les Etats-Unis et la Corée du Sud, alors que ces deux pays ont commencé leurs exercices militaires conjoints annuels.

Selon l'agence de presse sud-coréenne Yonhap, la Corée du Nord a tiré deux missiles de courte portée en mer du Japon avant le début des exercices militaires engagés par Séoul et Washington qui ont suscité la colère de Pyongyang.

«La situation de la péninsule coréenne est à nouveau à deux doigts du début d'une guerre», a affirmé l'agence officielle de Pyongyang Korean Central News Agency (Kcna), citant un porte-parole de la KPA (l'Armée du peuple coréen).

«Les seuls moyens de faire face à l'agression menée par les impérialistes américains et leurs alliés ne sont ni le dialogue, ni la paix. On doit y répondre seulement par des frappes impitoyables», a-t-il ajouté. Ces exercices annuels à grande échelle, baptisés Foal Eagle, donneront lieu pendant huit semaines à des exercices à terre, dans les airs et en mer, pour lesquels seront mobilisés environ 200.000 militaires sud-coréens et 3.700 soldats américains. En même temps, un exercice conjoint de simulation par ordinateur, appelé Key Resolve, d'une durée d'une semaine, doit commencer également lundi.

Séoul et Washington affirment qu'il s'agit d'exercices purement défensifs, mais Pyongyang les voit comme le prélude à une invasion.

Le porte-parole de l'armée nord-coréenne les a dénoncés comme «des exercices dangereux de guerre nucléaire pour envahir la Dprk» (République démocratique populaire de Corée, nom officiel de la Corée du Nord; ndlr) et comme «une hystérie guerrière impardonnable de la part de forces hostiles malhonnêtes».

«Nos forces armées révolutionnaires ne resteront jamais des spectateurs passifs devant cette grave situation», a-t-on ajouté de même source, précisant que la Corée du Nord répondrait à tout acte de guerre conventionnelle, nucléaire ou informatique. «Si un seul tir seulement touchait quelque endroit que ce soit où la DPRK exerce sa souveraineté, cette dernière ripostera sur le champ», selon Pyongyang.

CORÉE DU NORD

Le programme nucléaire nord-coréen source d'inquiétude pour l'AIEA

Le programme nucléaire nord-coréen demeure toujours une source d'inquiétude, a indiqué lundi le chef de l'Agence internationale de l'énergie atomique (Aiea), Yukiya Amano.

«Je demeure très préoccupé par le programme nucléaire» de ce pays, a affirmé M. Amano à Vienne devant le Conseil des gouverneurs de l'agence spécialisée de l'ONU.

Il a souligné que la Corée du Nord doit «respecter ses obligations» internationales.

Lundi, Pyongyang a tiré des missiles en mer et promis de mener «des frappes impitoyables» contre les Etats-Unis et la Corée du Sud, qui ont commencé leurs exercices militaires conjoints annuels. La Corée du Nord a procédé à trois essais nucléaires, le dernier remontant à février 2013, et a récemment menacé d'en mener un quatrième.

APS

ALGÉRIE - FRANCE

Le projet de mise en place d'instituts de technologie évoqué

Le projet de mise en place d'instituts de technologie permettant la création de filières d'enseignement technologique en relation directe avec le monde de l'entreprise, dans le cadre de la coopération algéro-française a été évoqué dimanche à Alger par le ministre de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique, Mohamed Mebarki, qui a reçu le représentant spécial pour les relations franco-algériennes, Jean Louis Bianco. Les deux parties ont convenu de «renforcer leur coopération dans le domaine de la valorisation», indique un communiqué du ministère, ajoutant qu'elles (les deux parties) ont évoqué l'ensemble des volets du programme de coopération, prévu par le protocole d'accord bilatéral sur la simulation, la modélisation et le calcul numérique signé à Alger le 20 janvier 2014. MM. Mebarki et Bianco ont également noté avec «satisfaction» les avancées enregistrées en matière de partenariat, notamment avec l'INRIA (Institut national de recherche en informatique et en automatique) et Bull France, d'une part et les universités algériennes, les centres de recherche et le secteur de l'industrie d'autre part, pour la mise en place d'un écosystème nécessaires au développement de la simulation numérique et du calcul de haute performance pour les activités de recherche et de formation dans les trois dimensions, à savoir services, technologies et infrastructures. Cet écosystème, ouvert au monde de la recherche, de l'industrie et de la PME, «devra garantir aux utilisateurs un niveau de disponibilité, de performance et de sécurité conforme aux normes internationales», note la même source.

Les deux parties «se sont félicitées, en outre, du niveau du workshop tenu récemment en Algérie, du 28 novembre au 1^{er} décembre 2014, ayant enregistré une participation relevée des universités et centres de recherche algériens ainsi qu'un nombre important d'entreprises françaises, notamment Bull et l'INRIA».

M. Mebarki a mis à profit cette rencontre afin d'exposer la stratégie nationale dans le domaine du numérique, conclut le communiqué du ministère.

TÉLÉPHONIE

Mobilis au rendez-vous annuel mondial des innovations à Barcelone

Une délégation de l'opérateur historique de téléphonie mobile Mobilis, conduite par son P-DG, Saâd Damma, prend part au rendez-vous mondial de la téléphonie mobile «Mobile World Congress 2015» (MWC) qui se tient du 2 au 5 mars à Barcelone (Espagne).



La participation algérienne à cette manifestation annuelle mondiale, qualifiée de la «Mecque» de la téléphonie par les meilleurs spécialisés, vise essentiellement «à une mise à niveau avec ce qui se fait de par le monde dans ce domaine en vue de rechercher constamment de nouveaux moyens pour dépasser les attentes des clients» de Mobilis, explique à l'APS la chargée de la communication auprès de cet opérateur public, Dalila Messabas, en marge de ce congrès international.

Mobilis, qui détient à la fois le plus grand réseau de la 3G en Algérie avec la couverture de 35 wilayas et le plus grand nombre d'abonnés, selon les chiffres de l'Autorité de régulation de la poste et des télécommunications (Arpt), «assiste aux présentations des plus grands équipementiers avec pour but d'offrir les meilleurs services au

client algérien», souligne-t-elle encore. Elle rappelle, dans ce sens, que Mobilis avait lancé, il y a quelques jours, avec son partenaire l'équipementier suédois Ericsson le «City site», une nouvelle technologie permettant aux clients prépayés de «Mbtassim» de bénéficier d'une connexion internet gratuite à raison de 10 minutes par jour sur le réseau 3G. Première du genre sur le continent africain, cette solution vise à renforcer la couverture haut débit des zones à forte densité d'habitantes à Alger, et ce, dans le cadre du déploiement du réseau de la 3G. Pour cette édition 2015, le Congrès mondial de la téléphonie mobile se consacre spécialement à l'industrie du mobile et des technologies de l'information et de la communication (TIC) en mettant l'accent sur les nouvelles applications et les différents modes de commercia-

lisation des derniers supports technologiques (IT). Organisé par la GSM association, qui représente 850 opérateurs de téléphonie mobile à travers 218 pays, le MWC 2015 ambitionne de dépasser le chiffre record de près de 86.000 visiteurs atteint lors de l'édition 2014. Des conférences portant notamment sur des thèmes relatifs aux sociétés numériques, la mobilité des entreprises, l'avenir des réseaux, l'Internet ainsi que l'identité mobile seront animées lors de cet événement mondial.

Les 1.900 entreprises participantes exposent les principaux produits, services et technologies qui façonnent l'avenir du secteur de la téléphonie mobile depuis l'infrastructure réseau jusqu'aux combinés et terminaux mobiles ainsi que les logiciels et les applications.

APS

PUBLICITÉ

RÉPUBLIQUE ALGÉRIENNE DÉMOCRATIQUE ET POPULAIRE

WILAYA D'ILLIZI
DIRECTION DE L'ADMINISTRATION LOCALE
N.E.F : 098433015003341

AVIS D'ATTRIBUTION PROVISOIRE (CORRECTION)

Conformément aux dispositions de l'article 49 du décret présidentiel N°10/236 du 07/10/2010 portant réglementation des marchés publics, modifié et complété.

La direction de l'Administration locale de la wilaya d'Ilizzi informe l'ensemble des soumissionnaires ayant participé à l'avis d'appel d'offres N°33/2014 en date du 18/03/2014. Qu'à l'issue de l'évaluation des offres, il a été décidé l'attribution provisoire le projet ce suivant au PV de jugement des offres

Projet/ Réalisation d'un parc automobile à Djanan

- Lot 01 Réalisation des garages + hébergement des chauffeurs
- Lot 02 Réalisation magazine de pièces de rechanges + 2 bureaux
- Lot 03 Réalisation bloc administration
- Lot 04 Réalisation atelier de mécanique et lavage et graissage des automobiles
- Lot 05 Réalisation de mur de clôture + loge de garde + local de groupe électrogène + local de transformateur

N°		Nom de l'entreprise	N.F	Montant proposé	Note technique /100	Nombre de travailleurs	déai	OBS
05	Lot 05 Réalisation de mur de clôture + loge de garde + local de groupe électrogène + local de transformateur	ETBPTB GHANAMI MEDDE LAMINE	198611010141052	13.291.586.10 DA	52.00	08	03 Mois	Le moins disant parmi les soumissionnaires qualifiés techniquement

Les soumissionnaires peuvent consulter la notation de leur offre dans un délai de trois (03) jours à compter de la première parution du présent avis dans les quotidiens ou le BOMOP.

Les soumissionnaires peuvent introduire leurs recours auprès de la commission des marchés de la wilaya dans un délai de dix (10) jours à compter de la première parution du présent avis dans les quotidiens.

RÉPUBLIQUE ALGÉRIENNE DÉMOCRATIQUE ET POPULAIRE

Wilaya d'Alger
Circonscription Administrative d'El-HARRACH
Commune de Bourouba
Nif : 41000200001608501015
Réf. 215 /BOG /2015

RECTIFICATIF

Suite à la publication de l'avis d'appel d'offre restreint n° 08/2014 publié dans le quotidien المحرر اليومي le 21/12/2014 ; le quotidien DK NEWS le 23/12/2014 et Le BOMOP .

Suite à la publication de l'avis d'attribution provisoire parue le 17/02/2015 dans les quotidiens DK NEWS et le BOMOP .

Le président de l'assemblée populaire communale, de Bourouba, lance un avis rectificatif de l'avis d'appel d'offres national restreint N°08/2014 et de l'avis d'attribution provisoire pour l'intitulé du projet :

Avant correction :

LOT N°03: Travaux d'aménagement cité la montagne (Rue Basse).

Après correction:

LOT N°03: Travaux d'aménagement HAI EL MOUDJAHID (Rue Basse).

RÉPUBLIQUE ALGÉRIENNE DÉMOCRATIQUE ET POPULAIRE**Wilaya d'Alger****Circonscription Administrative de Birtouta****Commune de Birtouta****le numéro d'identification fiscale (NIF) :****41000200001608501035**

AVIS À LA CONSULTATION N° : 20/2015

Conformément aux dispositions du décret présidentiel n°10 /236 du 07/10/2010 modifié et complété portant réglementation des marchés publics, Le Président de l'Assemblée Populaire Communale de Birtouta lance un avis à la consultation pour l'exécution des projets suivants :

- *Aménagement d'un espace vert côté siège Circonscription Administrative Centre Ville Commune de Birtouta.
- *Aménagement d'un espace vert Cité 1680 logts à proximité de 98 locaux Commune de Birtouta.
- *Aménagement d'un espace vert et de détente cité 300 logts Commune de Birtouta.
- *Aménagement d'un espace vert cité 1680 logts à proximité de la cité AADL Commune de Birtouta.

toutes les entreprises intéressées par le présent avis qualifiées en travaux publics ou bâtiment comme activité principal de la catégorie (01) (une) et plus ayant le code (616 002) des espaces verts dans le registre de commerce peuvent retirer le cahier des charges auprès du Bureau du Secrétariat de la Commission d'ouverture (service technique) de la commune de Birtouta - siège de la nouvelle annexe administrative - rue Mokdès Ben Youcef-Birtouta centre. contre paiement d'un montant de 500,00 DA non remboursable auprès du régisseur communal au niveau du service des affaires économiques et de la comptabilité.

L'offre technique comprend :

- La déclaration à souscrire dûment remplie, signé et datée
 - La déclaration de probité dûment remplie, signé et datée
- Et de tous les documents mentionnés dans l'instruction aux soumissionnaires (cahier des charges)

B) L'offre financière doit contenir :

- 1-La lettre de soumission selon modèle ci joint dûment remplie, signé et datée
- 2-Le bordereau des prix unitaires
- 3-Le détail quantitatif - estimatif de l'offre dûment rempli et signé par le soumissionnaire

Les soumissions doivent être adressées sous enveloppes cachetées détaillées comme suit :

- Enveloppe n° 01 : contenant l'offre technique en trois exemplaires.
- Enveloppe n° 02 : contenant l'offre financière en trois exemplaires.

- Une troisième enveloppe contiendra les deux (02) enveloppes n° 01 et 02 cachetée et anonyme adressée à Monsieur le Président de l'Assemblée Populaire Communale de Birtouta et ne devra comporter que la mention (ne pas ouvrir) - appel d'offres national restreint N° 20/2015

*La durée de préparation des offres est fixée à 10 jours à compter de la première parution du présent avis dans la presse nationale ou dans le BOMOP. Le dépôt des plis techniques et financiers se fera au niveau du secrétariat de la commission de l'ouverture des plis. le dernier jour de la durée de préparation des offres au plus tard à 14 h si ce jour coïncide avec un jour de repos légal ou un jour férié ce délai sera prorogé jusqu'au jour ouvrable suivant,

*Le délai de validité des offres est égal à la durée de préparation des offres augmentée de trois mois.

* L'ouverture des plis se déroulera en séance publique le jour du dépôt à partir de 14:15h au niveau du siège de la commune.

RÉPUBLIQUE ALGÉRIENNE DÉMOCRATIQUE ET POPULAIRE

**WILAYA DE BOUIRA
DIRECTION DE L'ADMINISTRATION LOCALE
SERVICE DE L'ANIMATION LOCALE
BUREAU DES MARCHÉS ET PROGRAMMES**

**** AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL RESTREINT****

NIS N° 09841001 5001 056

N° : 02/DAL/2015

La Direction de l'administration locale de la Wilaya de Bouira lance un avis d'appel d'offre national restreint pour REALISATION D'UN CELEBATORIUM EN R+4 AU PROFIT DE LA SURETE NATIONALE AU DETACHEMENT DE L'URS AU CHEF LIEU. Lot n°02: Vrd .lot n° 03: Chauffage central. Lot 04 : détection incendie

Les entreprises intéressées par cet avis peuvent retirer les cahiers des charges auprès de « LA DIRECTION DE L'ADMINISTRATION LOCALE DE LA WILAYA DE BOUIRA », Contre payement de la somme de (1500 DA)

Les offres techniques et financières doivent être remises dans deux enveloppes séparées et introduites dans une enveloppe extérieure fermée et anonyme et porter la mention REALISATION D'UN CELEBATORIUM EN R+4 AU PROFIT DE LA SURETE NATIONALE AU DETACHEMENT DE L'URS AU CHEF LIEU. Lot n°02: Vrd .lot n° 03: Chauffage central. Lot 04 : détection incendie

A ne pas ouvrir et adressée à :

« Monsieur le Directeur de L'administration Locale de la Wilaya de Bouira »

A) L'offre technique comportera les pièces suivantes :

1. Registre de commerce dans le domaine de réalisation des travaux de BTPH. Il s'avère à cet effet nécessaire de joindre une copie du registre de commerce précisant la constitution ou le statut juridique, le lieu d'enregistrement, le principal lieu d'activité et éventuellement une procuration écrite du signataire de la soumission, pour engager le soumissionnaire.
 2. Certificat de qualification et de classification professionnelle catégorie II ou plus (Copie) pour le lot 02 et 03.
 3. Un agrément pour le lot N° 04 les entreprise spécialisé dans le domaine des courants faible.
 4. Un casier judiciaire en cours de validité (Original)
 5. Un extrait de rôle apuré ou avec échéancier de paiement valable (Original ou copie).
 6. Une attestation de mise à jour CNAS (Originale ou copie).
 7. Une attestation de mise à jour et CACOBATPH (Originale ou copie).
 8. Une attestation de mise à jour CASNOS (Originale ou copie).
 9. Le statut de l'entreprise s'ilagit d'une société (Copie).
 10. Carte d'immatriculation fiscale (Copie).
 11. Bilan fiscal de la dernières années (Copies)
 12. Attestation de dépôt des comptes sociaux pour les sociétés (Copie).
 12. Déclaration de probité.
- N.B : le cocontractant retenu doit présenter les copies originales des documents pour le service contractant afin de s'assurer en effectuant l'opération de comparaison avec l'offre choisie initialement.

B) L'offre financière comportera les pièces suivantes :

- 1- Lettre de soumission.
- 2- Bordereaux des prix unitaires.
- 3- Devis quantitatif et estimatif.
- 4- Planning de réalisation des travaux.

/les soumissionnaires resteront engagés par leurs offres pendant une durée de cent vingt (120) jours à compter de la date limite de dépôt des offres.

/les offres doivent être déposées ou parvenir au siège de la Wilaya (Direction de L'administration Locale).

L e jour et l'heure limité de dépôt des offres sont fixés à 15 jours à 11 h00 à compté de la première parution de l'avis d'appel d'offres paru aux quotidiens nationaux.

J si la date limitée de dépôt des offres coïncide avec un jour férié ou un jour de repos légal, le dernier jour de dépôt des offres est prorogé au jour ouvrable suivant dans l'intervalle des mêmes horaires fixés.

Z a séance d'ouverture des plis est publique et aura lieu le dernier jour de dépôt des offres à 11h00, (cette date tient lieu d'invitation pour les soumissionnaires).

PROGRAMME DU JOUR

TF1

- 06:25 Culture Infos : TFou
08:25 Autre : Météo
08:30 Culture Infos : Téléshopping
09:20 Autre : Météo
09:25 Série TV : Une histoire, une urgence
09:55 Série TV : Une histoire, une urgence
10:25 : Au nom de la vérité
10:55 : Au nom de la vérité
11:20 : Au nom de la vérité
11:55 Culture Infos : Petits plats en équilibre
12:00 Autre : Les douze coups de midi
12:50 Culture Infos : L'affiche du jour
13:00 Autre : Journal
13:40 Culture Infos : Petits plats en équilibre
13:45 Autre : Météo
13:55 : Les feux de l'amour
15:15 Divertissement : Camping Paradis
17:00 Autre : Quatre mariages pour une lune de miel
18:00 Autre : Bienvenue chez nous
19:00 Autre : Le juste prix
19h55 Météo
20h00 Journal
20h30 Magazine de services My Milliono
20h35 Météo
20h40 Série humoristique Nos chers voisins
20h45 Divertissement-humour C'est Cante-loup
20h55 Série de suspense Person of Interest Inédit
21h45 Série de suspense Person of Interest
22h40 Série de suspense Person of Interest
23h30 Série de suspense Person of Interest

- 10:14 Série TV : Jamie a des tentacules
10:26 : Les Dalton
10:38 : Peanuts
10:45 Culture Infos : Consomag
10:50 Culture Infos : Midi en France
11:55 Autre : Météo
12:00 Autre : 12/13 : Journal régional
12:25 Autre : 12/13 : Journal national
12:55 Culture Infos : Météo à la carte
13:50 Série TV : Un cas pour deux
14:55 Culture Infos : Questions ciblées au Sénat
15:55 Culture Infos : Sénat info
16:10 Autre : Des chiffres et des lettres
16:50 Autre : Harry
17:25 Culture Infos : Un livre, un jour
17:30 Autre : Slam
18:10 Autre : Questions pour un champion
18:45 Autre : Météo des neiges
19:00 Autre : 19/20 : Journal régional
19:18 Autre : 19/20 : Edition locale
19h58 Météo
20h00 Magazine sportif Tout le sport
20h15 Météo régionale
20h20 Feuilleton réaliste Plus belle la vie
20h50 Téléfilm dramatique L'héritière Inédit
22h30 Météo
22h35 Grand Soir 3
23h15 Magazine culturel Le divan de Marc-Olivier Fogiel

CANAL+

- 06:25 Culture Infos : Point route
06:30 Autre : Journal
06:35 Culture Infos : Télématin
06:57 Autre : Météo 2
07:00 Autre : Journal
07:10 Culture Infos : Télématin (suite)
08:00 Autre : Journal
08:10 Culture Infos : Télématin (suite)
09:35 Culture Infos : Dans quelle éta-gère
09:37 : Des jours et des vies
10:00 : Des jours et des vies
10:25 : Amour, gloire et beauté
10:50 Autre : Météo outremer
10:55 Autre : Un mot peut en cacher un autre
11:25 Autre : Les Z'amours
12:00 Tout le monde veut prendre sa place
12:55 Autre : Météo 2
13:00 Autre : Journal
13:50 Autre : Météo 2
13:52 Culture Infos : Consomag
14:00 Culture Infos : Toute une histoire
15:10 Culture Infos : L'histoire continue
15:40 Culture Infos : Comment ça va bien !
17:15 Culture Infos : Dans la peau d'un chef
18:10 Culture Infos : Point route
18:15 Autre : Joker
18:50 Autre : N'oubliez pas les paroles
19:25 Autre : N'oubliez pas les paroles
19h55 Météo 2
20h00 Journal
20h40 Série humoristique Parents mode d'emploi
20h45 Magazine musical Alcaline l'instant
20h46 Météo 2
20h50 Magazine d'information Cash investigation
22h55 Economie Du fer à la finance, l'empire Wendel
23h55 Découvertes Infracourts

M6

- 06:00 Autre : EuroNews
06:45 Culture Infos : Ludo
06:46 : Les Dalton
06:53 : Les Dalton
07:02 : Nos voisins les Marsupilamis
07:29 : Nos voisins les Marsupilamis
07:57 : Super 4
08:08 : Super 4
08:20 Culture Infos : Ludo vacances
08:24 Série TV : Tom et Jerry Show
08:35 Série TV : Tom et Jerry Show
08:46 : Quoi de neuf, Scooby-Doo ?
09:06 : Quoi de neuf, Scooby-Doo ?
09:30 : Les lapins crétins : invasion
09:37 : Les lapins crétins : invasion
09:47 : Les lapins crétins : invasion
09:54 : Les lapins crétins : invasion
10:00 : Les lapins crétins : invasion
10:07 : Les lapins crétins : invasion
- 06:00 Autre : M6 Music
06:15 Autre : Météo
06:20 Série TV : Lanfeust Quest
06:40 : Tony & Alberto
06:45 : Tony & Alberto
07:00 Série TV : Docteur La Peluche
07:25 Série TV : Jake et les pirates du pays imaginaire
07:50 : Jake et les pirates du pays imaginaire
08:15 : Sammy & Co
08:30 Série TV : Lou !
08:40 Série TV : Les p'tits diables
08:50 Autre : Météo
08:55 Culture Infos : M6 boutique
10:00 Série TV : Modern Family
10:25 Série TV : Modern Family
10:50 Série TV : Desperate Housewives
11:45 Série TV : Desperate Housewives
12:40 Autre : Météo
12:45 Autre : Le 12.45
13:05 Série TV : Scènes de ménages
13:42 Culture Infos : Astuces de chef
13:45 Divertissement : Petit mensonge et grand mariage
15:30 Divertissement : Hors circuit
17:30 Autre : Les reines du shopping
18:30 Autre : Les reines du shopping
19:40 Autre : Météo
19h45 Le 19.45
20h10 Série humoristique Scènes de ménages
20h55 Série humoristique Peplum Inédit
22h45 Série humoristique Peplum

La sélection

20h55

Person of Interest

TF1**Résumé**

Reese et Shaw sont arrivés trop tard pour sauver Leona Wainwright, dont le numéro avait été communiqué par la Machine. La jeune femme est tuée sous leurs yeux. En apprenant que la victime travaillait pour une agence gouvernementale, les deux enquêteurs soupçonnent le groupe Vigilance de se trouver derrière son assassinat. Finch et Fusco se rendent à Washington pour tenter de découvrir quelles informations détenues par Leona Wainwright intéressaient tant les membres de Vigilance...

2

20h45

Cash investigation

Résumé

Ils ne connaissent pas la crise. Ils gagnent toujours plus d'argent. La rémunération des actionnaires explose. En 2013, elle a atteint le montant historique de deux cents milliards d'euros en France. Pour arriver à de telles sommes, les grandes entreprises françaises ont recourt à des stratégies et des méthodes difficilement avouables. Plans sociaux, licenciements, pressions sur les salariés, certaines grandes entreprises sont prêtes à tout pour dégager toujours plus d'argent au profit de leurs actionnaires. Ce sont parfois ces mêmes entreprises qui bénéficient d'aides publiques massives. Pendant un an, de Hénin-Beaumont à Toronto, en passant par Londres et Boston, Edouard Perrin a tenté de remonter les circuits financiers pour révéler qui s'enrichit derrière les plans sociaux et fermetures d'usines en France.

**3**

20h45

L'héritière

**Résumé**

À la mort de son mari, une femme reprend l'entreprise familiale. Son obsession à vouloir tout contrôler la mettra en danger.

CANAL+

20h55

Dans la cour

Résumé

Antoine, ex-musicien au bout du rouleau, décide de tourner la page et se fait engager comme gardien d'immeuble. Au fil des jours, il se rend compte que Mathilde, la sexagénaire du 5e étage, s'inquiète anormalement d'une fissure sur le mur de son salon.

**M1**

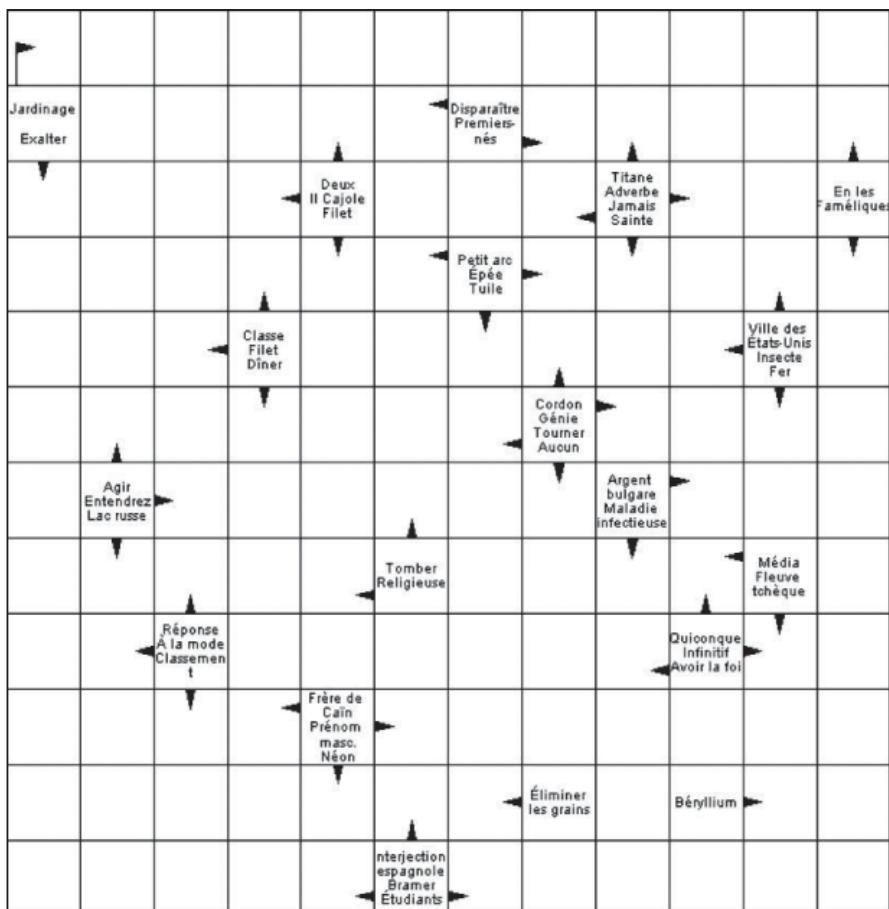
20h50

Peplum

**Résumé**

Les journées de Bravus ne sont pas de repos ! Au palais, l'empereur Maximus lui donne bien du fil à retordre en alternant moments de folie et de démesure et raison retrouvée, au grand dam de sa mère, Arria, descendante d'une prestigieuse lignée d'empereurs. Persuadé d'être de nature divine, Maximus pense que le déluge qui s'abat sur Rome est la manifestation de son humeur taciturne. Octavia, l'épouse de Bravus, voit dans les fêtes de Flore l'occasion unique d'une ascension dans la bonne société romaine, tandis que Caïus, toujours en pleine passade chrétienne, découvre la tentation avec Maria. Quant à Lydia, elle use et abuse sans vergogne de sa position...

Mots fléchés n°880



Samouraï-Sudoku n°880

Les problèmes de sudoku samouraï se composent de cinq grilles de sudoku entrelacées. Les règles standard du sudoku s'appliquent à chacune de ces cinq grilles. Placez les chiffres de 1 à 9 dans les cases vides de chaque grille. Chaque ligne, chaque colonne, et chaque région 3x3 doit contenir une fois les chiffres de 1 à 9.

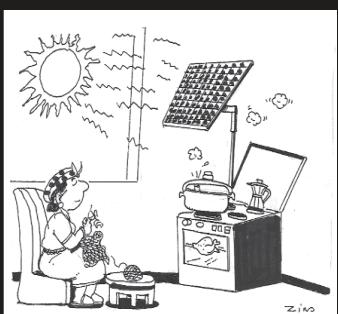
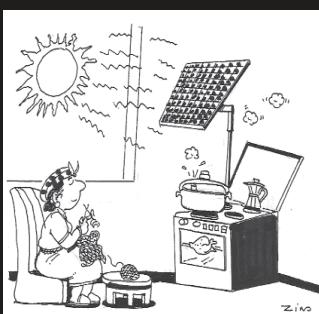
Chaque sudoku samouraï a une solution unique et peut être résolu par la logique pure.

3	9	7	4	8	5						
8	2	9		3							
5	1	3	7	8	6	9					
6		2									
7	6	1	9	5	2	8					
6	5	7		4							
4	7	9	6	5	2						

3	6	7	5	9	1						
5	4	1		7							
9	7	1	3	4	8	2					
			2	7							
2	4	6	5	8	1	9					
1	5	9		3							
7	3	8	2	5	6						

1	7	2	6	8	9						
8	3	4	1								
4	1	8	6	3	2	5					
		7	9								
6	2	5	4	1	3	7					
2	9	7	8								
9	8	6	5	4	2						

7 erreurs



Mots croisés n°880

Horizontalement:

- Qui constitue une répétition de mots
- Gifles
- Étude scientifique des relations entre les personnes et les machines - Interjection
- Note - Radon - Attachement sexuel au parent de sexe opposé
- Qui répand une odeur en général agréable
- Ut - Victoire de Montgomery sur les forces germano-italiennes (Egypte- 1942)
- Anéanti - Fonds monétaire international
- Chef-lieu de la Guyane française - Conjonction
- Pice de bois d'un navire - Chaussette - Peu élevé
- Écrivain irlandais - Jour de repos
- Trou pratiqué dans un outil - Chef-lieu de c. des Pyrénées-Orientales
- Flatterie - Conjonction - Et cetera

Verticalement:

- Reptile volant
- Station balnéaire d'Espagne - Grand-père
- Unité de mesure de travail-Alternateur
- Écoulement par l'oreille - Travail d'intérêt général
- Non - Manganière - Homme politique français
- Volcan du Japon - Petits de la biche
- Douces et agréables au toucher
- Choisirai
- Fromage de Hollande - Prêtre séculier
- Quantité suffisante - Indicible
- Donnant le rendement optimal
- Aiche - Femme de lettres américaine - Tonne

1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12
1											
2											
3											
4											
5											
6											
7											
8											
9											
10											
11											
12											

Proverbes

Celui qui est riche peut acheter tout ce qu'il veut, même la conscience des gens.

Proverbe algérien

Les dents ont beau rire, le cœur sait la blessure qu'il porte.

Proverbe berbère

Dans la nuit noire, sur la pierre noire, une fourmi noire. Dieu la voit.

Proverbe arabe

Chassez le naturel par la porte, il revient par la fenêtre.

Proverbe français

C'est arrivé un 3 Mars

1999 : l'Irak accepte la résolution 886 du Conseil de sécurité des Nations unies qui prévoit un cessez-le-feu permanent et la libération de tous les prisonniers de guerre et les civils koweïtiens enlevés.

2000 : le général croate Tihomir Blaškić est condamné à quarante-cinq ans de prison pour crime contre l'humanité par le Tribunal pénal international pour l'ex-Yugoslavie.

2002 : les Suisses disent « oui » à l'adhésion à l'ONU, lors d'un référendum national.

2003 : ouverture, à Athènes, du procès des dix-neuf membres présumés de l'Organisation révolutionnaire grecque du 17-novembre, l'un des groupes terroristes d'extrême-gauche les plus mystérieux d'Europe, tenu responsable de vingt-trois assassinats entre 1975 et 2000.

2004 : le Parlement français adopte définitivement un projet de loi sur la laïcité qui interdit le port de signes religieux ostentaires dans les écoles, collèges et lycées publics à compter de la rentrée scolaire 2004.

2011 : résolution n° 1971 du Conseil de sécurité des Nations unies ayant pour sujet : la situation au Libéria.

Célébrations :

- Bulgarie : Journée de la Libération de la Bulgarie du jour ottoman, commémoré le Traité de San Stefano en 1878 par lequel la Russie impose à l'Empire ottoman la reconnaissance de l'indépendance de la Bulgarie.

- Japon : Hinamatsuri, fête des poupées ou fête des petites filles, jour consacré aux petites filles.

FOULÉES DES GAZELLES

(4^e ÉDITION)**«Un challenge sportif au nom de la santé féminine et du bien-être»**

La 4^e édition de la course des «Foulées des gazelles», prévue le samedi 7 mars au parc zoologique et des loisirs de Ben Akoun (Alger), constitue un «challenge sportif au nom de la santé féminine et du bien-être», ont indiqué les organisateurs, hier à Alger. «La course des Foulées des gazelles n'est pas une compétition, mais plutôt un challenge au nom de la santé et du bien-être. Il ne s'agit pas de gagner mais de dépasser, pour le plaisir de participer. C'est une occasion de se rapprocher les unes des autres tout en faisant du sport et en s'occupant de sa santé», a déclaré lors d'une conférence de presse, Abdelmadjid Rezkane, directeur de Sport Events international, organisatrice de l'événement.

«Des milliers de participantes vont se rassembler dans une ambiance conviviale pour faire du sport, se rencontrer entre adeptes du jogging et soutenir une grande cause, celle de la santé féminine et du bien-être», a-t-il ajouté. Organisée à l'occasion de la Journée mondiale de la femme, cette traditionnelle course est réservée, cette année, exclusivement aux femmes non licenciées dans une association ou autre structure sportive, pour «encourager la pratique du sport sans performance, sans chronométrage, sans prime», selon le conférencier. Dans cette optique, les organisateurs de cet événement ont signé une convention de partenariat, d'une année, avec la Fédération algérienne du sport pour tous qui entreprend une politique de valorisation de la fonction sociale et éducative du sport afin de permettre l'accès de tous à la pratique sportive, notamment par le biais de la politique du sport de proximité et de masse sans la performance. Après la troisième édition (2014) marquée par la participation de près de 1500 femmes, Rezkane espère que la course de cette année va connaître «un engouement encore plus important». Le coup de starter de la 4^e édition des Foulées des gazelles, organisée sur une distance de 4 km, sera donné à 10h30 à l'intérieur du parc zoologique en allure libre (course ou marche). Les participantes seront classées selon leurs résultats par catégories d'âge: 18 à 30 ans, 31 à 40 ans, 41 à 50 ans et plus de 51 ans. Les femmes désirant prendre part à ce rendez-vous peuvent se présenter le jour de la course (8h00-10h00) pour s'inscrire au secrétariat qui sera installé au parc de Ben Akoun, près du lieu de départ au niveau du village africain.



CHAMPIONNAT D'AFRIQUE DE VOLLEY-BALL (SENIORS / DAMES) DES CLUBS Le GSP en préparation en Turquie du 7 au 17 mars

Les volleyeuses du GS Pétroliers (seniors), détentrices du double (Coupe/Championnat) de la saison 2014-2015, effectueront un stage bloqué du 7 au 17 mars, en prévision des Championnats d'Afrique, prévus le 25 mars au 7 avril en Egypte, a annoncé dimanche l'entraîneur Salim Achouri.

«Pendant notre stage en Turquie, les joueuses seront soumises à un travail biautodien, à raison de 3 heures de travail par séance» a détaillé le coach des Pétrolières, concernant le programme de travail à suivre pendant ce stage. «Nous disputerons également quatre matchs amicaux avec des formations turques» a encore souligné la même source. Le GSP devrait effectuer ce stage de préparation avec un effectif au grand complet, car Fatmia-Zohra Ouakazi et Amal Khemtache, les seules joueuses qui souffraient de légères blessures sont de nouveau opérationnelles. Ouakazi souffrirait d'un problème au tendon d'Achille

«Les clubs turcs ont engagé certaines parmi les meilleures joueuses au monde et c'est ce qui a rehaussé le niveau de leur championnat Pro. Ce sera donc une bonne chose pour nous de disputer ces quatre matchs amicaux avec des formations turques» a encore souligné la même source. Le GSP devrait effectuer ce stage de préparation avec un effectif au grand complet, car Fatmia-Zohra Ouakazi et Amal Khemtache, les seules joueuses qui souffraient de légères blessures sont de nouveau opérationnelles. Ouakazi souffrirait d'un problème au tendon d'Achille



et Khemtache d'une douleur à l'épaule avaient d'ailleurs participé à la finale de la Coupe d'Algérie, disputée vendredi à la salle omnisports de Chéraga, et remportée (3-0) face à l'ASW Béjaïa. «A notre retour à Alger, le 17 mars courant, la charge de travail baissera considérablement» a annoncé Achouri, dans un souci de «ménager» ses athlètes, «à seulement quelques jours du coup d'envoi du championnat d'Afrique.

Les camarades de Fatmia-Zohra Ouakazi, qui ont bénéfi-

cié de deux jours de repos après la finale de la Coupe d'Algérie, reprenaient donc du service hier.

Outre le GSP, l'Algérie sera représentée par deux autres clubs aux prochains Championnats d'Afrique : le NR Chlef et l'ASW Béjaïa. Les autres pays participants, notamment : la Tunisie, l'Egypte, le Kenya et le Cameroun n'engageront que deux clubs chacun.

«Nous sommes les tenants du titre et rien que par rapport à cela, nous disputerons cette compétition à fond, et avec la ferme intention de conserver notre trophée» a affirmé Achouri, en avouant que dans cette quête, la tâche du GSP ne sera pas facile.

«Des clubs comme Al Ahly d'Egypte et le Pipeline du Kenya, ou même les représentants camerounais ou tunisiens seront certainement des redoutables concurrents. Mais nous ferons quand même le maximum pour défendre notre titre» a conclu l'entraîneur des Pétrolières.

CHAMPIONNAT D'ALGÉRIE EXCELLENCE DE HANDBALL GS Pétroliers - HBC El-Biar aujourd'hui en match en retard

Le GS Pétroliers reçoit le HBC El-Biar, mardi à 16h00 en match comptant pour la mise à jour de la 11^e journée du championnat d'Algérie de handball messieurs (groupe A). Cette rencontre, qui devait se dérouler vendredi, avait été reportée en raison des infiltrations des eaux pluviales dans la salle de Bordj El-Kiffan (Alger), qui accueillera aujourd'hui la confrontation. Avec 8 matchs joués et 16 points récoltés, le GSP est leader de la poule A en compagnie du MC Saïda qui compte cependant 10 rencontres.

A Bordj El-Kiffan (16h00) :
GS Pétroliers - HBC El-Biar

Déjà joués :
MC Saïda - O. El-Oued 28 - 22
MB Tadjenatan - CRB Mila 25 - 25
Exempté : JSE Skikda

Classement	Pts	J
1.GS Pétroliers	16	8
- MC Saïda	16	10
3 JSE Skikda	14	9
4.O. El-Oued	8	9
5.CRB Mila	5	10
6.MB Tadjenatan	3	9
7.HBC El-Biar	0	9



KARATÉ L'assemblée générale élective fixée au 21 mars

L'assemblée générale élective de la Fédération algérienne de karaté-do aura lieu le 21 mars au siège du Comité olympique et sportif algérien (COA), a appris l'APS auprès du secrétaire général de l'instance fédérale. «L'assemblée générale élective aura lieu le 21 mars pour élire un nouveau président de la FAK, en remplacement de Kheïdar Aït-Brahim, suspendu par le ministère des Sports», a indiqué Slimane Mesdoui. Cette AG élective sera précédée par l'assemblée générale extraordinaire (AGEX), prévue le 13 mars, pour l'installation des commissions de candidature et de recours. Pour rappel, suite aux conclusions du rapport d'inspection faisant état d'irrégularités et d'anomalies dans la gestion administrative et financière de la FAK, le ministère des Sports avait décidé de suspendre son président, Kheïdar Aït Brahim. L'article 33 des règlements intérieurs de la FAK stipule qu'en cas de force majeure ou démission du président, il sera procédé à l'organisation d'une assemblée générale élective ou la réhabilitation du président suspendu dans un délai de 90 jours.

Sudoku N°879

8	3	9	2	6	5	7	4	1
2	4	7	9	8	1	3	6	5
1	5	6	3	4	7	8	9	2
5	8	3	4	7	2	9	1	6
7	1	2	6	5	9	4	3	8
9	6	4	8	1	3	5	2	7
4	2	8	5	9	6	1	7	3
6	9	1	7	3	8	2	5	4
3	7	5	1	2	4	6	8	9

1	4	9	6	3	8	2	5	7
3	6	7	1	5	2	4	8	9
2	8	5	4	9	7	6	3	1
8	5	2	9	4	1	7	6	3
7	9	3	8	6	5	1	4	2
6	1	4	7	2	3	8	9	5
5	4	2	7	3	6	1	9	8
7	9	1	4	2	6	3	8	5
3	6	8	1	9	5	7	4	2

Mots Croisés N°879

BOUSTIFAILLE
OMNIUM■GROOM
UPAS■PARESIE
RHUMERIE■A■U
SA■OTE■AGNUS
OLIM■CUBAGE■
UELE■ALLIER■
F■ETETEE■L■B
L■ARNIM■TEKE
AGUI■OASIS■N
NIXE■N■UT■ON
TC■SESTRIERE

Mots Fléchés N°879

PALISSADIQUE
INUSUEL■DURS
NAGER■UNIE■S
ATERIEN■OBEI
CE■AMR■STERE
OXONIUM■ECRU
TIN■SPICS■A
HECT■TEL■OTE
E■LAVIT■AMIE
QUEUSOT■COQS
UN■D■NEON■UT
EIDERS■HEBEI

CHAMPIONNAT NATIONAL DE PENTATHLON MILITAIRE

14 équipes en lice à Arzew (Oran)

Le championnat national de pentathlon militaire a débuté hier à Arzew (Oran), en présence d'athlètes représentant 14 équipes. Le coup d'envoi de cette manifestation sportive de sept jours a été donné par le général Yacine Aïdoud, chef d'état-major de la 2^e Région militaire, qui a mis en exergue l'importance de cette discipline purement militaire pour l'acquisition d'une bonne condition physique permettant aux éléments de mener leurs missions opérationnelles dans des conditions favorables.

Quatorze (14) équipes totalisant 112 athlètes représentant les commandements et les six (6) régions militaires, les grandes unités et écoles supérieures d'application prennent part cette compétition, dont l'ouverture a été marquée par un défilé des participants. La compétition prévoit cinq épreuves : le tir, le parcours d'obstacles, la natation, le lancer de grenades, le cross-country et le relais", a indiqué, à l'APS, le chef de service régional des sports militaires de la 2^e Région militaire, le colonel El Hadj Harrouri.

"La première journée fut consacrée, hier, à l'épreuve de tir et la cérémonie de clôture sera marquée, samedi prochain, par la remise de trophées et de médailles aux vainqueurs de ce championnat, a-t-il ajouté.

BASKET-BALL

SUPER DIVISION "A" (SENIORS/MESSIEURS) - MISE À JOUR Le choc CRBDB-GSP le 10 mars à 18h00

Le match en retard CRB Dar El Beida - GS Pétroliers, comptant pour la 16^e journée du Championnat de Super Division "A" de basket-ball (seniors / messieurs), se jouera le 10 mars (18h00), à la salle omnisports de Dar El Beïda pour la mise à jour du calendrier, a annoncé hier la Commission nationale des compétitions (CNC).

Les Pétroliers affrontent, par ailleurs, le CSMBB Ouargla le mardi 17 mars, dans un autre duel pour la mise à jour du calendrier, en attendant la programmation de leur derby contre le NA Hussein-Dey, qui selon la CNC "se jouera avant la fin du mois en cours".

Le match CRB Dar El Beida - NB Staoueli, prévu vendredi dernier pour le compte de la 20^e journée de la Super Division "A" et reporté suite au décès de la sœur du coach du CRBDB, Yacine Aït-Kaci, a été programmé pour le mardi, 17 mars.

La mise à jour du calendrier de la Super Division "A" débutera par le déroulement de deux autres matchs en retard. Le premier entre le GSP et l'AB Skikda (lundi), et le second entre l'US Sétif et l'USM Blida (mardi).

APS

LIGUE 1 MOBILIS

10 mois plus tard, Boualem Charef retrouve le banc de l'USMH

L'entraîneur Boualem Charef, désigné dimanche soir à la barre technique de l'USM Harrach (Mobilis-Ligue 1 algérienne de football), retrouve une équipe qu'il avait quittée il y a dix mois.

Comme il fallait s'y attendre, la direction de l'USMH a entériné l'arrivée de Charef, qui remplace au pied levé Abdellader Laïche, démissionnaire, à l'issue du match nul concédé à domicile lors du derby face à l'USM Alger (0-0), dans le cadre de la 20^e journée.

Charef, qui a entamé hier ses fonctions en dirigeant la séance d'entraînement qui s'est déroulée durant la matinée, connaît assez bien le club "Jaune et Noir" avec qui il avait passé six saisons, avant de le quitter pour rejoindre durant l'intersaison le MC Alger, pour une courte expérience qui n'a duré que l'espace de dix journées.



L'ancien entraîneur adjoint de l'équipe nationale avait atterri ensuite à l'USM Bel-Abbès, avant de démissionner, cédant à la pression des résultats, au moment où la formation de la Mekerra lutte pour son maintien. Selon les observateurs, le retour de Charef aux commandes techniques de l'USMH ne pourra faire que du bien à une équipe aux résultats irréguliers, occupant la 7^e place au classement avec 29 points.

"Charef connaît bien l'équipe, je pense que son arrivée fera du bien au groupe", a affirmé le président du club, Mohamed Laïch. Charef effectuera son grand retour officiel sur le banc d'Essafra samedi, à l'occasion de la réception de la JS Saoura, dans le cadre de la 22^e journée.

22^E JOURNÉE

3 matches décalés au samedi 7 mars

La 22^e journée du championnat professionnel de Ligue 1 Mobilis de football, verra le déroulement de cinq matchs le vendredi 6 mars, alors que trois autres sont programmés le lendemain, a annoncé hier la Ligue de football professionnel (LFP) sur son site officiel.

Ainsi, ESS-ASMO, MCO-USMA, JSK-MCEE, RCA-ASO, et CRB-NAHD, se dérouleront vendredi, alors que le samedi trois matchs seront au programme, en l'occurrence USMH-JSS, CSC-MOB et MCA-USMBA. Le mois de mars verra la déroulement de deux autres journées. La 23^e journée aura lieu le vendredi 20 mars, alors que la 24^e journée se jouera le vendredi 27 mars. Programme de la 22^e journée :

2 buts en 7 matchs, l'attaque du MC Oran inquiète Cavalli



Le MC Oran, auteur d'un parcours de premier ordre entre la fin de la phase aller et le début de la phase retour du championnat de Mobilis-Ligue 1 algérienne de football, marque le pas depuis quelques journées, son attaque n'ayant marqué que deux buts en sept matchs.

Cela a coûté aux Oranais, qui restent sur une défaite sur le terrain du NA Hussein-Dey (1-0) samedi dernier pour le compte de la 21^e journée du championnat, quittent leur place sur le podium qu'ils ont longtemps occupée pour reculer à la cinquième position au classement avec 31 points, accusant un retard de sept unités par rapport au leader, le MO Béjaïa.

Dans la foulée, le MCO est sorti aussi de la course de la Coupe d'Algérie après son élimination à domicile en huitième de finale face au MOB aux tirs au but (0-0 a.p.).

L'entraîneur des "Hamraoua", le Français Jean Michel Cavalli n'hésite pas à mettre cette baisse de régime des siens sur le dos de son secteur offensif, un secteur devenu le "maillon faible" de l'équipe phare de la capitale de l'Ouest.

Après la nouvelle contre-performance des Mouloudéens à Alger, l'ancien sélectionneur des Verts en 2007 n'a pas caché son regret du départ de l'attaquant libyen, Mohamed Zaâbia, le meilleur buteur de son équipe lors de la phase aller (4 buts) prêté à l'Ittihad Tripoli (Libye) pendant le mercato d'hiver.

Un départ que Cavalli pensait compenser par l'engagement de l'attaquant Congolais Makusu et du milieu offensif camerounais Ndoumbé. Mais les calculs du technicien français sont faussés jusque là. Pour cause, Makusu n'est toujours pas qualifié, tandis que Ndoumbé n'a pas encore donné le plus escompté, selon l'entourage de l'équipe.

Les déboires du secteur offensif oranais, en dépit de la présence de la révélation du club cette saison Mohamed Nekkache retenu pour le stage de la sélection nationale des joueurs locaux prévu pour mardi et mercredi, freinent les Oranais dans leur élan. Ils étaient pourtant bien parti pour faire sensation cette saison depuis qu'ils ont entamé leur résurrection, soit depuis qu'ils ont engagé Cavalli qui avait succédé à Cherif El Ouezzani au milieu de la phase aller.

Vendredi 7 mars :

Sétif : ES Sétif - ASM Oran (18h00)

Oran : MC Oran - USM Alger (15h00)

A déterminer : JS Kabylie - MCE Eulma (15h00)

Arbaâ : RC Arbaâ - ASO Chlef (15h00)

Alger (20 août 1955) : CR Belouizdad - NA Hussein Dey (18h00)

Samedi 8 mars :

Alger (1er novembre) : USM Harrach - JS Saoura (15h00)

Constantine : CS Constantine - MO Béjaïa (16h00)

Alger (Omar Hamadi) : MC Alger - USM Bel-Abbès (16h00).

MC ALGER

Les comptes du club à nouveau bloqués par Omar Ghrib

La direction du MC Alger (Mobilis-Ligue 1 algérienne de football) surprise de constater dimanche que son compte bancaire a été de nouveau bloqué par l'ancien président de section, Omar Ghrib, compte porter l'affaire en justice pour rouvrir ce compte, a annoncé après les faits un membre du Conseil d'administration.

«Omar Ghrib a été intégralement remboursé et rien ne justifie ce comportement» a expliqué notre interlocuteur, sous couvert de l'anonymat, ajoutant que le club «va porter l'affaire en justice et user de tous les moyens légaux pour rouvrir ce compte bancaire».

Ghrib, ancien président de la section football du «Doyen», avait prêté une somme d'argent au club pendant son mandat, et a insisté pour la récupérer après sa mise à l'écart du mouvement sportif. Pour arriver à ses fins, l'ex-dirigeant mouloudéen, muni d'une reconnaissance de dettes, a bloqué le compte du club une première fois, avant qu'il ne soit rouvert, après son indemnisation. Ghrib réclame cependant une autre somme d'argent, pour laquelle il n'aurait pas encore été remboursé, d'où cette nouvelle procédure qui a conduit à un 2^e blocage du compte bancaire du club.

FORMATION

50 anciens gardiens de but en stage à partir du 13 mars

La Fédération algérienne de football (FAF) a retenu 50 candidats pour bénéficier d'une formation d'entraîneurs de gardiens de but, à partir du 13 mars, à l'institut national de la formation supérieure en sciences et technologies du sport (INFS / STS) de Ain Benian, a annoncé hier l'instance fédérale sur son site officiel. Un stage bloqué, destiné uniquement à d'anciens gardiens de but, qui doivent d'ailleurs confirmer ce statut à travers la présentation d'une attestation ou d'une licence, prouvant leur passif d'anciens portiers, pour pouvoir accéder à cette formation. Les 50 candidats retenus pour ce stage devront s'acquitter également d'une somme de 30.000 DA, selon la FAF. La Direction technique nationale (DTN) a déjà organisé plusieurs stages de formation, de recyclage et d'équivalence, depuis 2014, aussi bien pour d'anciens joueurs de champ que d'anciens gardiens de but.

CHAMPIONNAT D'AFRIQUE
U - 23 (PRÉPARATION) ALGÉRIE
**Deux matchs
en vue face au
Sénégal fin mars**

La sélection olympique algérienne pourrait donner la réplique à son homologue sénégalaise dans deux matchs amicaux à Alger en marge du stage prévu entre le 22 mars et le 1^{er} avril, a appris l'APS hier auprès de la fédération algérienne de football (FAF).

L'entraîneur national, le Suisse André Pierre Schurmann, a programmé trois regroupements pour ses capés au cours de ce mois, dans le cadre de leurs préparatifs aux éliminatoires du Championnat d'Afrique des moins de 23 ans (U 23) qualificatif aux Jeux olympiques-2016 à Rio De Janeiro au Brésil. Le premier stage a débuté dimanche à l'hôtel Dar Diab (Bouchaoui). Il sera suivi par un autre du 15 au 18 mars, alors que le troisième est prévu entre le 22 mars et le 1^{er} avril, précise-t-on de même source.

Depuis l'arrivée de Shurmann à la barre technique de la sélection olympique en septembre dernier, des stages de trois jours sont programmés pendant pratiquement chaque semaine.

Sous les ordres du technicien suisse, la sélection nationale a disputé aussi six matchs amicaux internationaux contre le Qatar, le Mali et la Tunisie, soldés par cinq victoires et une défaite.

Le patron technique des Verts compte augmenter la cadence de la préparation à l'issue de la saison en cours. Shurmann a fait appel jusqu'à là des joueurs évoluant pour la plupart d'entre eux dans des clubs de Ligue 1 algérienne. Il n'a pour le moment sollicité les services d'aucun élément activant à l'étranger.

Exempte des deux premiers tours des éliminatoires, l'équipe nationale disputerait, l'été prochain, le troisième et dernier tour des qualifications au Championnat d'Afrique prévu entre le 5 et 19 décembre 2015 en RD Congo. Les trois premiers de cette épreuve accéderont directement aux Jeux olympiques.

**COUPE DE LA CONFÉDÉRATION
(1/16^E DE FINALE)**

**Horoya Conakry
refuse d'affronter
l'ASO en aller-retour
à Chlef**

La demande de l'ASO Chlef formulée à l'AC Horoya Conakry, son adversaire en 1/16^e de finale de la Coupe de la Confédération africaine de football de disputer à Chlef les deux rencontres aller-retour, a été rejetée par les Guinéens, a appris l'APS hier auprès du club de Mobilis-Ligue 1 algérienne de football. «Les Guinéens ont décliné notre proposition, il leur appartient maintenant de choisir un autre pays pour domicilier le match aller.

Nous avons eu vent de leur désir d'opter pour le Mali, mais aucune notification dans ce sens n'est encore parvenue à la fédération algérienne», a indiqué Abdelkader Ouahab, directeur général (DG) de l'ASO. Depuis l'apparition du virus Ebola dans certaines parties de l'Afrique de l'Ouest, la Confédération africaine a interdit la domiciliation des matchs dans trois pays : la Guinée, la Sierra Leone et le Liberia.

Raison pour laquelle les Chélifiens avaient disputé chez eux les deux manches du tour préliminaire face à la formation sierra-léonaise de Kamboi Eagles (2-0, 0-1), après accord de cet adversaire. La direction de l'ASO espérait vivre la même expérience contre Horoya Conakry, en vain. «Une décision finale devrait être prise par les Guinéens dans les prochaines heures, et qui va être transmise à la fédération algérienne», a encore expliqué le DG de la formation chélifienne qui vient de renouer avec la victoire en championnat après plusieurs journées de disette en l'emportant face au CR Belouizdad (2-0) samedi dernier pour le compte de la 21^e journée. L'ASO, seul représentant algérien en Coupe de la Confédération après l'élimination au tour préliminaire du MC Alger, disputera en déplacement le match aller des seizièmes de finale le 13, le 14 ou le 15 mars.

EQUIPE NATIONALE A'

Les locaux en mini stage dès aujourd'hui à Sidi Moussa

Said Ben

Le sélectionneur de l'équipe nationale A et qui est également le sélectionneur de l'EN A' entamera aujourd'hui un mini-stage avec les joueurs locaux au Centre technique de Sidi Moussa. 22 joueurs internationaux algériens de football "locaux" ont donc été retenus par le sélectionneur national Christian Gourcuff, après avoir ajouté Bencherifa et Zerrara à sa liste initiale dévoilée le 23 février.

Gourcuff devrait se réunir d'ailleurs hier avec l'ensemble de son staff pour ce mini-stage de deux jours au cours duquel il évaluera le niveau de tout un chacun en vue d'un éventuel renfort de l'équipe première. Dans cette liste des 22 joueurs, on relèvera le retour des joueurs de l'ES Sétif qui pendant les stages précédents ont été laissés à la disposition de leur équipe, engagée notamment dans la Ligue des Champions africaine de football. Le défenseur sétiens Abdelghani Demou, fraîchement remis d'une blessure, compte parmi les principales nouveautés de cette liste. Mais malheureusement, Gourcuff ne pourra pas compter sur tous ses joueurs puisque parmi les 22 convoqués pour ce stage, 3 joueurs ont contracté des blessures qui pourraient compromettre leur présence dès demain au CTN. Il s'agit de Chafai, justement Demou et Ferhat. D'autre part et comparativement à une première décision au mois de février dernier, Gourcuff a an-



nulé le match amical qui devait avoir lieu le 4 mars prochain contre la sélection olympique au stade Tchaker de Blida. Compte tenu de l'engagement de plusieurs joueurs retenus pour ce stage avec leurs équipes dans les compétitions africaines le week-end prochain, le technicien français a jugé utile de leur éviter une grande charge le 4 mars, d'autant que ces joueurs seront appelés à disputer la 22^e journée du championnat trois jours plus tard. Ceci donc est au profit des clubs et des joueurs qui évidemment aussi une fatigue supplémentaire. Mais à la place de ce match

amical, le sélectionneur des Verts a tout de même, programmé demain, dernier jour du stage, une opposition entre les joueurs retenus pour situer le niveau des joueurs et choisir éventuellement les meilleurs d'entre eux afin de les intégrer dans la liste de la sélection A pour le tournoi amical du Qatar. Ce tournoi amical où les Verts rejoindront le Qatar le 23 mars verra la sélection algérienne disputer deux matches amicaux respectivement les 26 et 30 mars contre le Qatar et Oman.

S.B.

Les 22 joueurs convoqués sont : Mohamed Amine Abid et Aït Ouamar Hamza (USMH), Malik Asselai (CRB), Youcef Belaïli, Brahim Boudebouda et Farouk Chafai (USMA), Hocine Benayada (ASMO), El Hadj Benlamiri, Abdelghani Demou, Akram Djahni, Sofiane Khedairia et Tewfik Zerara (ESS), Djamel Benlamiri et Khouthir Ziti (JSK), Nabil Bousemaha (JSS), Brahim Chenihhi et Walid Derrardja (MCEE), Malek Ferhat (MOB), Abderrahmane Hachoud (MCA), Mohamed-Hicham Nekkache (MCO) et Abdelkrim Sameur et Walid Bencherifa (CSC).

COUPES AFRICAINES DES CLUBS

Historique pour le MCEE, pénible pour l'USMA

L'Algérie sera représentée par quatre clubs lors des seizeièmes de finale de la Ligue des champions et de la Coupe de la Confédération africaine de football (CAF) : ES Sétif, USM Alger, MC Eulma et ASO Chlef. Seul le MC Alger est passé à la trappe lors du tour préliminaire.

L'ES Sétif, tenant du trophée de la Ligue des champions et exempté de ce tour, affrontera lors de la prochaine étape le vainqueur de la double confrontation entre Barrack Young Controllers (Liberia) et Real Banjul (Gambie).

Dans cette ligue des champions, deux autres formations algériennes sont toujours en course : l'USM Alger et le MC Eulma. Les deux équipes ont trouvé de la peine pour composer leurs billets pour les seizeièmes. Certes, les observateurs s'y attendaient un peu pour le MCEE mais pas pour l'USMA. Les Eulmains devaient défendre un maigre acquis obtenu à domicile lors du match aller face aux Ethiopiens de St-Georges (1-0). Mêmes 2-0 au retour à Bahir Dar dimanche, les protégés de l'entraîneur Azeddine Aït Djoudi sont parvenus à marquer le but de la qualification

dans les vingt dernières minutes de la partie.

"Babiyà", qui commence à sortir la tête de l'eau en championnat en s'éloignant de la zone rouge, réalise ainsi une qualification historique dans une épreuve à laquelle elle participe pour la première fois. La mission des coéquipiers du meilleur buteur actuel du championnat de Ligue 1, Walid Derrardja (13 buts) sera toutefois plus compliquée quand ils donneront la réplique aux Ghanéens d'Ashante Kotoko. Le match aller aura lieu à El Eulma.

Le MCA la fausse note
L'USMA, de son côté, a joué avec le feu. Le champion d'Algérie en titre a souffert pour arracher sa qualification, alors que tout le monde pensait que son match retour sur le terrain des Tchadiens de Foullah Edifice allait être une simple affaire, surtout après leur victoire à l'aller (3-0). Finalement, les Rouge et Noir se sont inclinés (3-1). Une entrée en lice qui a failli donc tourner à l'échec pour une formation qui ambitionne d'aller très loin dans cette compétition, sans doute boostée par le grand succès des



Sétifiens dans cette même épreuve lors de la précédente édition. Les coéquipiers de Youcef Belaïli seront opposés aux Sénégalais de l'AS Pikine lors du prochain tour, dont la première manche aura lieu au Sénégal. Les protégés de l'Allemand Otto Pfister sont censés élever le niveau s'ils tiennent à aller jusqu'au bout de leurs ambitions dans la prestigieuse compétition continentale des clubs.

En Coupe de la CAF, l'Algérie désormais représentée par une seule équipe, l'ASO Chlef, qui donnera la réplique aux Guinéens de Horoya Conakry. L'autre équipe algérienne engagée dans cette

compétition, le MCA, poursuit sa descente aux enfers. Les Vert et Rouge, derniers au classement du championnat local et éliminés dès les 32^e tour de la Coupe d'Algérie, ont bu le calice jusqu'à la lie, en concédant la défaite face à une modeste équipe nigérienne du SC Sahel (2-0, 0-0 à l'aller).

C'est la troisième fois de suite que le Mouloudia, deuxième gros budget des clubs de l'élite algérienne, quitte la Coupe de la CAF dès le tour préliminaire. Il avait été éliminé dans ce même stade de la compétition en 2007 et en 2008.

APS

UN PONT D'OR EN PROVENANCE D'ANGLETERRE POUR GUARDIOLA ?

Leader en Bundesliga, Pep Guardiola devrait remporter un nouveau championnat avec le Bayern Munich. Lié jusqu'en juin 2016, ce dernier a récemment confié qu'il ne voulait pas prolonger pour le moment avec le club bavarois. Une situation dont aimerait profiter un club anglais. Selon le *Sun*, la formation de Manchester City serait prête à en faire l'entraîneur le mieux payé de la planète.



«PAYER 100 M€ POUR POGBA ? C'EST IMMORAL !»

À commencer par Carlo Verdone, acteur et réalisateur populaire en Italie. «100 M€ pour Paul Pogba ? Ces chiffres mes rendent malades... C'est immoral de payer autant pour un joueur de football», a-t-il lâché au cours d'un entretien accordé à *Calcio Mercato*. Mais pour Pietro Sermonti - acteur reconnu en Italie, la Juventus Turin aurait tort de ne pas profiter de la vente de son international tricolore pour se renforcer numériquement. «Paul Pogba est un miracle vivant, il est trop bon pour le football italien. Avec les 100 M€ de son transfert, nous pourrions récupérer plusieurs bons joueurs à 10 M€. Mais moi je rêve d'un duo Cavani-Tévez soutenu par Marco Reus...», a-t-il ainsi conclu. Rappel, Paul Pogba est lié à la Vieille Dame jusqu'en juin 2019.

MOURINHO «ZOUMA EST MON NOUVEAU DESAILLY»

Chelsea a arraché son premier trophée de la saison en League Cup et le Spécial One José Mourinho l'a bien fêté. Pour cette finale face à Tottenham, Mourinho a sorti une nouvelle carte de son chapeau, celle de positionner Kurt Zouma au milieu de terrain.

Dimanche, lors de la victoire de Chelsea en League Cup face à Tottenham 2-0, Kurt Zouma a évolué au poste de milieu de terrain. Et le jeune français n'a laissé place à aucun doute sur sa capacité à tenir son nouveau poste. Chargé de casser les offensives des Spurs, l'ancien Stéphanois a tout simplement laissé dans le noir Christian Eriksen et Harry Kane dont il a stoppé net les offensives. Face à cette réussite dans le succès de Chelsea, José Mourinho a eu un mot tout particulier pour son protégé en disant : «Kurt Zouma est mon nouveau Desailly ! Il est compliqué pour un défenseur de bien jouer au poste de milieu récupérateur. Il faut penser plus vite. Mais on avait bien travaillé avec lui durant toute la semaine pour le préparer. Il a fait un boulot fantastique». Acheté 15 millions d'euros à l'AS Saint-Etienne le 31 janvier 2014, le jeune français de 20 ans semble avoir déjà franchi un gros palier. En plus d'être bon à son poste de préfédiction, Zouma montre par sa performance au milieu de terrain combien il peut offrir de solutions à José Mourinho.

MOURINHO «COMME UN GAMIN»

«ici, c'est beaucoup plus dur de gagner que lors de mon premier mandat à Chelsea. Du coup, je suis comme un gamin après cette victoire alors que j'ai 52 ans. Avant ce match, j'étais aussi tendu et impatient qu'avant ma première finale. Du coup, je ressens autant de plénitude que lors de ma toute première victoire. C'est peut-être parce que je n'avais rien gagné depuis deux ans, ce qui m'a paru très très long. Est-ce que je vais passer une belle nuit avec ma femme ?»



«LA PAGE EST TOURNÉE» POUR RIBÉRY

«J'ai pris une décision. Les deux dernières années en équipe de France, j'ai pris vraiment beaucoup de plaisir. J'ai été très important pour l'équipe de France, le meilleur buteur, le meilleur passeur. Je me suis éclaté. Mais au final quand j'ai eu ce petit problème au dos qui m'a privé du Mondial, il y a eu de petites choses qui ne m'ont vraiment pas plu et j'ai senti que je n'avais pas de soutien derrière moi. Mais c'est une page qui est tournée et je souhaite bonne chance à l'équipe de France», a affirmé Ribéry.

COENTRAO sur les tablettes d'Arsenal

En manque de temps de jeu avec le Real Madrid, Fabio Coentrao dispose d'un contrat courant jusqu'en juin 2019. Mais il est évident que le latéral portugais n'ira pas au bout de son engagement avec le club merengue. Titularisé seulement à trois reprises en Liga depuis le début de saison, l'ancien footballeur du Benfica Lisbonne intéresserait plusieurs formations de Premier League.

Parmi elles, Arsenal.

Si l'on se réfère aux informations du Daily Express, les Gunners souhaiteraient enrôler le joueur de 26 ans en vue du prochain exercice. Visiblement, les dirigeants londoniens seraient disposés à débourser 20 millions de livres, soit 26,8 millions d'euros.

VAN GAAL prolongé ?

Louis van Gaal, le coach de Manchester United, pourrait se voir prolonger à Old Trafford. En mai 2014, Louis van Gaal s'engageait pour trois saisons avec Manchester United. Après un départ plutôt compliqué, le technicien néerlandais semble s'être acclimaté à son équipe. Il n'a d'ailleurs concédé la défaite qu'à une seule défaite lors des neufs derniers matches des Red Devils. Selon le *Daily Mirror*, Manchester United souhaite lui offrir un nouveau contrat avec une prolongation de deux années supplémentaires, soit jusqu'en 2020.



L'Algérie et les Etats-Unis réaffirment leur soutien pour une solution politique à la crise libyenne

L'Algérie et les Etats-Unis ont réaffirmé, lundi à Alger, leur soutien aux efforts de l'ONU pour une «solution politique» à la crise en Libye.

Au cours d'un entretien entre le secrétaire général du ministère des Affaires étrangères, Abdelhamid Senouci Berekhi, et une délégation américaine conduite conjointement par l'assistant du secrétaire d'Etat chargé des Affaires du Proche-Orient, Anne Patterson, et l'Assistant du secrétaire d'Etat chargé des Affaires économiques et commerciales, Charles Rivkin, dans le cadre des consultations politiques régulières entre l'Algérie et les Etats-Unis, les deux parties ont procédé à un échange de vues sur les questions régionales, notamment la situation en Libye et au Mali, indique un communiqué du ministère des Affaires étrangères.

Les deux parties ont «réaffirmé leur soutien aux efforts de l'Envoyé spécial du secrétaire général de l'ONU, Bernardino Léon, visant à parvenir à une solution politique de la crise dans ce pays».

«La partie américaine a exprimé son soutien aux efforts de l'Algérie appelant à une solution politique en Libye, fondée sur un dialogue inclusif et à féliciter l'Algérie pour les efforts consentis pour l'aboutissement à un accord de paix et de réconciliation inter malien au lendemain de son adoption à Alger», relève la même source.

À l'occasion de cette rencontre, les deux parties «ont également passé en revue les principaux dossiers de la coopération bilatérale dans la perspective de la tenue, en avril 2015 à Washington, de la troisième session du dialogue stratégique algéro-américain, qui constitue le cadre général des consultations entre les deux pays», a-t-on souligné.

L'Espagne appuie les démarches de l'envoyé onusien au Sahara occidental

L'ambassadeur du Royaume d'Espagne en Algérie, Alejandro Polanco Mata, a affirmé, lundi à Oran, que son pays appuyait les démarches de l'Envoyé personnel du Secrétaire général des Nations unies pour le Sahara occidental, Christopher Ross, pour relancer le dialogue entre les deux parties au conflit.

«Nous appuyons les démarches de l'Envoyé personnel du Secrétaire général des Nations unies pour le Sahara occidental, Christopher Ross, pour une relance du dialogue» entre les deux parties au conflit, (le Maroc et le Sahara occidental) a souligné l'ambassadeur espagnol qui était l'invité du Forum «Ouest Tribune». L'Envoyé personnel du secrétaire général des Nations unies pour le Sahara occidental a effectué du 18 au 23 février dernier une tournée dans la région, la cinquième du genre depuis la nomination de M. Ross en 2009, et qui s'inscrit dans le «cadre des efforts déployés par l'ONU, pour relancer le processus de règlement de la question du Sahara occidental». Tout en souhaitant que cette visite ait constitué une «nouvelle opportunité pour parvenir à des solutions» au conflit, M. Polanco a réaffirmé la «synchronisation» de la position de son pays avec celle de l'Algérie, dans le but de «parvenir à un référendum d'autodétermination du peuple sahraoui».

APS

ALGERIE - FRANCE M. Sellal reçoit M. Jean-Louis Bianco

Le Premier ministre, Abdelmalek Sellal, a reçu hier à Alger, Jean-Louis Bianco, représentant spécial pour les relations franco-algéries, qui effectue une visite de travail en Algérie, indique un communiqué des services du Premier ministre.

La rencontre a permis d'aborder l'évolution des relations bilatérales, notamment, dans leurs volets relatifs à la coopération économique, précise la même source. Sur l'état d'avancement des projets de partenariat déve-



loppés entre les deux pays», le Premier ministre a rappelé «la nécessité de veiller à la mise en oeuvre des recommandations issues de la deuxième session du Comité inter-gouvernemental algéro-français de

haut niveau qui s'est tenue à Paris en décembre de l'année écoulée».

L'audience s'est déroulée en présence du ministre de l'Industrie et des Mines, Abdessalam Bouchouareb.

2^e CONFÉRENCE MINISTÉRIELLE SUR L'ENVIRONNEMENT M^{me} Boudjemaâ à Lisbonne

La ministre de l'Aménagement du territoire et de l'environnement, Dalila Boudjemaâ, prend part lundi et mardi à Lisbonne (Portugal) à la 2^e Conférence ministérielle sur l'Environnement et les énergies renouvelables au dialogue de la Méditerranée occidentale (Dialogue 5+5), a indiqué un communiqué du ministère.

Le thème retenu pour cette seconde édition, porte sur «Le défi des changements climatiques et la coopération en matière d'énergies renouvelables», a-t-on précisé.

Cette Conférence fait suite à celle tenue à Oran, en avril 2010, et qui avait instauré «une dynamique de coopération» entre 10 pays du bassin méditerranéen (l'Algérie, la Tunisie, le Maroc, la Mauritanie et la Libye pour les pays du sud et l'Espagne, l'Italie, la France, le Portugal et Malte pour la partie européenne), a-t-on ajouté.



La déclaration d'Oran, ayant sanctionné les travaux de la 1^e conférence, avait mis l'accent notamment, sur «l'importance d'intégrer les préoccupations environnementales dans les stratégies de développement des pays de la région et d'intensifier la coopération dans le domaine de la protection du milieu marin», a-t-on rappelé.

Cette seconde conférence «intervient à un moment où la problématique des changements climatiques sont au centre des principaux rendez-vous internationaux et régionaux», a-t-on relevé.

Ces problématiques seront également soulevées à cette occasion, au cours de laquelle il sera question d'«explorer» les moyens de réponse des pays du Dialogue 5+5 aux «effets néfastes» de ces changements climatiques et de voir comment «augmenter la résilience de nos pays» par rapport à cette problématique, a-t-on fait savoir.

En outre, les questions liées à la coopération dans le domaine des énergies renouvelables entre les pays du bassin occidental de la Méditerranée, seront à l'ordre du jour de la rencontre.

Par ailleurs, le ministre aura en marge du segment ministériel, des discussions et des échanges avec ses homologues du groupe de dialogue 5+5, sur des questions d'intérêt commun en matière d'environnement et de développement durable, selon la même source.

Le général-major Hamel donne le coup d'envoi d'une campagne de don de sang dans les rangs de la Sûreté nationale

Le Directeur général de la sûreté nationale, le général-major Abdelghani Hamel, a donné hier le coup d'envoi d'une campagne de don de sang dans les rangs de la Sûreté nationale.

La campagne lancée à partir du siège de la Direction générale de la sûreté nationale (Dgsn) a suscité un fort engouement auprès des différents éléments la Sûreté nationale venus nombreux participer à cette opération humanitaire, a constaté l'APS.

Le directeur général de la sûreté nationale a souligné l'importance de cette opération humanitaire, précisant qu'il s'agit d'une tradition consacrée par les éléments de la sûreté nationale qui contribuent à la protection des citoyens et rendent service à la société en participant aux actions humanitaires. La campagne qui est entrée dans sa huitième année se poursuivra à travers des opérations similaires en avril, en juin et en décembre.

